

FASCICULE N°1

ESPACE DE VIE

PONS

MISE EN ŒUVRE DU SCOT
COMMUNAUTÉ DES COMMUNES
DE LA HAUTE SAINTONGE

Cittànova

2022

Avy
Belluire
Biron
Bougneau
Brives-sur-Charente
Celles
Chadenac
Cierzac
Coulonges
Échebrune
Fléac-sur-Seugne
Germignac
Lonzac
Marignac
Mazerolles
Pérignac
Pons
Saint-Léger
Saint-Martial-sur-Né
Saint-Quantin-de-
Rançanne
Saint-Seurin-de-Palenne
Salignac-sur-Charente

Contexte de l'étude : une nouvelle étape vers la mise en œuvre du Schéma de Cohérence Territoriale

Ce document est un diagnostic territorial de l'espace de vie de Pons.

L'espace de vie est un découpage issu du SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale). Le schéma de cohérence territoriale est un document d'urbanisme qui définit les grandes orientations des politiques publiques en matière d'aménagement du territoire pour les 20 prochaines années à l'échelle de la Communauté de Communes de la Haute Saintonge.

Ce diagnostic vise à analyser le territoire de l'espace de vie, ses particularités, son fonctionnement. C'est une nouvelle étape vers la mise en œuvre du SCoT. Le présent document pourra aiguiller la mise en compatibilité des documents d'urbanisme des communes avec le SCoT. En effet, il est mis à disposition de chaque commune afin qu'elles puissent s'y appuyer pour élaborer, réviser ou modifier leurs documents d'urbanismes (PLU, cartes communales) de manière à ce qu'ils soient compatibles avec le document cadre : le SCoT.

Pour en savoir plus sur le SCoT, sa mise en œuvre, et son articulation avec les documents communaux, vous pouvez consulter le fascicule n°0.

L'espace de vie de Pons

■ Au nord de la Haute-Saintonge, l'espace de vie de Pons regroupe 26 communes. Il est caractérisé par des paysages et une économie viticole. Par la nature de son territoire, ses activités, son paysage et sa population, l'espace de vie de Pons décline sa propre identité, lui permettant de jouer un rôle essentiel au sein de la Communauté des Communes de la Haute Saintonge. Grâce à une polarité forte de rayonnement local qu'est la commune de Pons, l'espace de vie est centralisé, tout en gardant le caractère rural. Aujourd'hui son attractivité est fondée sur un cadre de vie de qualité et une économie dynamique et identitaire.

Table des matières

Introduction	7
La Communauté de Communes de la Haute Saintonge : un territoire d'interface	8
Un contexte géographique stratégique	8
A la croisée de quatre départements et à proximité de pôles influents.....	8
L'armature du territoire intercommunal	9
Six espaces de vie et 129 communes aux rôles et identités différenciés.....	9
Portrait de l'espace de vie	10
PARTIE 1	13
Un espace de vie sous l'influence de grands pôles : entre dépendance et bénéfice	13
1.1_ Une position stratégique qui bénéficie de la proximité de Saintes et cognac	14
L'attractivité de grands pôles d'emplois et d'équipements	14
1.2_ Un territoire dépendant	15
Une dépendance importante aux polarités extérieures à l'espace de vie qui impacte le fonctionnement du territoire	15
Une faible part d'emplois locaux.....	15
Une influence locale des polarités des espaces de vie	16
1.3_ Offre de mobilité et infrastructures de transport : des enjeux accrus par cette position stratégique	17
PARTIE 2	19
Une dépendance aux polarités extérieures équilibrée par une attractivité locale fondée sur une économie identitaire et un cadre de vie de qualité	19
2.1_ Un territoire aux problématiques d'attractivité rurales dynamisé par son économie	20
Histoire du développement de l'espace de vie de Pons ces 50 dernières années.....	20
2.3. Des indicateurs économiques au vert	22
Une intercommunalité attractive en terme d'emploi.....	22
Les zones d'activité et bâtiments économiques communautaires : des projets porteurs pour l'économie haute-Saintongaise.....	23
Emploi et activité des habitants de l'espace de vie : des indicateurs très positifs	24
Un clivage nord-sud au sein de l'intercommunalité	25
2.2_ L'agriculture : un secteur qui reste dominant dans l'économie et l'identité locale	26
Les trois particularités économiques de l'espace de vie : économie productive, agriculture et construction	26
Des secteurs d'activité identitaires	26
Une baisse du nombre d'emplois sur la dernière période	28
Un regain de dynamisme récent ?	28
2.4_ Les lieux d'emploi sur l'espace de vie : une structure économique très polarisée	29
Des emplois centralisés à Pons	29
Les zones d'activités économiques, lieux dynamiques et privilégiés de l'emploi	30
2.6. Évolution démographique : le vieillissement de la population équilibré par une attractivité résidentielle importante	
31	
Un espace de vie vieillissant mais attractif, une caractéristique rurale compensée par des polarités attractives	31
Un espace de vie qui attire : un solde migratoire porteur	33
L'importance du solde migratoire	33
Une tradition agricole avec un nouveau souffle.....	33
Une nouvelle forme d'attractivité récente ?.....	34
Un focus démographique : une population vieillissante	36
L'attractivité des petites communes rurales pour les jeunes.....	36

2.7. Une structure socio-démographique en évolution créant de nouveaux besoins en logement	37
Une part importante de retraités qui continue d'augmenter	37
Une augmentation du nombre de ménages et une diminution du nombre de personnes par ménages.....	37
Augmentation du nombre de ménages d'une personne	38
Une population aux revenus plus importants que le reste de la CDCHS, une économie résidentielle confirmée.....	39
Une structure démographique et sociale particulière	41
Un parc ancien de logement	42
Un confort de vie parfois en péril.....	42
Un territoire encore peu attractif pour les résidents secondaires	47
La formation sur l'espace de vie de pons.....	48
2.8. Un cadre de vie de qualité : patrimoine historique et naturel, des aménités encore peu valorisées	50
Des communes attractives grâce à leur cadre de vie	50
Un patrimoine bâti historique riche qui engendre des enjeux de rénovation	50
Des éléments paysagers vecteurs d'identité	50
La prise en compte du petit patrimoine.....	51
Tourisme et sport : pour une promotion et une mise en valeur des paysages du territoire	52

PARTIE 3..... 53

Un espace de vie influencé par l'existence d'une ville centre mais qui garde un caractère très rural 53

3.1. Un territoire organisé autour d'une polarité : le poids de Pons au sein de l'espace de vie.....	54
Retour sur les séminaires "Conversations du territoire"	54
Pons et sa couronne	55
Pons, pôle d'équipements, services et commerces	55
En périphérie de Pons, les friches artisanales et commerciales entre contraintes et potentiels de projet : l'exemple de la zone du Touvent.....	57
3.2. Des communes rurales caractérisées par une faible couverture en services et équipements : un besoin de coopérations intercommunales accru	58
Une faible densité démographique accentuée par un habitat diffus	58
Des services de proximité rares et isolés	58
Des problématiques de réseau liées à l'habitat diffus.....	58
Pérignac, le relais	59
L'enjeu du maintien des écoles dans les petites communes.....	60
3.3. Le développement urbain des petites communes : des morphologies urbaines différentes pour des potentiels de développement multiples.....	61
Des formes urbaines propres au territoire, qui découlent de sa morphologie et des déplacements humains.....	61
La commune de Pons, convergence des typologies favorables à l'installation.....	64
Différentes morphologies par des modes d'évolution différents.....	65

Diagnostic agricole..... 67

La viticulture comme facteur d'identité et de dynamisme 67

1. L'importance d'un diagnostic agricole.....	69
L'espace de vie de pons, une terre rurale et viticole.....	69
Un diagnostic agricole, quel objectif ?.....	70
La méthodologie appliquée pour un diagnostic agricole au plus près des réalités.....	71
2. Des terres marquées par un climat et une topographie caractéristique.....	72
Le climat.....	72
Les changements climatiques et leurs impacts : les sécheresses et le gel	73
La topographie et les pédopaysages	74
L'impact de l'agriculture dans le paysage	75
3. Des pratiques qui évoluent, un métier en transition	76
Exploitants et terres agricoles	76
Évolution des terres agricoles.....	77
Pérennité des exploitations.....	79
L'emploi agricole.....	79
La formation agricole sur la CDCHS.....	80
4. Une production caractéristique de l'espace de vie de Pons.....	81
Les groupes de culture.....	81
L'évolution des types de culture	83

La culture du Cognac : un système économique viable.....	84
Une baisse du nombre d'exploitation.....	84
Une SAU globalement stable.....	85
Les AOP et AOC.....	87

5. Quel avenir pour l'agriculture ?88

Une démarche environnementale et de qualité.....	88
La diversification des pratiques.....	88
Un contexte favorable aux transitions agricoles.....	89
Énergies renouvelables et agri-voltaïsme.....	90
La vacance agricole.....	90
La cohabitation agricole.....	91
Les circuits courts.....	92
Les enjeux alimentaires.....	93

Introduction

La Communauté de Communes de la Haute Saintonge : un territoire d'interface

UN CONTEXTE GÉOGRAPHIQUE STRATÉGIQUE

129 communes

174 000 hectares

67 000 habitants

A la croisée de quatre départements et à proximité de pôles influents

A la croisée de 4 départements

La Communauté des Communes de la Haute-Saintonge est implantée au cœur de la Nouvelle-Aquitaine. Située au sud de la Charente Maritime, elle est à l'interface entre quatre départements : la Charente-Maritime, la Charente, la Dordogne et la Gironde.

Un territoire rural entouré de grands pôles d'emploi et d'équipement

La métropole Bordelaise, Saintes, Cognac et Angoulême entourent le territoire de la Haute Saintonge. Les communes étant à proximité de l'A10, de la N10 et du train sont donc facilement impactés par la proximité des ces communes influentes. Ce rôle de carrefour, d'interface entre plusieurs départements et grandes communes accentue l'attractivité d'un territoire au positionnement stratégique.

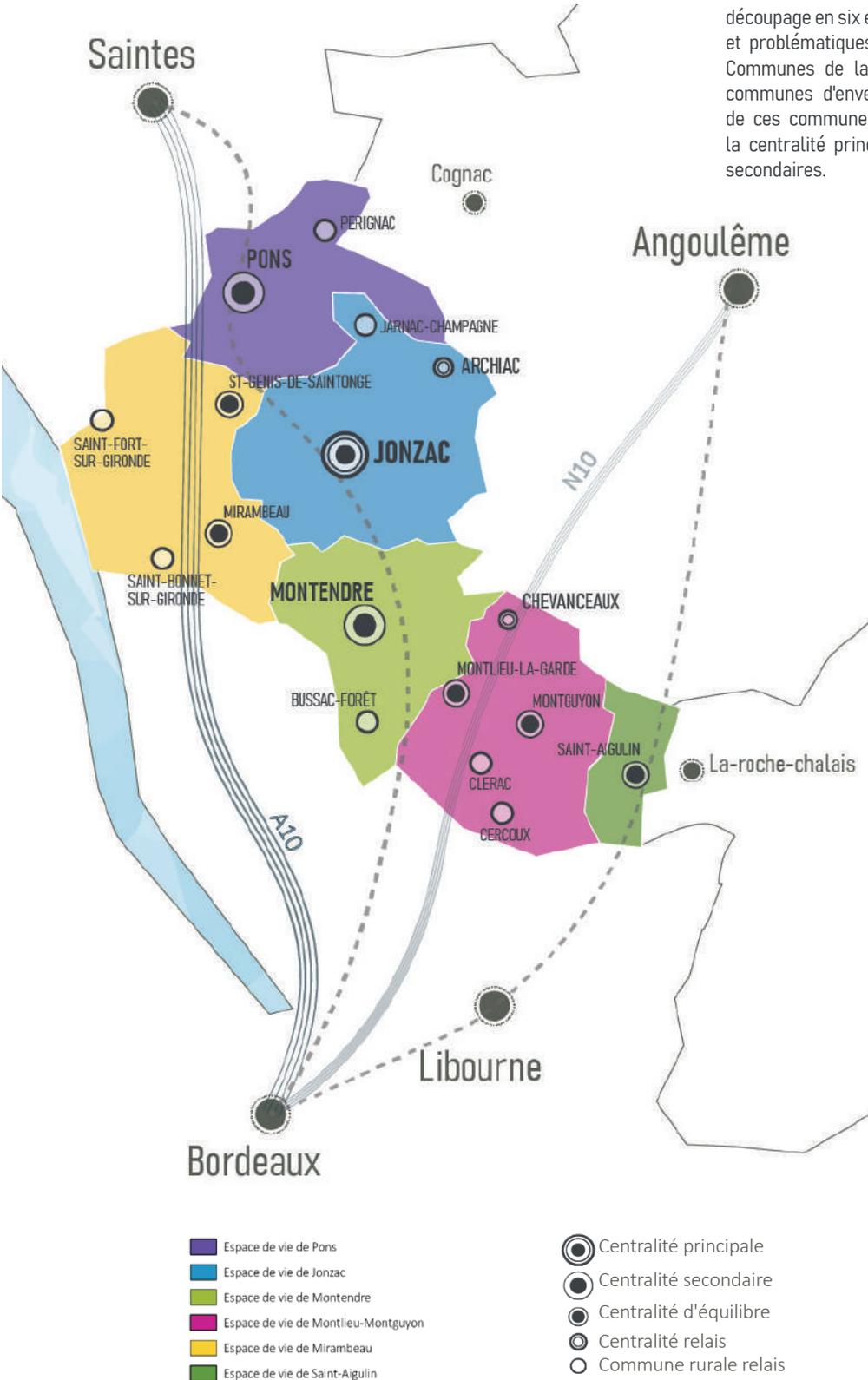


L'ARMATURE DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL

Six espaces de vie et 129 communes aux rôles et identités différenciés

Six espaces de vie

Pour une lecture plus fine du territoire, le SCoT propose un découpage en six espaces de vie, chacun ayant ses caractéristiques et problématiques propres. Le territoire de la Communauté des Communes de la Haute Saintonge est structuré par plusieurs communes d'envergures. Le SCoT propose de classer chacune de ces communes selon cinq typologies différentes. Jonzac est la centralité principale. Pons et Montendre sont des centralités secondaires.



Portrait de l'espace de vie de Pons

En violet, l'espace de vie de Pons se situe tout au nord de la Communauté de Communes. Il est frontalier avec le département de la Charente.

Au sein de chaque espace de vie, le SCoT dessine une armature en identifiant les communes qui ont une influence au delà de leurs contours communaux et des communes qui leur sont limitrophes. Ces communes sont classées en cinq typologies, selon l'envergure de leur influence, et le rôle qu'elles occupent au sein de l'intercommunalité.

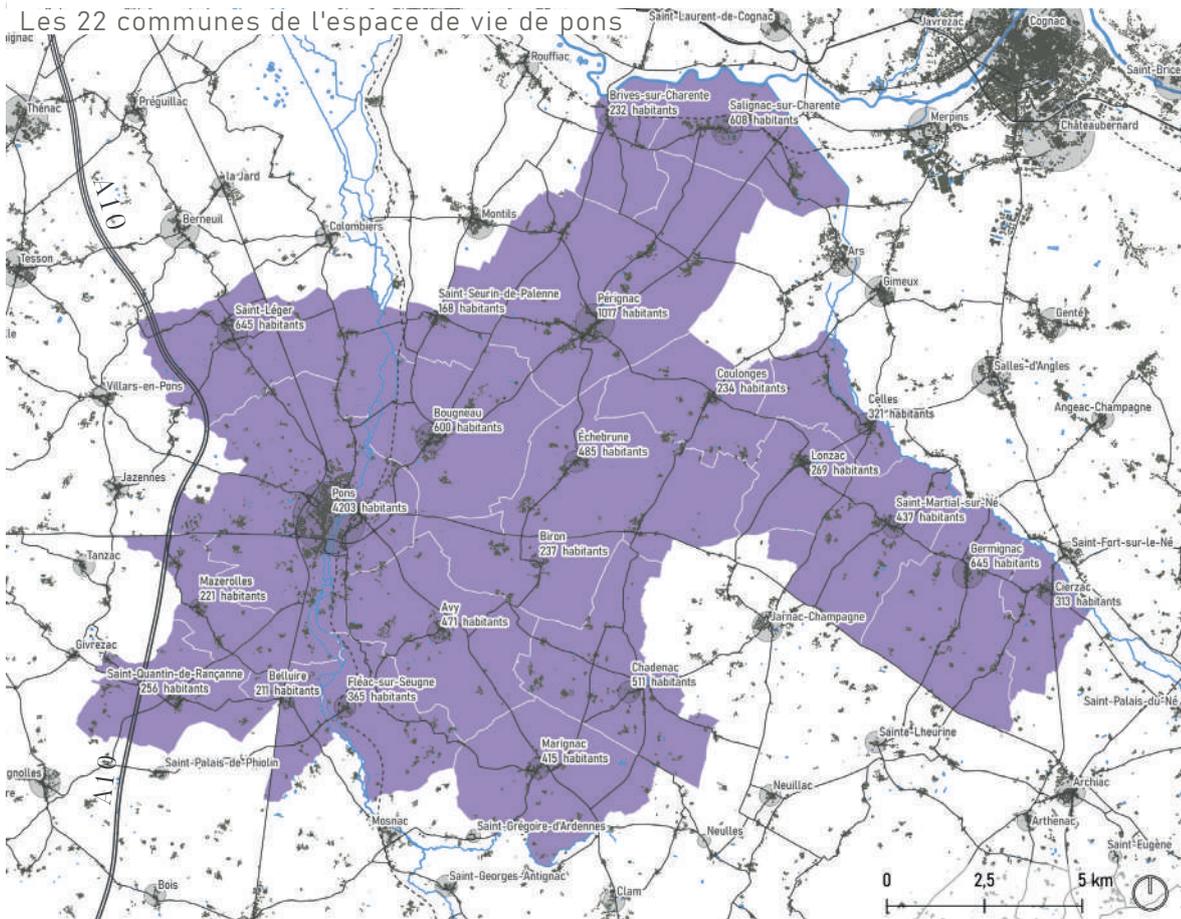
Pons, centralité secondaire est définie par le SCoT :

Le pôle majeur de Pons (associé à Mazerolles, Bougneau, Avy) a vocation à structurer et équilibrer le territoire par une offre d'équipements et de services de niveau supérieur pour contribuer au rayonnement et à l'irrigation de l'offre sur l'ensemble du territoire. (Définition issue du SCoT)

Pérignac, commune rurale relais est définie comme telle :

Les communes rurales relais sont des communes dont l'offre locale (commerces et équipements de proximité, entreprises, ...) est présente et joue un rôle dans la vitalité du monde rural, notamment pour les communes ne disposant d'aucun service. (Définition issue du SCoT)

Portrait de l'espace de vie



▲ Carte des communes de l'espace de vie de Pons et population en 2019
INSEE RP2018 et IGN BD TOPO - Cittanova

- Voie ferrée
- Routes départementales
- == Autoroute (A10)
- Points proportionnels de taille proportionnelle à la population légale de la commune en 2019
- Communes appartenant à l'espace de vie de Pons



L'espace de vie de Pons est composé de 22 communes. Il est traversé par l'A10 et la ligne ferroviaire qui relie Saintes à Bordeaux.

Pons est de loin la commune la plus habitée de l'espace de vie, avec 4 203 habitants. C'est également la commune dont la population municipale est la plus élevée de la Communauté de Communes de la Haute Saintonge.

◀ Photos sur l'espace de vie de Pons, 2021
Cittanova

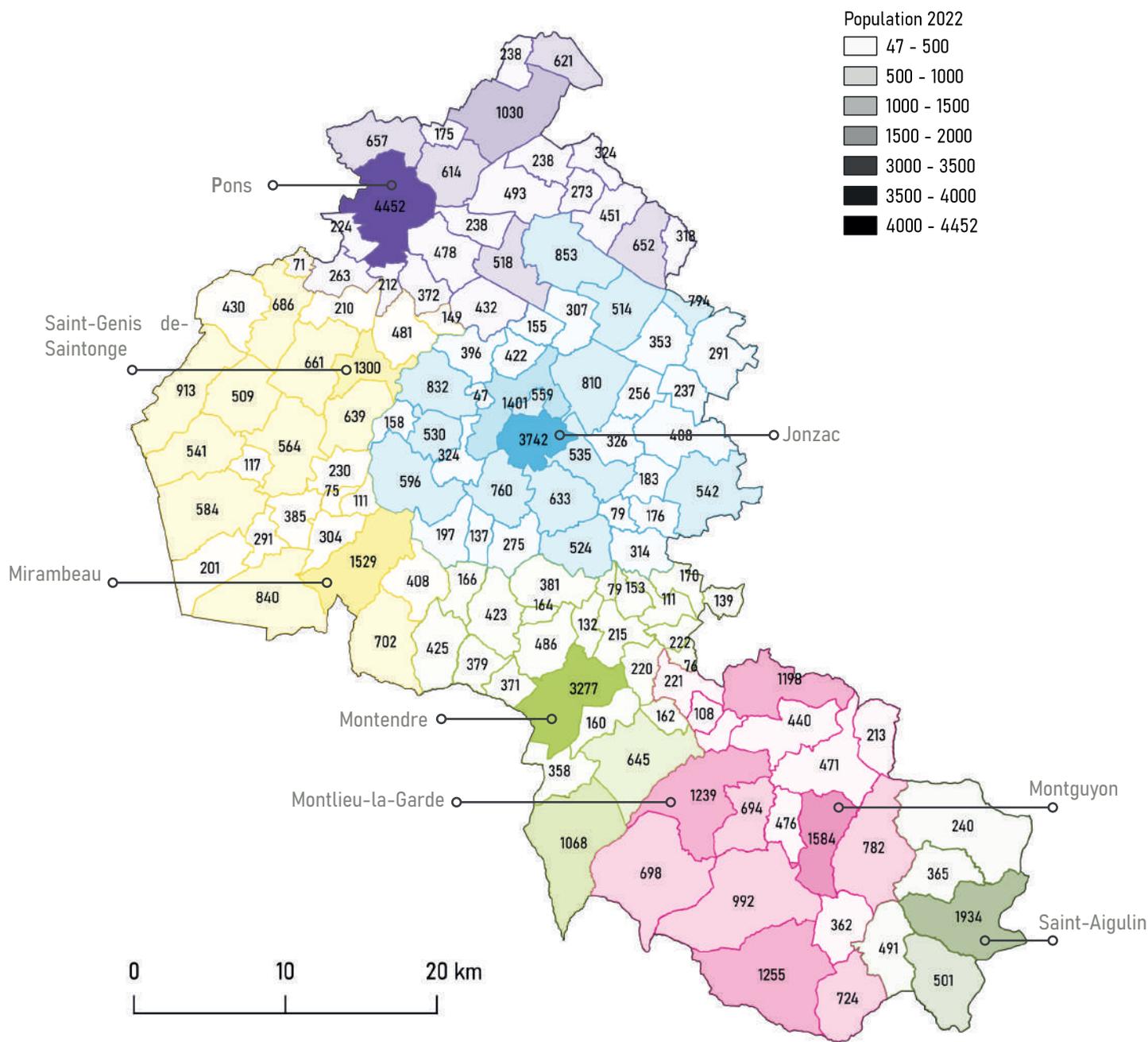


22 communes

L'espace de vie le plus au nord de la Communauté de Communes

25 358 hectares

12 850 habitants



▲ Portrait de la CDCHS - Population totale au 01/01/2022
Données CDCHS - Cittanova

La commune la plus peuplée de la CDCHS

Pons a une place particulière au sein de l'intercommunalité, étant la commune la plus peuplée, devant Jonzac, qui est pourtant le centre administratif de la CDCHS. Sa position géographique lui donne une influence tout autre par rapport au reste de l'intercommunalité, étant tout au Nord et ayant de fortes accroches en dehors de la CDCHS.



▲ Photos sur l'espace de vie de Pons, 2021
Cittanova



▲ Nuage de mots représentant l'identité de l'espace de vie selon ses élus - Décembre 2021
- Cittànova



L'identité de l'espace de vie : la ruralité, un intangible

Les espaces de vie de la Communauté de Communes de la Haute Saintonge ont des spécificités et problématiques différentes. Chacun se définit par une identité propre. Lors d'un atelier, les élus ont essayé de définir leur espace de vie, le nuage de mot ci-dessus reprend les termes employés par les élus.

En plus du terme ruralité qui est évoqué dans tous les espaces de vie, la viticulture ressort plus fortement sur l'espace de vie de Pons. C'est un atout local que les élus souhaitent valoriser, au même titre que leur patrimoine. On remarque aussi la problématique de mobilité qui a été évoquée, et celle du tourisme.

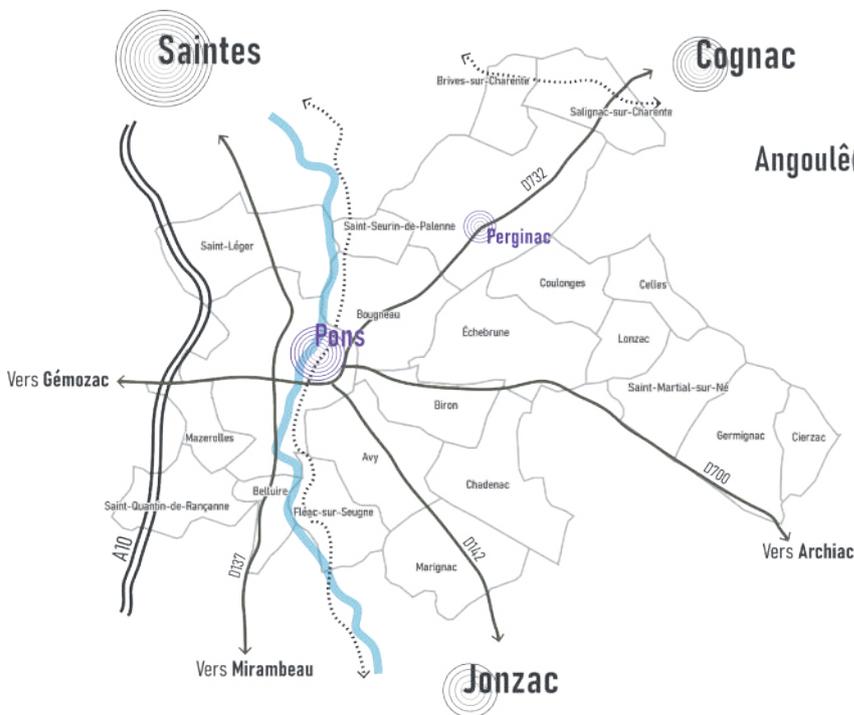
▲ Nuage de mots représentant l'identité des autres espaces de vie selon leurs élus - Décembre 2021
- Cittànova

PARTIE 1

**Un espace de vie sous l'influence
de grands pôles : entre dépendance
et bénéfice**

1.1_ UNE POSITION STRATÉGIQUE QUI BÉNÉFICIE DE LA PROXIMITÉ DE SAINTES ET COGNAC

Connexions et polarités de l'espace de vie



▲ Connexions et polarités de l'espace de vie de Pons
IGN BD TOPO - Réalisation Cittànova

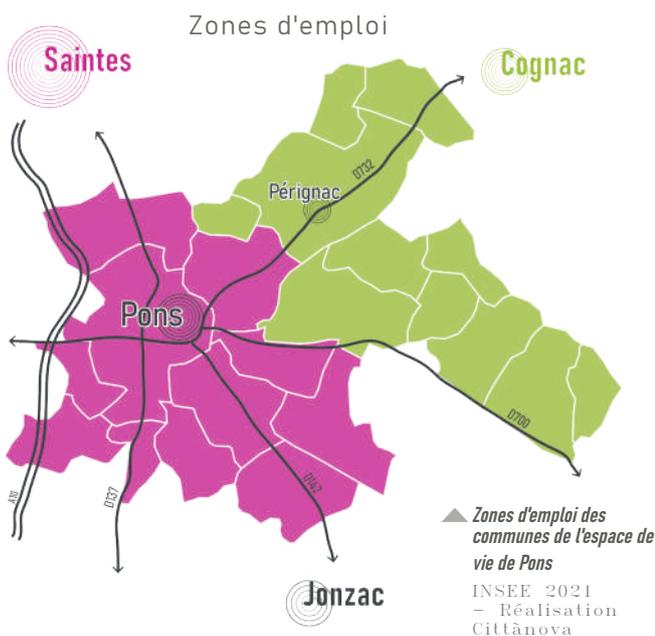
L'attractivité de grands pôles d'emplois et d'équipements

L'influence de Saintes et Cognac

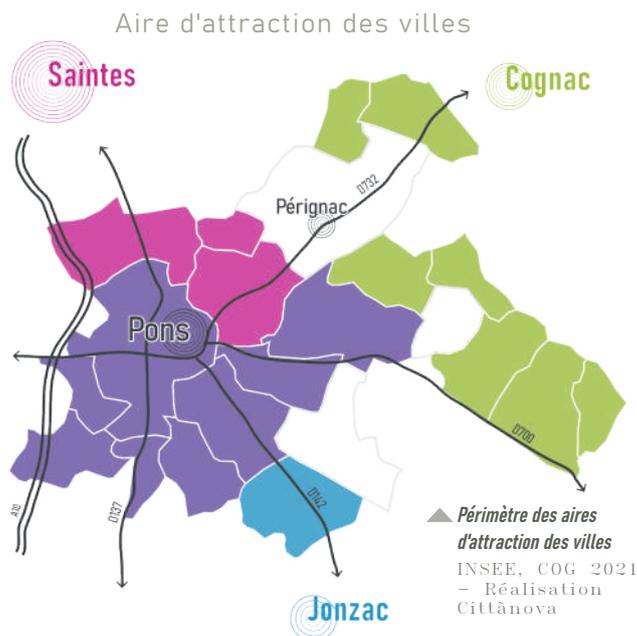
Une grande partie des communes de l'espace de vie de Pons sont situées à proximité de communes de taille importantes, Saintes et Cognac notamment. Ce sont deux pôles d'équipements, de services, de commerce et d'emplois conséquents. Le fonctionnement de l'espace de vie dépend pleinement de la présence de ces communes. Angoulême puis Jonzac, dans une moindre mesure, joue également un rôle important pour le territoire.

On constate sur la cartographie ci-dessous que le territoire de l'espace de vie est partagé entre plusieurs aires d'attraction des villes. L'attractivité du territoire est pleinement impacté par cette position géographique stratégique.

Une zone d'emploi est un espace géographique à l'intérieur duquel la plupart des actifs résident et travaillent, et dans lequel les établissements peuvent trouver l'essentiel de la main d'œuvre nécessaire pour occuper les emplois offerts.(INSEE)



▲ Zones d'emploi des communes de l'espace de vie de Pons
INSEE 2021 - Réalisation Cittànova

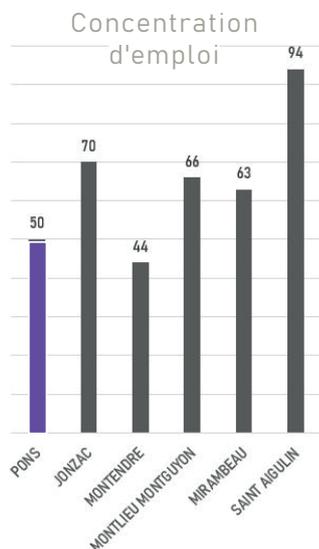


▲ Périmètre des aires d'attraction des villes
INSEE, COG 2021 - Réalisation Cittànova

L'aire d'attraction d'une ville est un ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclave, qui définit l'étendue de l'influence d'un pôle de population et d'emploi sur les communes environnantes, cette influence étant mesurée par l'intensité des déplacements domicile-travail principalement vers les entreprises de cette sphère. (INSEE)

1.2_ UN TERRITOIRE DÉPENDANT

Une dépendance importante aux polarités extérieures à l'espace de vie qui impacte le fonctionnement du territoire



L'indice de concentration de l'emploi mesure le rapport entre le nombre d'emplois total proposés sur un territoire et le nombre d'actifs occupés (actifs en emploi) qui y résident.

Une faible part d'emplois locaux

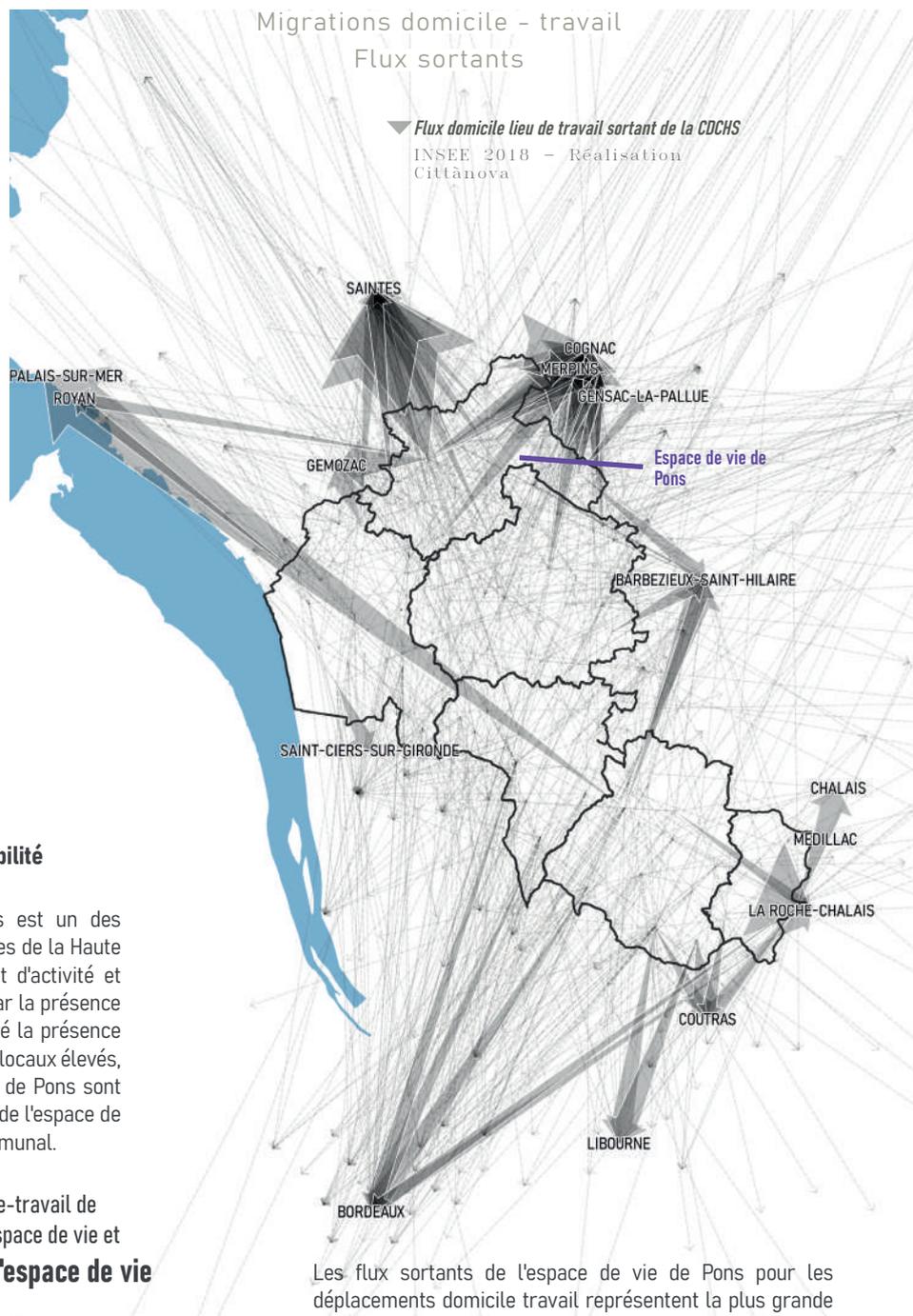
L'impact des bassins d'emplois sur la mobilité quotidienne

L'indice de concentration d'emploi de Pons est un des moins élevés de la Communauté de Communes de la Haute Saintonge. Pourtant les taux de chômage et d'activité et d'emploi sont au vert. Ce constat s'explique par la présence de grands pôles d'emplois à proximité. Malgré la présence de grands employeurs et un nombre d'emplois locaux élevés, les emplois des habitants de l'espace de vie de Pons sont principalement situés en dehors du territoire de l'espace de vie, et même en dehors du territoire intercommunal.

32% des flux domicile-travail de Pons résident dans l'espace de vie et travaillent dans l'espace de vie

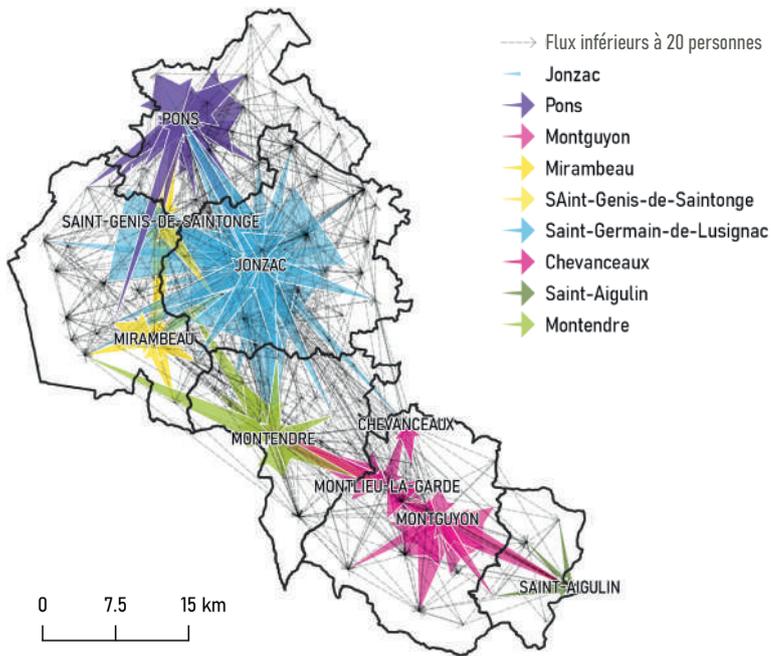
40% des flux domicile-travail de Pons résident dans l'espace de vie et travaillent en dehors de l'espace de vie

28% des flux domicile-travail de Pons résident en dehors de l'espace de vie et viennent y travailler



Les flux sortants de l'espace de vie de Pons pour les déplacements domicile travail représentent la plus grande part des déplacements concernant l'espace de vie de Pons. Ils se dirigent principalement vers les villes de : Cognac pour 25% des flux sortants, Saintes pour 22%, Chateaubernard à 10%, Gémozac à 4% et Merpins et Barbezieux-Saint-Hilaire à 3%.

Pour les flux internes à la CDCHS, les résidents de l'espaces de vie de Pons se rendent pour travailler à 43% vers Jonzac, 8% vers Jarnac-Champagne, 6% à Bois et de même pour Mirambeau, 5% à Saint-Genis-de-Saintonge, et 4% à Archiac et Sainte-Lheurine.

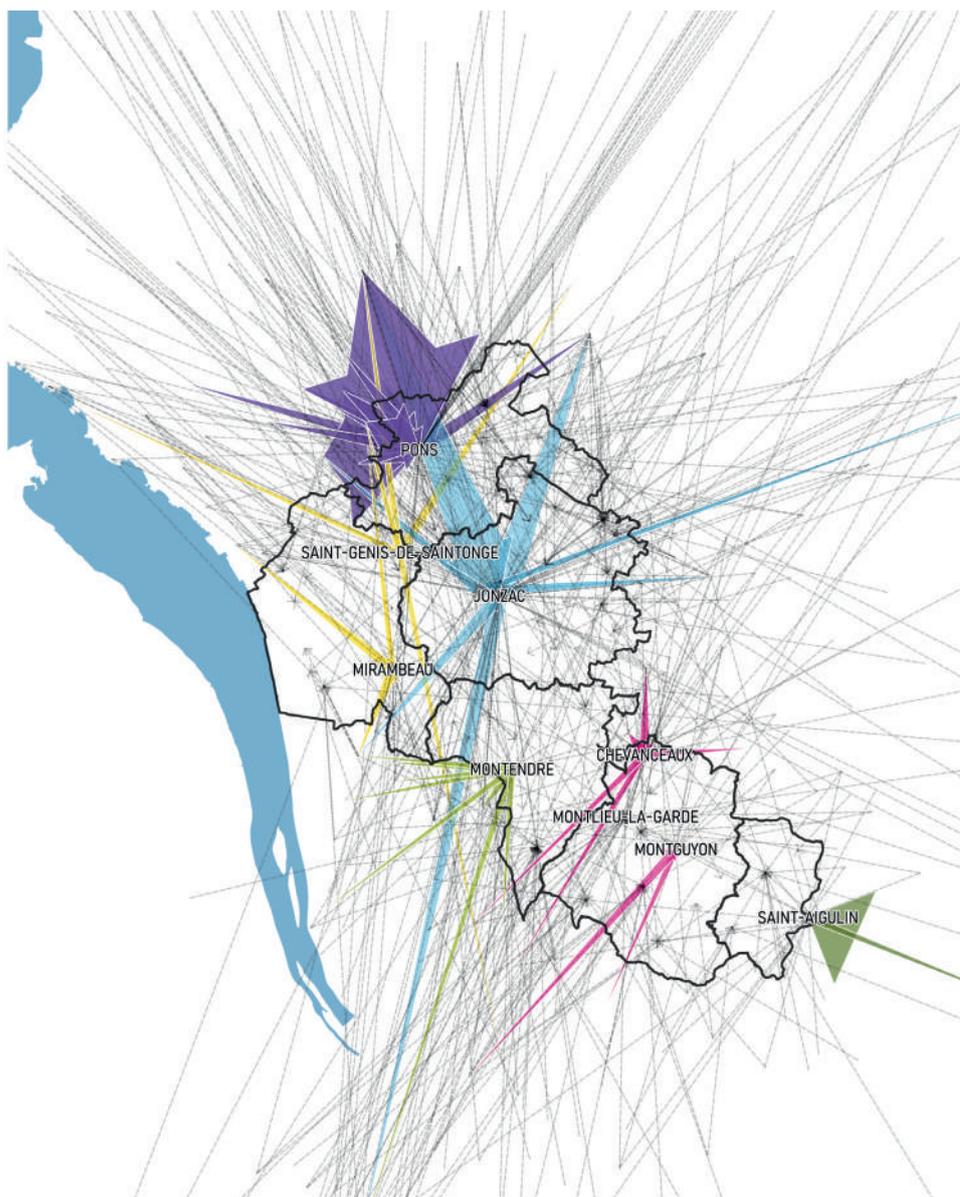


Une influence locale des polarités des espaces de vie

La commune de Pons rayonne à l'échelle de son espace de vie

Dans les flux internes à la CDCHS, la plupart sont aussi internes aux espaces de vie. C'est à dire que les personnes résident et travaillent dans le même espace de vie. Sans surprise, les destinations les plus courantes sont les polarités de chaque espace de vie.

Pour l'espace de vie de Pons, les flux internes à l'espace de vie représentent 32% des déplacements domicile travail le concernant. Les travailleurs se rendent principalement à Pons, et les autres communes ont une influence locale.

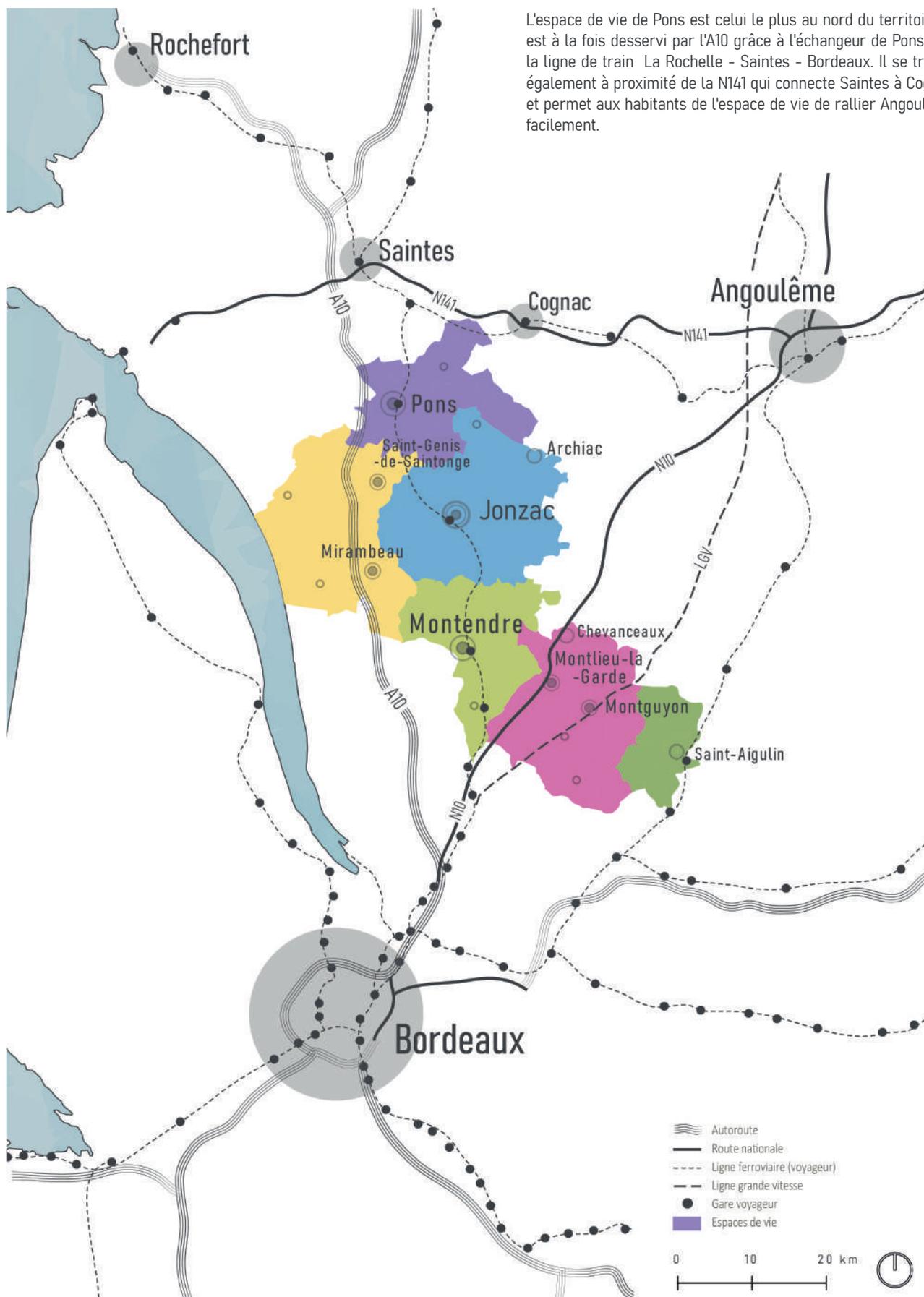


Une influence sur les communes au Nord de l'intercommunalité

Les polarités de l'espace de vie sont aussi attractives pour l'extérieur de l'intercommunalité. Les communes représentant les bassins d'emploi de la CDCHS ont une influence tout autour de leur position géographique.

On remarque une forte influence de la commune de Pons sur les communes proche plus au nord de la CDCHS.

1.3_ OFFRE DE MOBILITÉ ET INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT : DES ENJEUX ACCRUS PAR CETTE POSITION STRATÉGIQUE



La mobilité à grande échelle

La proximité de pôles d'équipements et d'emplois importants crée une dépendance qui pose la question de la mobilité. Cette situation géographique n'est profitable que si les services de mobilité permettent un accès facile aux points d'attractivité.

Infrastructures ferroviaires et routières

Trois lignes de train traversent le territoire de la Communauté de Communes de la Haute Saintonge : la ligne grande vitesse, la ligne La Rochelle-Saintes-Bordeaux qui s'arrête aux gares de Pons, Jonzac, Montendre et Bussac-forêt et la ligne Angoulême Bordeaux qui s'arrête à la gare de Saint-Aigulin.

La gare de Pons connaît un cadencement relativement important : en semaine, 6 trains par jour au départ de La Rochelle ou Saintes vers Bordeaux et 8 trains dans le sens inverse.

L'autoroute A10 traverse également l'ouest du territoire. L'espace de vie de Pons est desservi par un échangeur qui se situe sur la commune de Pons, une aire de service est également présente sur la commune de Saint-Léger.

L'espace de vie de Pons est le seul à être desservi à la fois par l'autoroute et par une ligne ferroviaire voyageur. L'accès aux pôles d'équipement et d'emploi les plus proches est donc facilité par la position géographique de l'espace de vie et par l'existence des infrastructures routières et ferroviaires.

Prégnance du véhicule individuel et problématique de mobilité lié à une offre faible de transports en communs

Sur le territoire de l'espace de vie 87.6 % de la population active utilise la voiture individuelle dans ses déplacements quotidiens. Comme dans tous les territoires ruraux, c'est le moyen de déplacement le plus utilisé.

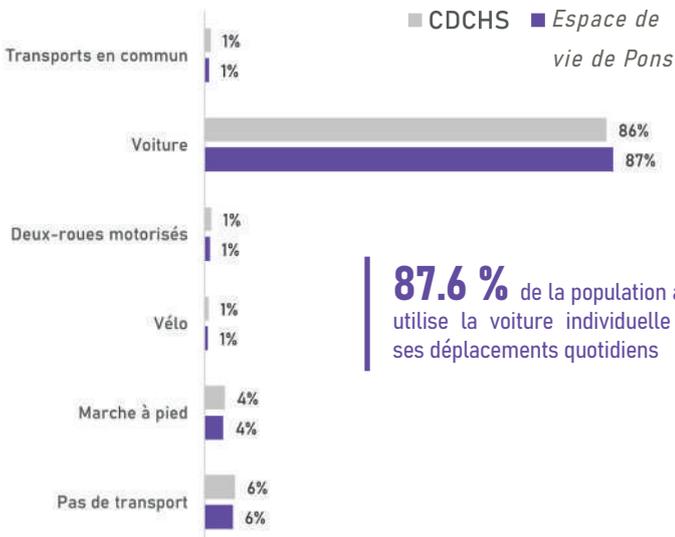
Ce constat pose la question de la mobilité des personnes non véhiculées, notamment les jeunes et les personnes âgées qui ne sont plus en capacité de conduire.

En outre, ce mode de déplacement impacte fortement l'environnement.

En dehors des trains, deux solutions de transport en commun sont proposées aux habitants :

- » Le transport à la demande proposé par la Région Nouvelle Aquitaine
- » Une ligne de bus Pons - Angoulême, avec un départ le matin et un le soir
- » Des lignes de bus scolaires

Les problématiques de mobilité se ressentent davantage dans les communes rurales car elles n'offrent pas ou peu d'équipements et services et que leur population est vieillissante, ce qui accroît les besoins d'accessibilité aux commerces et services de proximité.



87.6 % de la population active utilise la voiture individuelle dans ses déplacements quotidiens

Temps de trajet depuis Pons

Mode de transport	Destination	Temps de trajet
Voiture	SAINTES	20 minutes
	JONZAC	20 minutes
	ANGOULÊME	1 heure
	COGNAC	30 minutes
	BORDEAUX	1h20
	ROCHEFORT	45 minutes
Train	SAINTES	20 minutes
	BORDEAUX	1h30



▲ Photo à Chadenac 2021
Cittànova

PROJETS EN COURS

+ Des projets de sécurisation des traversées de centre-bourgs

Pour palier à cette problématique de circulation dangereuse dans les centre-bourgs, liée à cette typologie de village rue, de nombreux élus évoquent des projets en cours ou en réflexion pour leurs communes : Belluire, Marignac...

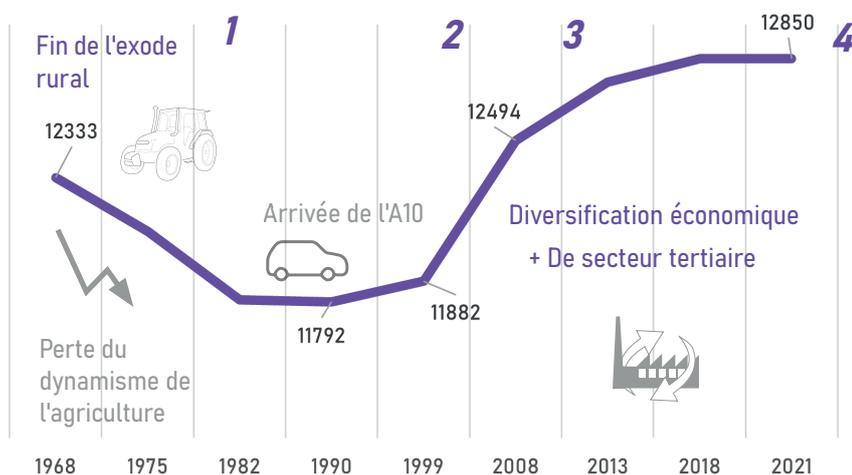
PARTIE 2

Une dépendance aux polarités extérieures équilibrée par une attractivité locale fondée sur une économie identitaire et un cadre de vie de qualité

2.1_ UN TERRITOIRE AUX PROBLÉMATIQUES D'ATTRACTIVITÉ RURALES DYNAMISÉ PAR SON ÉCONOMIE

Histoire du développement de l'espace de vie de Pons ces 50 dernières années

Évolution de la population sur l'espace de vie



▲ Évolution de la population au sein de l'espace de vie de Pons. Source INSEE 2018
- Cittànova

1 Une perte d'attractivité entre les années 70 et 80 : une population rurale qui part s'installer dans les villes

L'exode rural datant du début de l'âge industriel jusqu'aux années 70 se poursuit sur ce territoire. Le solde migratoire est négatif sur cette période, les habitants quittent le territoire, et le solde naturel devient lui aussi négatif, traduisant un vieillissement de l'espace de vie.

En effet, la population de ces terres rurales, suite à une déprise agricole et un changement de mentalité cherchant de meilleures conditions de vie dans les villes, préfère aller s'installer dans les plus grosses communes.

Ainsi, la commune de Pons connaît son pic démographique, avec 4861 habitants dans les années 80, profitant de l'attractivité de son statut de commune plus urbanisée concentrant les emplois, ainsi que de la dynamique du commerce de Cognac, la viticulture reprenant son essor après les privations des guerres du XX^{ème} siècle.

2 Une attractivité retrouvée, mais un territoire vieillissant, des soldes migratoire et naturel qui s'équilibrent des années 80 à 2000

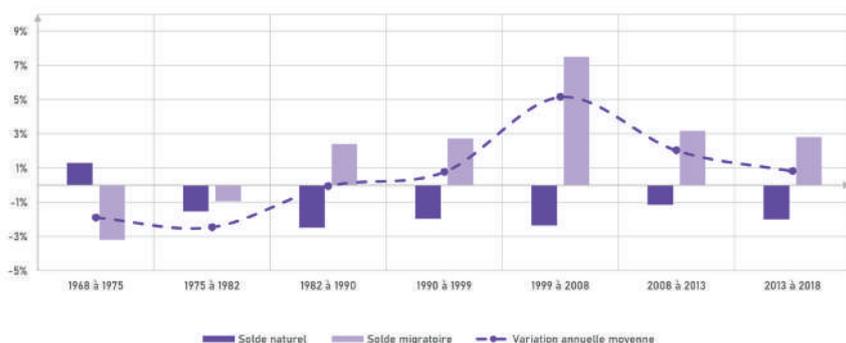
Avec l'arrivée de l'autoroute A10 et d'un maillage routier plus performant, les territoires ruraux retrouvent une certaine attractivité. Le solde migratoire redevient positif et va augmenter durant cette période.

Le territoire restant plutôt vieillissant, la part de jeunes est assez faible et le solde naturel devient plus fortement négatif, avec beaucoup plus de décès que de naissances sur l'espace de vie.

La population globale de l'espace de vie reste donc stagnante, avec un déplacement de ses habitants des communes plus urbanisées vers les communes rurales. Cela s'explique par une population plus vieillissante dans les communes urbanisées, et les migrations résidentielles ciblant du foncier plus accessible dans les communes rurales, ainsi que les zones pavillonnaires plus écartées des bassins d'emplois dans les communes rurales alentour. Celles-ci gagnent une attractivité nouvelle grâce au développement des réseaux de transport.



▲ Évolution de la population au sein de la commune de Pons. Source INSEE 2018
- Cittànova



▲ Évolution de la population au sein de l'espace de vie de Pons. Source INSEE 2018
- Cittànova

3 A partir des années 2000 : une diversification économique qui rend l'espace de vie très attractif

Entre les années 2000 et 2010, la commune de Pons perd des habitants. Pourtant la population de l'espace de vie augmente fortement. Ce sont donc les communes rurales alentour de la ville de Pons qui gagnent en population.

A cette période, si le solde naturel est toujours très bas et négatif (plus de décès que de naissances), le solde migratoire lui, connaît une montée fulgurante qui porte cette forte augmentation de la population de l'espace de vie.

Cela est dû à une diversification économique : différentes grosses entreprises sont venues s'implanter sur le territoire, notamment dans le secteur de l'industrie et les secteur tertiaire, s'y développent et créent un grand nombre d'emploi. Les populations en recherche d'emploi viennent donc s'installer à proximité de ces entreprises.

On a également une influence des polarités extérieures : Angoulême; Cognac, Saintes, dont les zones d'attractivité s'agrandissent et font bénéficier les communes sur l'extérieur de l'espace de vie, comme Saint-Martial-sur-Né, Cierzac et Celles, dont les populations augmentent de plus de 45% entre 1999 et 2013 selon l'INSEE.

4 Depuis les années 2010, une attractivité particulière

Ces dernières années, la population de l'espace de vie, de la commune de Pons, et plus généralement de l'intercommunalité augmente de manière plutôt constante.

Le solde naturel qui reste négatif semble quelque peu augmenter, et le solde migratoire lui a diminué par rapport au pic des années 2000. Il reste cependant positif et permet d'expliquer l'augmentation constante de population sur la CDCHS, l'espace de vie et la commune.

L'espace de vie de Pons est donc aujourd'hui un territoire attractif, dont la population augmente grâce aux arrivées, qui compensent le fait que le territoire soit vieillissant, avec plus de décès que de naissances sur l'espace de vie.

Exemple de l'entreprise Renaud champignons à Avy



Création de l'entreprise

1970
3 salariés

1990
30 salariés

2002
180 salariés

2021
350 salariés

▲ *Production de l'entreprise Renaud & Fils, Renaud Champignon.*

- Source : <https://www.champignonsrenaud.fr> - traitement : Cittànova

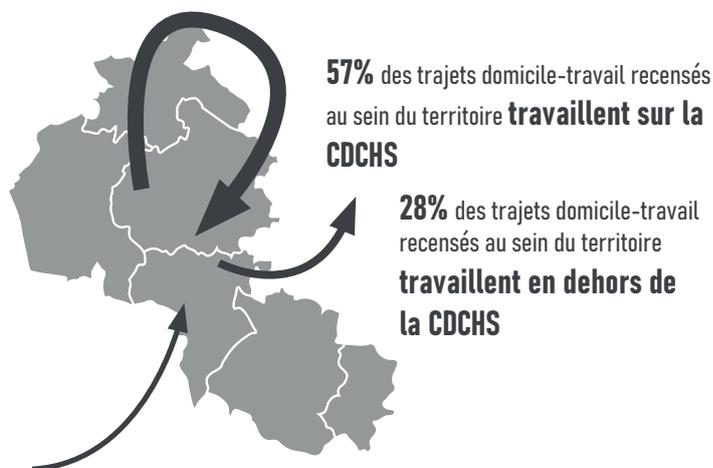
◀ *Historique de l'entreprise Renaud & Fils, Renaud Champignon.*

- Source : <https://www.champignonsrenaud.fr>

- traitement : Cittànova

2.3. DES INDICATEURS ÉCONOMIQUES AU VERT

Flux domicile-travail internes et externes à la CDCHS



16% des trajets domicile-travail recensés au sein du territoire ne résident pas à la CDCHS et **viennent y travailler**

▲ *Statistique des flux domicile-travail de la CDCHS*
INSEE 2018 – Réalisation Cittanova

A l'intérieur de la CDCHS, se dessinent encore d'autres flux entre les différents espaces de vie. Les flux les plus importants sont ceux internes aux espaces de vie, ceux-ci étant particulièrement dessinés selon les aires d'influences de leurs communes importantes.

Le schéma ci-contre représente les parts d'échanges pour tous les flux entre domiciles et lieux de travail internes à l'intercommunalité. C'est-à-dire toutes les personnes travaillant et résidant au sein de la CDCHS. La part de ces flux étant interne aux espaces de vie est reportée à l'intérieur du schéma de l'espace de vie : 27% des flux internes à la CDCHS sont internes à l'espace de vie de Jonzac, alors que seulement 2% de ces flux sont des personnes travaillant et résidant dans l'espace de vie de Saint-Aigulin. Les flèches représentent les échanges entre les espaces de vie : 4% des flux internes à la CDCHS sont des personnes résidant sur l'espace de vie de Mirambeau et se rendant sur celui de Jonzac pour travailler.

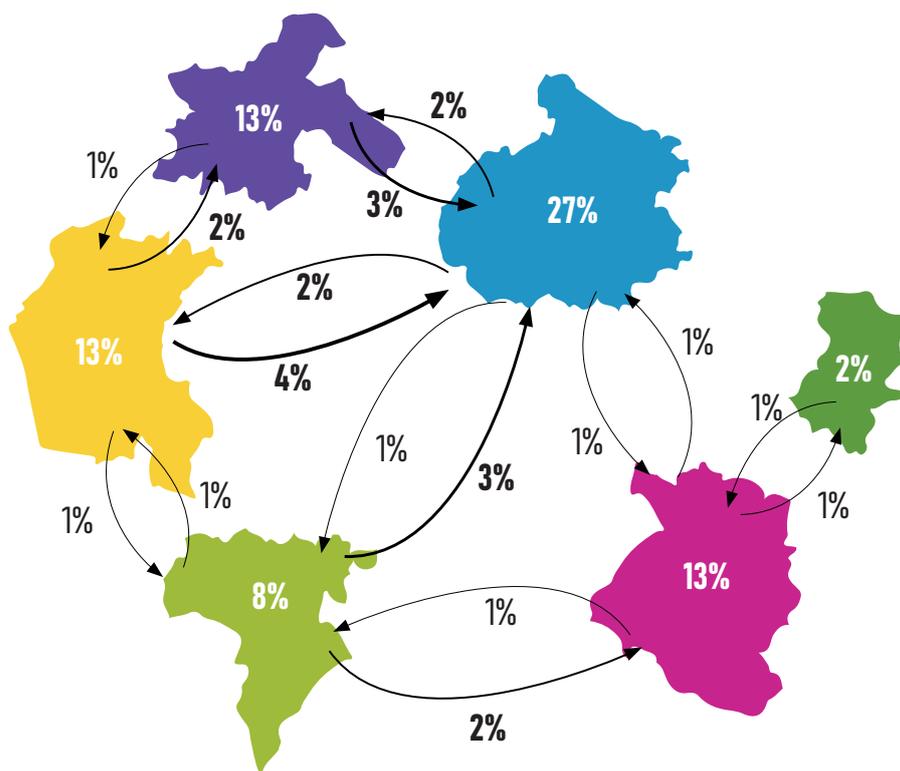
L'espace de vie de Jonzac joue un rôle assez central sur le territoire, en concentrant 27% des flux en son sein, mais gardant des connexions avec les autres espaces de vies qui se rendent sur celui de Jonzac pour travailler plutôt qu'inversement.

Les connexions se font surtout aussi en fonction de leurs emplacements géographiques. Ainsi, l'espace de vie de Saint Aigulin est plutôt isolé au Sud et n'a de relations pour ses flux domicile travail les plus importants qu'avec l'espace de vie de Montguyon.

Une intercommunalité attractive en terme d'emploi

Les flux domicile-travail indiquent les trajets recensés au sein de la CDCHS entre le lieu de résidence et le lieu de travail d'une personne travaillant et/ou résidant sur le territoire. Ils ne concernent donc pas seulement les habitants des 129 communes de l'intercommunalité.

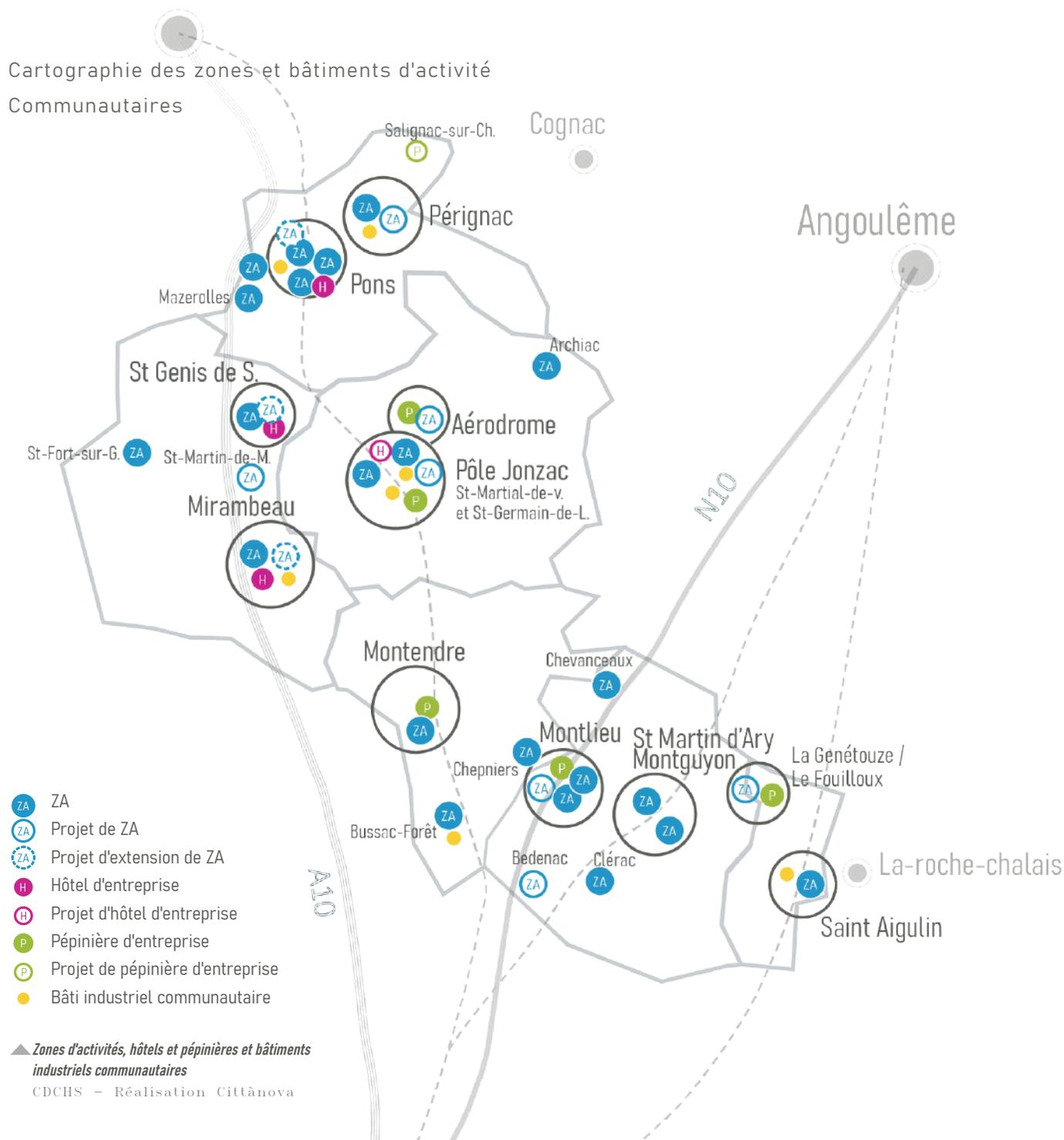
En étudiant les flux domicile-travail de la CDCHS, on remarque une importance particulière de ses flux internes. Dans tous les déplacements entre les lieux de résidence et les lieux de travail concernant la CDCHS, 57% sont des flux internes, 28% sortent de la CDCHS pour travailler et 16% y entrent pour travailler. L'économie interne au territoire est particulièrement forte pour ses résidents, et l'intercommunalité se décline à l'échelle de ses bassins d'emplois.



▲ *Statistique des flux domicile-travail internes à la CDCHS*
INSEE 2018 – Réalisation Cittanova

- ESPACE DE VIE DE PONS
- ESPACE DE VIE DE JONZAC
- ESPACE DE VIE DE MONTENDRE
- ESPACE DE VIE DE MONTLIEU-LA-GARDE - MONTGUYON
- ESPACE DE VIE DE MIRAMBEAU - SAINT-GENIS-DE-SAINTONGE
- ESPACE DE VIE DE SAINT-AIGULIN

Les zones d'activité et bâtiments économiques communautaires : des projets porteurs pour l'économie haute-Saintongeaise



L'innovation, au cœur de la politique économique de la Communauté de Communes de la Haute-Saintonge

La Communauté de Communes est particulièrement active en termes de création et d'extension de zones d'activités économiques. Plusieurs projets sont actuellement en cours de réalisation au cœur de l'intercommunalité telle que la zone d'activité de Saint-Genis-de-Saintonge. Au delà des zones d'activité, l'intercommunalité porte également des projets de pépinières d'entreprises et d'hôtels d'entreprise. Chacun de ces pôles économiques sont orientés vers des secteurs particuliers : la maison de la forêt à Montendre, le pôle mécanique de la Genétouze, l'aérodrome Jonzac-Neulles.

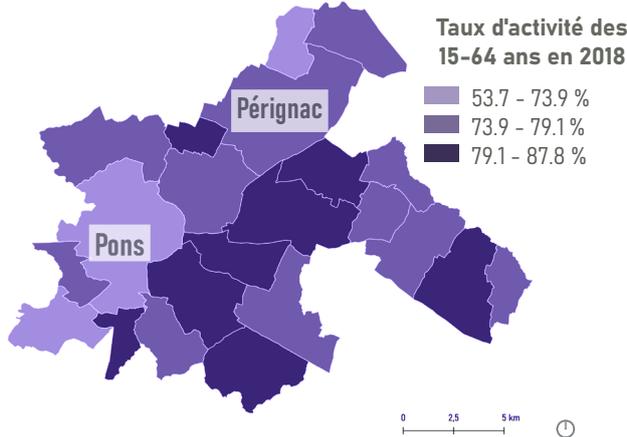
Les pépinières et hôtels d'entreprises proposent différents services aux entreprises afin de veiller au dynamisme économique de l'intercommunalité et d'accueillir des nouvelles entreprises.

Emploi et activité des habitants de l'espace de vie : des indicateurs très positifs

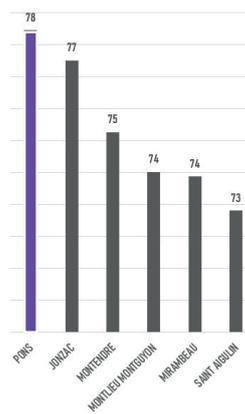
Les indicateurs économiques du territoire sont les plus positifs de l'intercommunalité.

Le taux de chômage est le plus faible tandis que les taux d'emplois et d'activité sont les plus élevés si on les compare à ceux des autres espaces de vie.

Taux d'activité des 15-64 ans



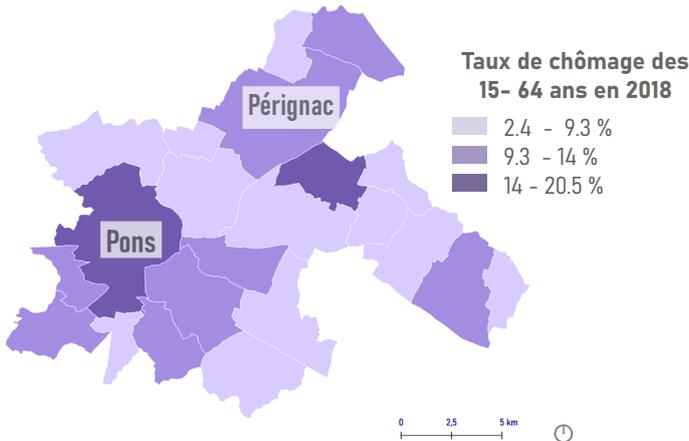
Taux d'activité par espace de vie



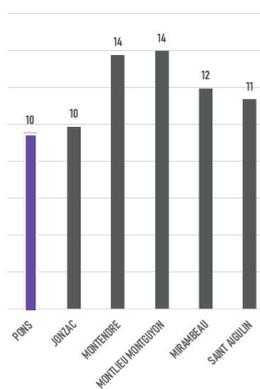
Le **taux d'activité** est le rapport entre le nombre d'actifs (personnes en emploi et chômeurs) et l'ensemble de la population

Le **taux de chômage** est le pourcentage de chômeurs dans la population active (personnes en emploi et chômeurs).

Taux de chômage des 15-64 ans

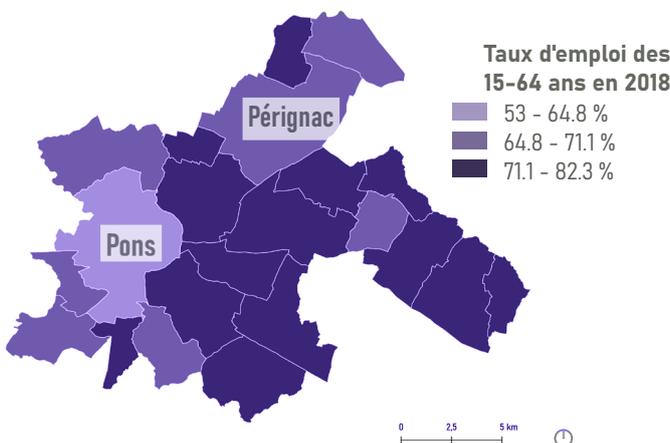


Taux de chômage par espace de vie

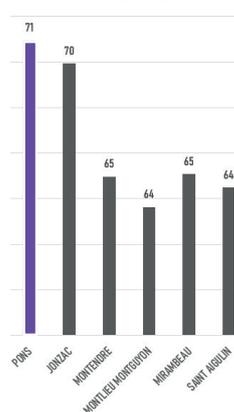


Le **taux d'emploi** est le rapport entre le nombre de personnes en emploi et le nombre total de personnes.

Taux d'emploi des 15-64 ans



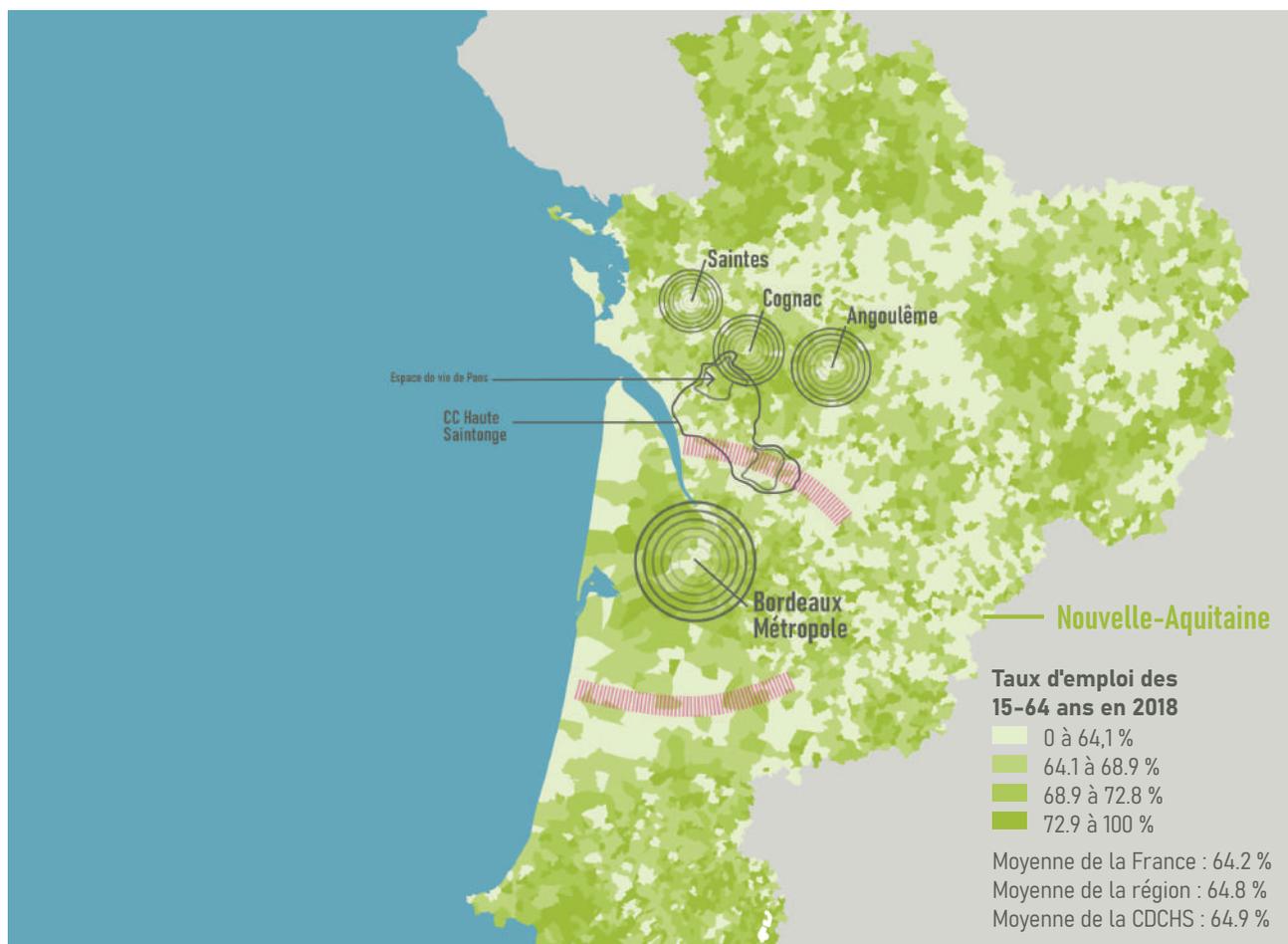
Taux d'emploi par espace de vie



▲ Taux d'activité, de chômage et d'emploi des 15 - 64 ans en 2018
INSEE : RP2018 - Réalisation Cittanova

Un clivage nord-sud au sein de l'intercommunalité

Une zone de "coupure" entre Bordeaux et l'ensemble Saintes-Cognac-Angoulême



▲ *Taux d'emploi des 15-64 ans en 2018 par commune à l'échelle de la Nouvelle-Aquitaine*
INSEE : RP2018, IGN BD TOPO - Réalisation Cittanova

Cette carte permet d'apprécier l'impact de la position géographique de l'espace de vie de Pons sur la santé économique du territoire. On constate que les communes les plus importantes (Bordeaux, Saintes, Cognac et Angoulême) connaissent un taux d'emplois relativement bas. Cela s'explique par une démographie élevée, une densité de population très importante, une population plus jeune qu'en milieu rural, et une population globalement moins aisée.

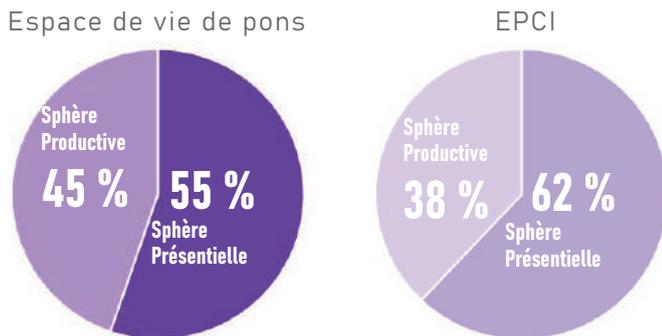
Les couronnes de ces communes, notamment de Bordeaux, connaissent un taux d'emplois important, qu'il s'agisse de la couronne proche ou plus éloignée. Le nord de la Haute-Saintonge connaît des indicateurs économiques plus positifs que la partie sud. En dehors de l'influence de Cognac / Saintes / Bordeaux, l'attractivité de la viticulture et de la distillerie impacte également la santé économique du territoire.

Au sud de l'intercommunalité, on constate une zone qui débute autour de l'estuaire de la Gironde, passe par le sud de la Haute Saintonge et s'étend jusqu'à l'ouest de la Dordogne (matérialisée par le trait hachuré rose sur la carte) où le taux d'emplois est globalement bas. On constate la même dynamique au sud de Bordeaux, au nord du département des Landes. Ces zones sont des espaces de "coupure" entre deux grandes aires influentes des pôles d'emplois.

2.2_ L'AGRICULTURE : UN SECTEUR QUI RESTE DOMINANT DANS L'ÉCONOMIE ET L'IDENTITÉ LOCALE

Les trois particularités économiques de l'espace de vie : économie productive, agriculture et construction

Part des emplois de la sphère productive et présenteielle



▲ Part des emplois relatifs à la sphère productive et présenteielle
INSEE - Réalisation Cittanova

ZOOM SUR les activités productives Et présenteielles

- » **Les activités présenteielles** sont les activités mises en œuvre localement pour la production de biens et de services visant la satisfaction des besoins de personnes présentes dans la zone, qu'elles soient résidentes ou touristes. (INSEE)
- » **Les activités productives** sont déterminées par différence. Il s'agit des activités qui produisent des biens majoritairement consommés hors de la zone et des activités de services tournées principalement vers les entreprises de cette sphère. (INSEE)

Des secteurs d'activité identitaires

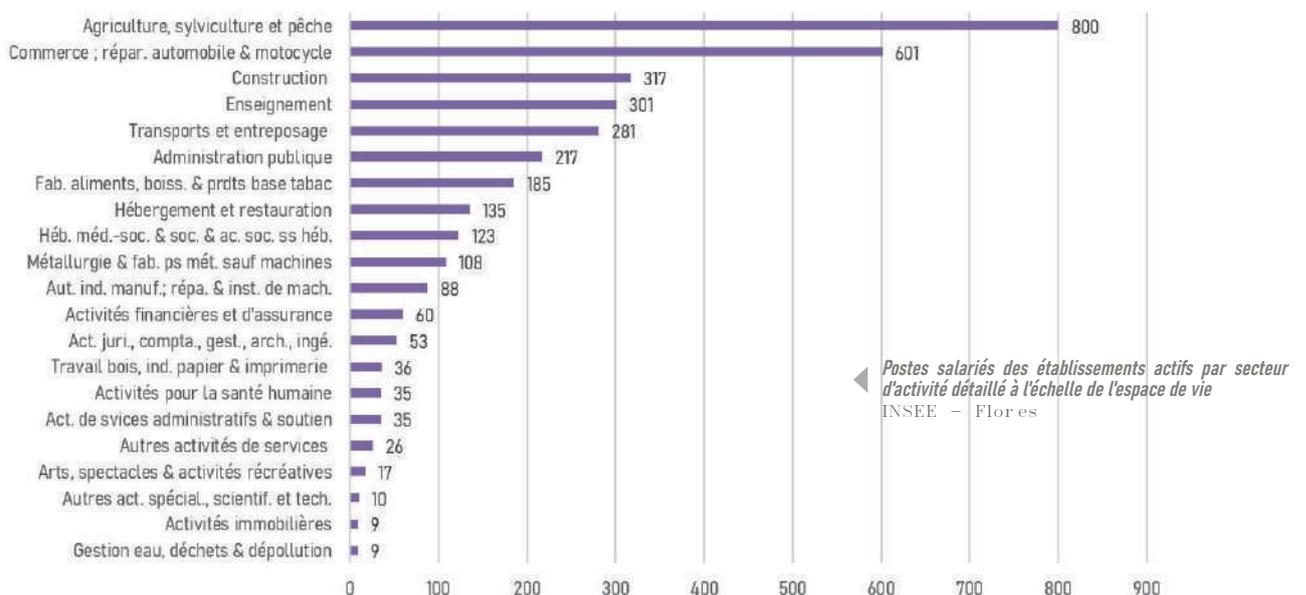
Le premier secteur employeur à l'échelle de l'espace de vie est l'agriculture, avec 800 postes salariés. On trouve ensuite le commerce en seconde position. L'économie locale est donc en grande partie tournée vers l'agriculture et notamment la viticulture (culture, exploitation et transformation avec les activités de distillerie).

La production de Cognac fait donc partie prenante de l'histoire du territoire comme de sa santé économique aujourd'hui. C'est un secteur florissant.

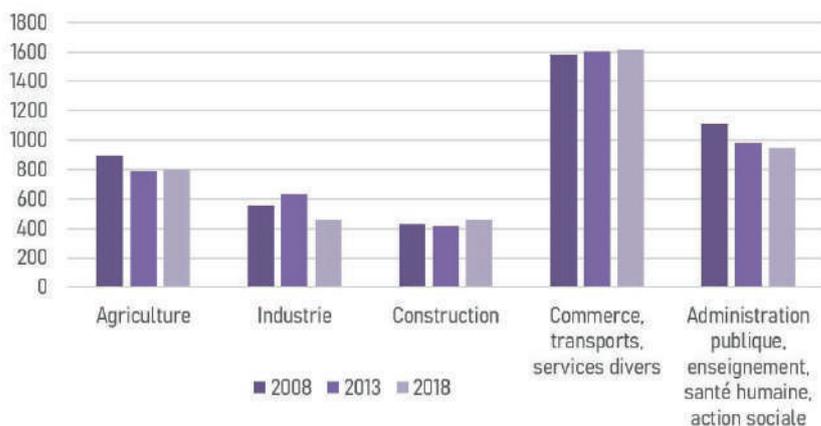
L'économie de l'espace de vie de Pons est aussi tertiaire, avec une place importante donnée aux secteurs du commerce, transport et services divers ainsi qu'à celui de l'administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale.

Le secteur de la construction représente 301 postes salariés, ce n'est pas le secteur le plus représenté cependant il occupe une place plus importante que dans les autres espaces de vie.

Postes salariés des établissements actifs par secteur d'activité détaillé



Évolution des secteurs d'activité selon les emplois à l'échelle de l'espace de vie



▲ *Emplois salariés par secteur d'activité en 2008, 2013 et 2018*
INSEE – Réalisation Cittanova

CHIFFRES-CLÉS

Part de l'emploi salarié dans la

CONSTRUCTION

- 6 % en France
- 7 % en Charente Maritime
- 6 % dans la CDCHS
- 10 % sur l'espace de vie de Pons

CHIFFRES-CLÉS

Part de l'emploi salarié dans l'

AGRICULTURE

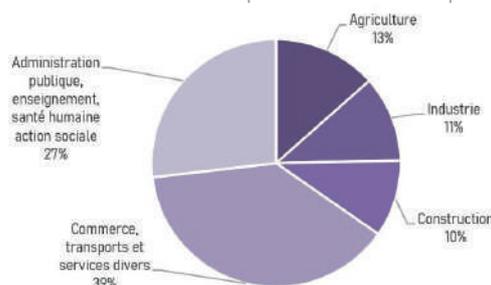
- 2.7 % en France
- 5.5 % en Charente Maritime
- 10 % dans la CDCHS
- 13 % sur l'espace de vie de Pons

Le secteur tertiaire : secteur d'activité le plus représenté tant en terme d'établissements que d'emploi.

En dehors de la prégnance de l'agriculture et de la construction sur l'économie locale, le secteur tertiaire est le secteur dominant, il représente 29 % des établissements basés sur l'espace de vie.

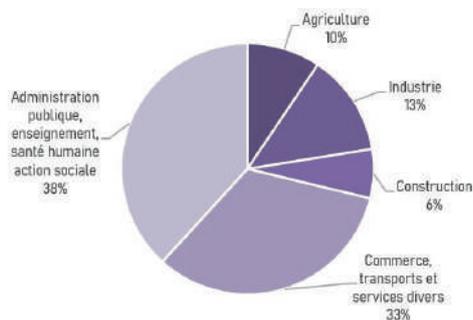
Ce n'est pas une spécificité de l'espace de vie de Pons, c'est une caractéristique qui se retrouve également en Haute Saintonge et au niveau national. Le secteur tertiaire s'est développé petit à petit depuis les années 1960, période à laquelle l'agriculture, autrefois pilier de l'économie Haute-Saintongeaise, a commencé à perdre en dynamisme. On constate que le secteur de l'administration publique, enseignement, santé humaine est action sociale est nettement moins représenté au sein des emplois de l'espace de vie qu'à l'échelle de la Communauté de Commune.

Secteurs d'activité des emplois salariés sur l'espace de vie de Pons



▲ *Emplois salariés par secteur d'activité en 2018*
INSEE – Réalisation Cittanova

Secteurs d'activité des emplois salariés sur l'intercommunalité



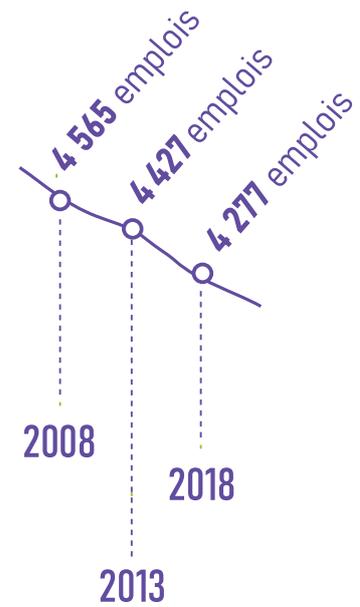
▲ *Emplois salariés par secteur d'activité en 2018*
INSEE – Réalisation Cittanova

Une baisse du nombre d'emplois sur la dernière période

On constate une baisse du nombre d'emplois entre 2008 et 2013 et entre 2013 et 2018. En effet, l'espace de vie de Pons comptait :

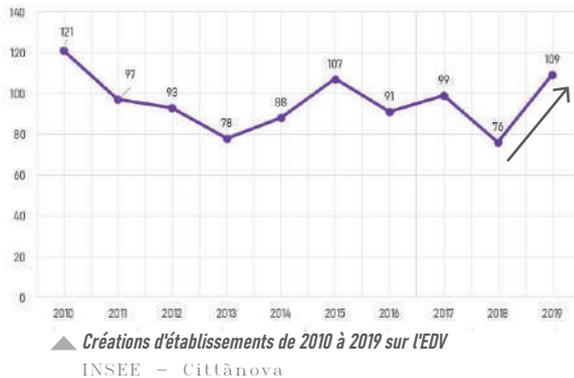
- » 4565 emplois en 2008
- » 4427 emplois en 2013
- » 4277 emplois en 2018

Cette décroissance concerne principalement les secteurs de l'industrie et de l'administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale, comme on peut le voir sur le graphique ci-contre. Malgré un regain de dynamisme sur la période 2003-2013, le secteur de l'industrie perd un nombre d'emploi important sur la période 2013-2018. Le secteur agricole perd également quelques emplois, cependant il maintient sa première place au sein des postes salariés, comme on peut l'a vu sur le graphique ci-dessus.



Un regain de dynamisme récent ?

Créations d'établissements par an à l'échelle de l'espace de vie



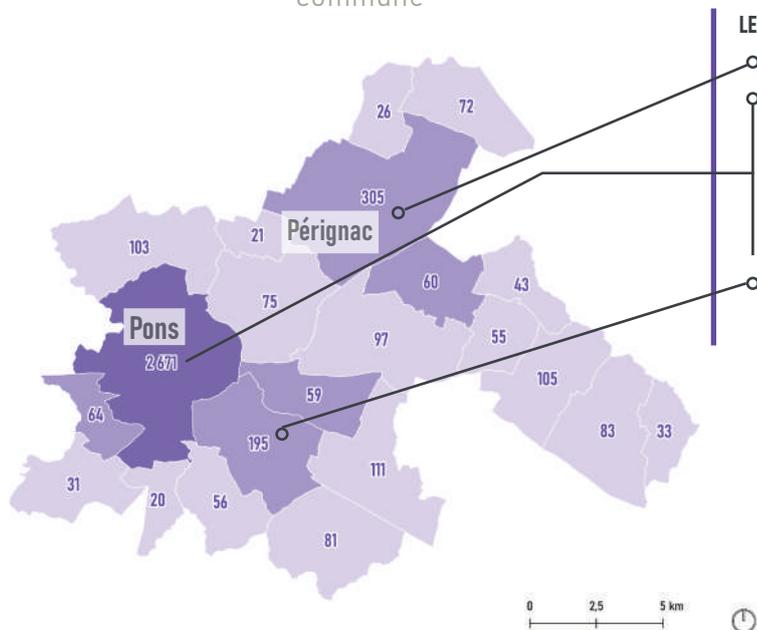
L'espace de vie de Pons connaît un dynamisme important quant à la création d'établissements sur l'année 2019. En 2019, 109 établissements ont été créés au sein de l'espace de vie. Les secteurs d'activités touchés par ces créations sont assez variés, il s'agit principalement du secteur tertiaire cependant le secteur secondaire (construction et industrie) représente 25 % des créations d'établissements.

Ce regain de dynamisme fait suite à une décroissance des créations d'entreprises constatées en 2018. En 2018, seulement 76 établissements ont été créés contre 107 en 2015. Cette dynamique fait écho à la baisse du nombre d'emplois constatée sur la dernière période.

2.4_ LES LIEUX D'EMPLOI SUR L'ESPACE DE VIE : UNE STRUCTURE ÉCONOMIQUE TRÈS POLARISÉE

Des emplois centralisés à Pons

Concentration et nombre d'emplois par commune



LES GRANDES ENTREPRISES DU TERRITOIRE

- Chalvignac industries (industrie, Pérignac) - 54 salariés
- Transport R. Renaud & Cie (service, Pons) - 156 salariés
- Sodipons (commerce, Pons) - 127 salariés
- Nouvelle colibri pâtisseries (industrie, Pons) - 91 salariés
- Sobeca (industrie, Pons) - 58 salariés
- Distillerie de La Tour (Industrie, Pons) - 56 salariés
- Renaud et Fils (industrie, Avy) - 251 salariés

» De grandes entreprises industrielles

Parmi les entreprises les plus importantes du territoire, la majorité fait partie du secteur de l'industrie.

» Des emplois polarisés à Pons

On constate que les emplois sont polarisés à Pons. Pérignac se démarque ensuite avec 305 emplois.

▲ Concentration et nombre d'emploi sur l'EDV en 2018
INSEE RP 2018 - Réalisation Cittanova

Indicateur de concentration d'emploi

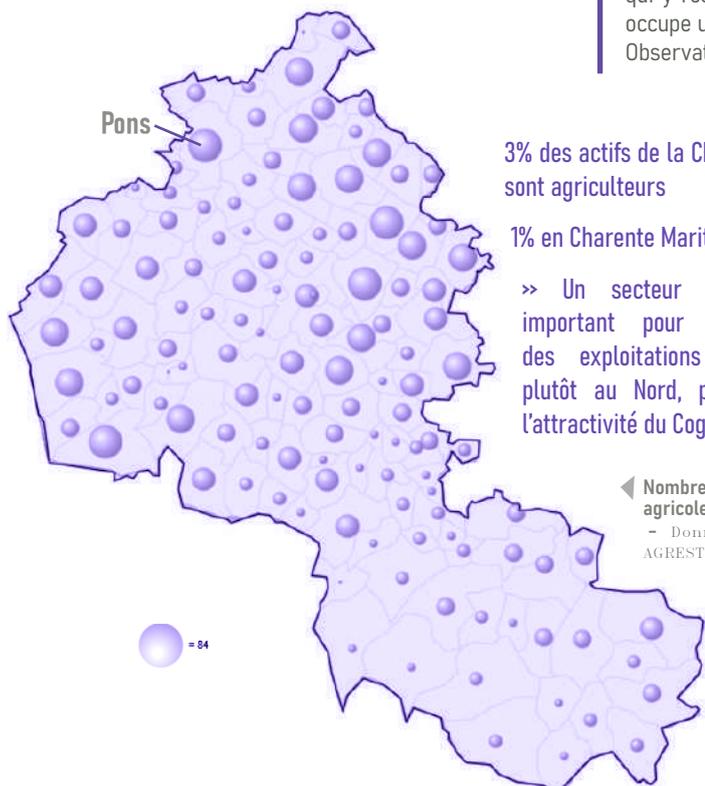
- 12 - 53
- 53 - 101
- 189 - 383

2671 Nombre d'emplois au LT par commune

L'INDICATEUR DE CONCENTRATION DE L'EMPLOI mesure le rapport entre le nombre d'emplois total proposés sur un territoire et le nombre d'actifs occupés (actifs en emploi) qui y résident.

Cet indicateur permet d'apprécier la fonction de pôle d'emploi ou la fonction résidentielle d'un espace. Si cet indice est supérieur à 100 alors le nombre d'emplois proposés localement est plus important que le nombre d'actifs qui y résident et qui ont un emploi. Dans ce cas, le territoire considéré occupe une fonction de pôle d'emploi.

Observatoire des territoires (source : INSEE).



3% des actifs de la CDCHS sont agriculteurs

1% en Charente Maritime

» Un secteur économique important pour la CDCHS, des exploitations localisées plutôt au Nord, profitant de l'attractivité du Cognac

◀ Nombre agricole d'exploitation en 2020
- Données provisoires AGRESTE 2020

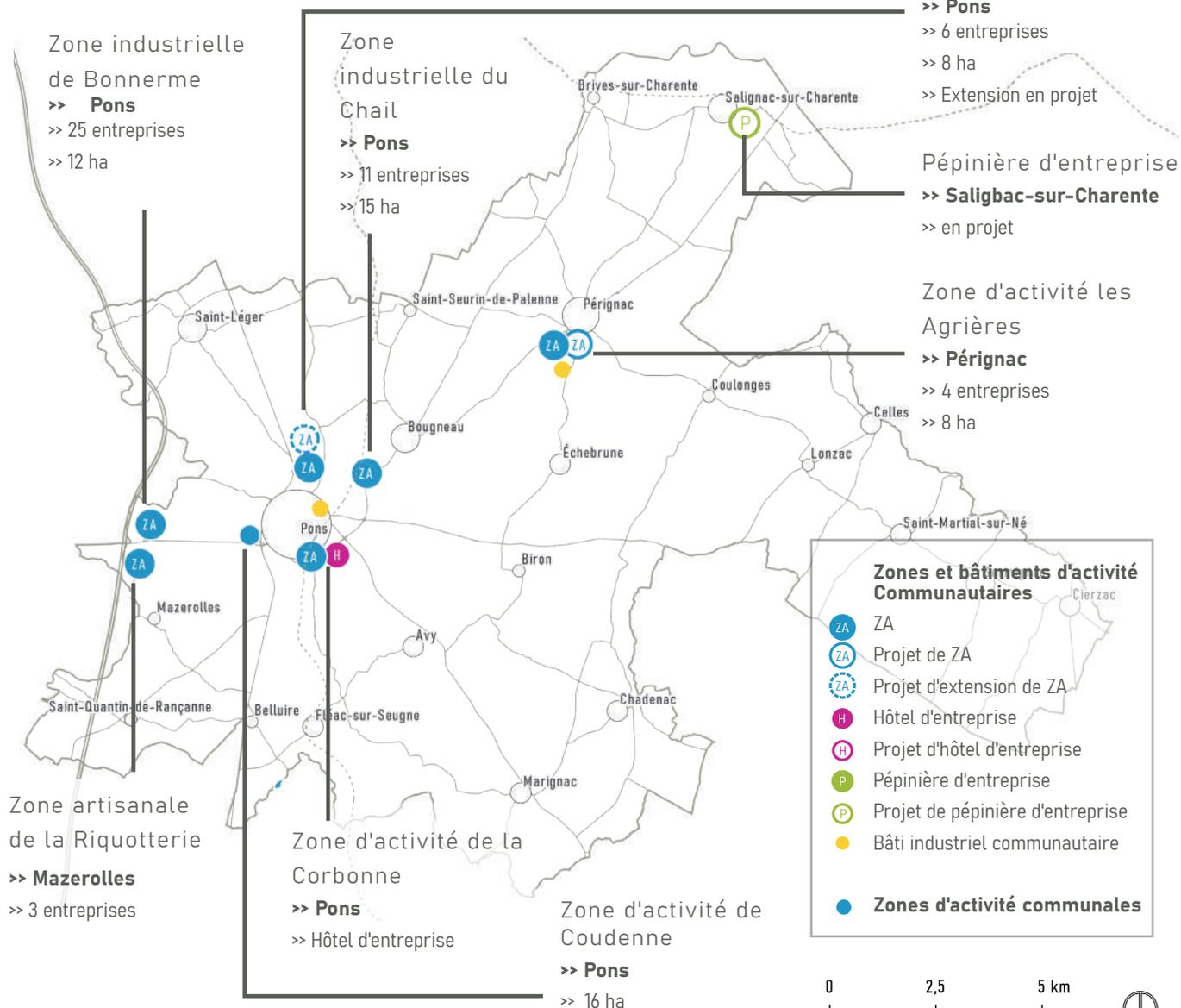
◉ = 84

L'importance de l'agriculture au sein de l'économie et de l'identité locale

Comme on le voit sur la carte du nombre d'emploi par commune (pages suivantes), toutes les communes de l'espace de vie, même celles qui comportent le moins d'habitants, indiquent un nombre élevé d'emploi. Ce constat est dû au dynamisme de l'agriculture et notamment de la viticulture sur l'intercommunalité. Sur la cartographie ci-contre on constate que ce dynamisme agricole est particulièrement présent sur les espaces de vie situés au nord de l'intercommunalité, ceux de Pons et Jonzac notamment.

Les zones d'activités économiques, lieux dynamiques et privilégiés de l'emploi

Les zones d'activité de l'espace de vie de Pons



▲ Zones d'activités, hôtels et pépinières d'entreprises sur l'espace de vie de Pons
 CDCHS - IGN BD TOPO - Réalisation Cittànova



▲ L'hôtel d'entreprise de Pons
 territoires.nouvelle-aquitaine.fr

L'hôtel d'entreprise de Pons : une nouvelle vie pour la friche Wesper

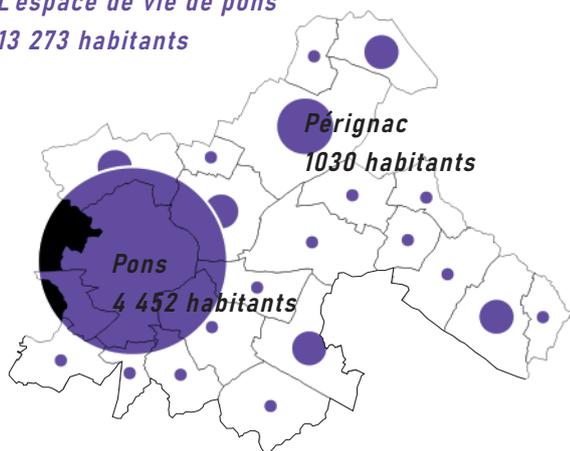
L'entreprise Wesper était spécialisée dans la climatisation industrielle. Elle a été créée en 1948, à Pons. Pendant longtemps elle a été un des plus grands employeurs du territoire, employant jusqu'à une centaine de salariés. Elle a été placée en liquidation judiciaire en 2015, provoquant un grand nombre de licenciement. Cet événement a été vécu comme un traumatisme pour le territoire, menant les collectivités locales à s'investir pour offrir une nouvelle vie à ce site industriel de 6 hectares. La Communauté de Communes de la Haute Saintonge a acquis la friche afin d'y implanter un hôtel d'entreprise qui accueille aujourd'hui 10 entreprises artisanales et de petite industrie.

2.6. ÉVOLUTION DÉMOGRAPHIQUE : LE VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION ÉQUILIBRÉ PAR UNE ATTRACTIVITÉ RÉSIDENTIELLE IMPORTANTE

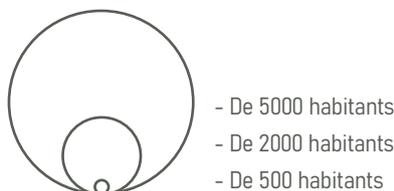
Un espace de vie vieillissant mais attractif, une caractéristique rurale compensée par des polarités attractives

Répartition de la population

L'espace de vie de Pons
13 273 habitants



▲ Population en 2022 données CDCHS
- Cittànova



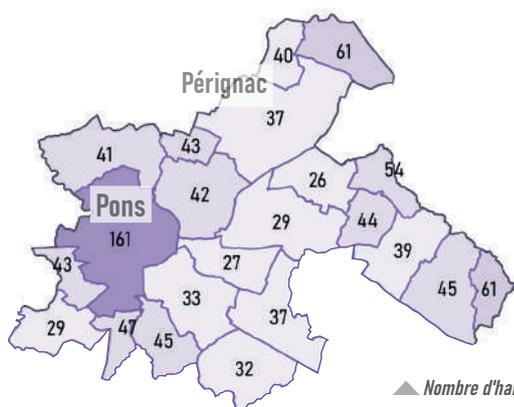
35% des habitants de l'espace de vie vivent sur la commune de Pons

Une répartition inégale de la population : une ville centre et des communes peu peuplées

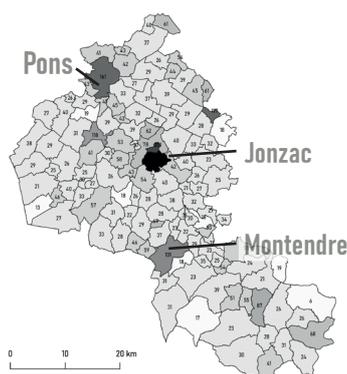
La population de l'espace de vie de Pons est répartie principalement sur la commune de Pons à 35% avec 4 452 habitants. La seconde plus grosse commune de l'espace de vie en termes d'habitants est celle de Pérignac, qui abrite 1030 habitants. La plus petite commune, Saint-Seurin -de-Palerne, compte 175 habitants, ce qui est bien supérieur aux plus petites communes de la CDCHS entière. Les communes de cet espace de vie sont globalement plus peuplées que le reste de l'intercommunalité, ce qui traduit une attractivité plus forte, probablement due à leur position à proximité des gros pôles d'emplois.

Un territoire à dominante rurale plus dense que le reste de la CDCHS

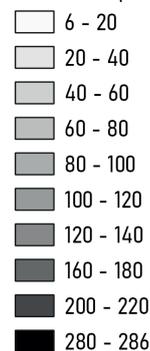
Densités de population



▲ Nombre d'habitants au km² par commune en 2022
Données CDCHS - Cittànova



Nombre de personnes par km²



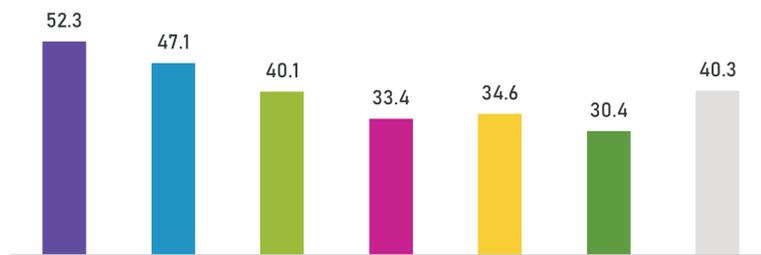
Densité de population

Sur la CdCHS, une soixantaine de communes ont une densité inférieure à 30 hab/km². La moyenne de densité sur l'Espace de Vie de Pons est de 46hab/km², alors que celle de la CDCHS est de 42 hab/km². On est donc sur un espace de vie un peu plus dense que les autres, qui s'est transformé.

La densité est globalement plus forte en Charente-Maritime (94 hab/km²) en raison de l'attrait de la côte Atlantique essentiellement (densité très forte dans des communes comme La Rochelle 2705 hab/km², Royan 967 hab/km², Rochefort 1093 hab/km²...).

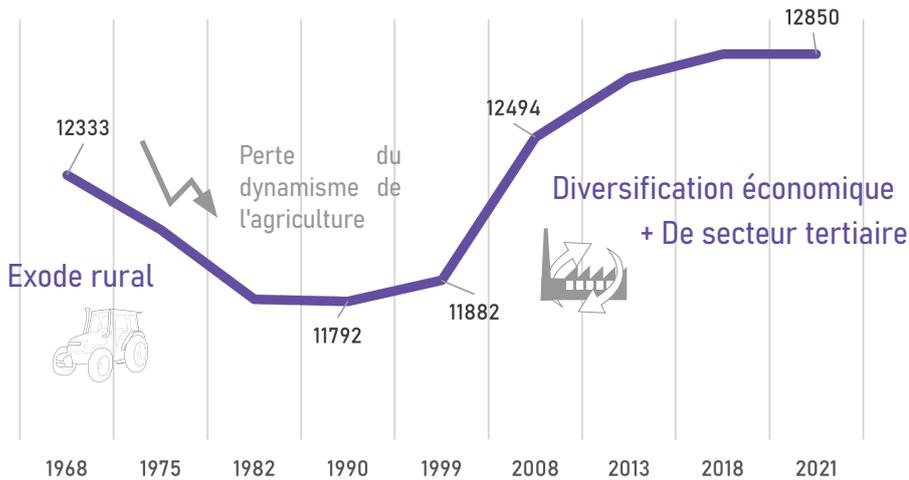
46.2 habitants par km²
sur l'espace de vie

40.3 habitants par km²
sur la CDCHS



▲ Nombre d'habitants par km²
Données CDCHS - Cittànova

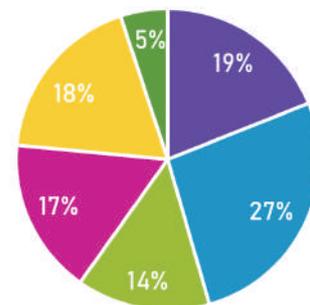
Évolution de la population



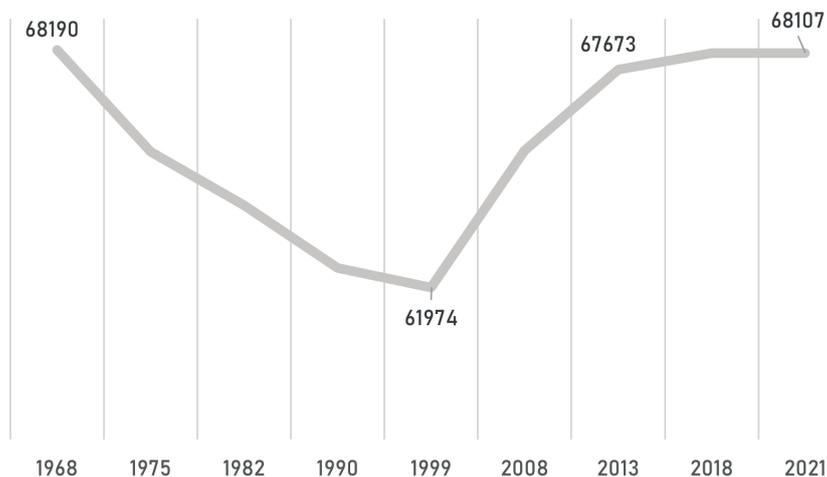
▲ Évolution de la population au sein de l'espace de vie de Pons. Source INSEE 2018 - Cittànova



1 habitant de la CDCHS
sur 5 vit sur l'espace de
vie de Pons



▲ Répartition de la population sur les espaces de vie
Données CDCHS - Cittànova



▲ Évolution de la population à l'échelle de la Communauté des Communes de la Haute-Saintonge.
Source INSEE 2018 - Cittànova

- ESPACE DE VIE DE PONS
- ESPACE DE VIE DE JONZAC
- ESPACE DE VIE DE MONTENDRE
- ESPACE DE VIE DE MONTLIEU-LA-GARDE - MONTGUYON
- ESPACE DE VIE DE MIRAMBEAU - SAINT-GENIS-DE-SAINTONGE
- ESPACE DE VIE DE SAINT-AIGULIN

Tendances démographiques entre 1968 et 2021

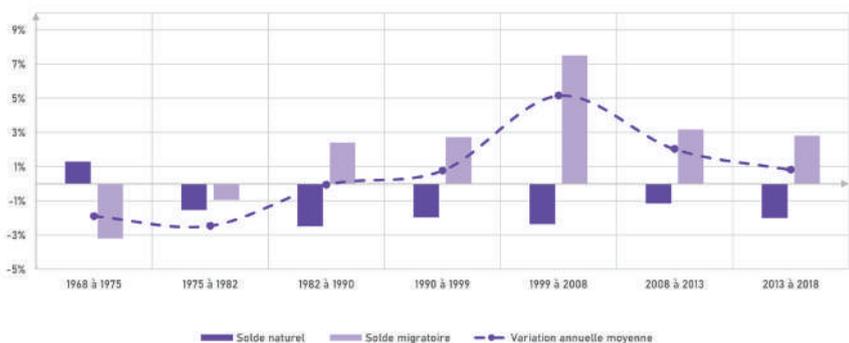
L'espace de vie de Pons voit sa population diminuer pendant 22 ans (entre 1968-1990). Dès 1990, la population augmente de nouveau, pour venir se stabiliser autour des 12850 habitants en 2018

Un contexte attractif

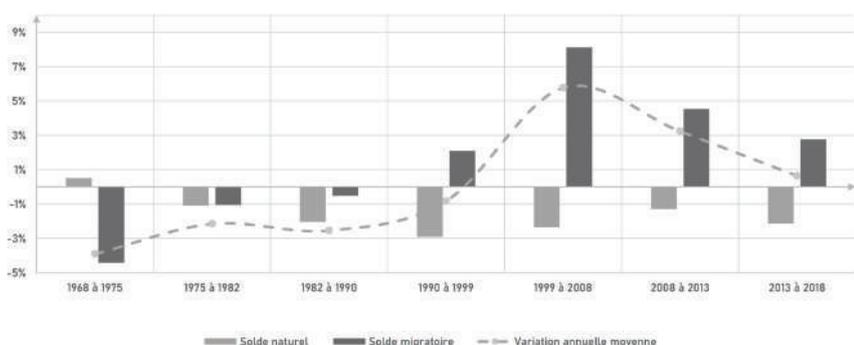
La population décline en 1968 jusqu'en 1999. Dès lors, l'évolution démographique est en hausse au sein de la Communauté des Communes de la Haute-Saintonge. Le seuil de population se stabilise en 2016 avec 67 989 habitants dans l'intercommunalité. Aujourd'hui, sa population augmente encore, de manière moins flagrante.

Après avoir perdu de manière régulière des habitants depuis 1958, la CDCHS connaît une certaine attractivité depuis 1999. Cette dernière période écoulée a permis de rattraper 40 ans de baisse en terme de nombre d'habitants.

Un espace de vie qui attire : un solde migratoire porteur



▲ **Évolution de la population au sein de l'espace de vie de Pons. Source INSEE 2018**
- Cittànova



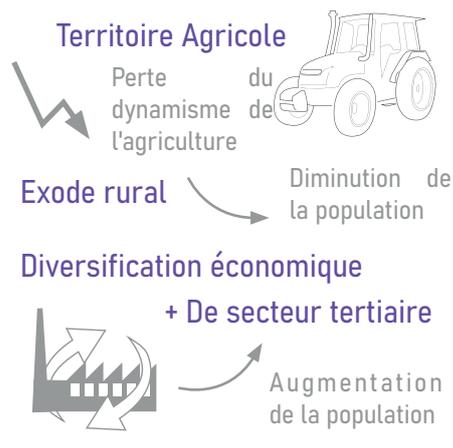
▲ **Évolution de la population à l'échelle de la Communauté des Communes de la Haute-Saintonge. Source INSEE 2018**
- Cittànova

Une tradition agricole avec un nouveau souffle

Évolution de la démographie due aux soldes naturel et migratoire de 1968 à 2018

L'espace de vie de Pons a le même profil que la CDCHS. On constate de nombreux départs du territoire dans les années 70, avec un solde naturel qui compensait quelque peu, puis la chute du solde naturel, compensé par les arrivées à partir des années 90, faisant finalement augmenter la population.

Un territoire avec peu de naissances comparées aux décès, qui démontre un vieillissement de la population, mais dont le nombre d'habitants continue d'augmenter grâce aux arrivées. Le territoire a su s'adapter à la nouvelle donne économique en diversifiant son tissu économique et en endiguant l'exode rural, lui permettant de rester attractif.

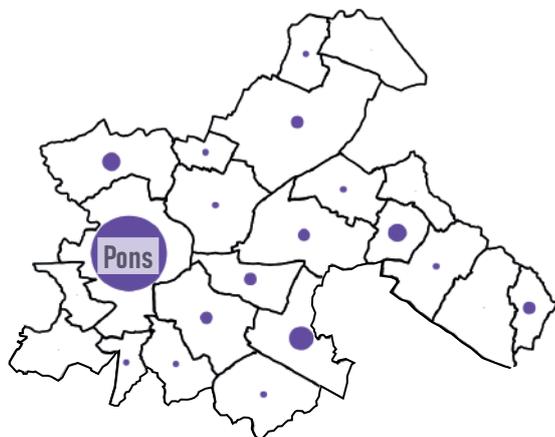


L'importance du solde migratoire

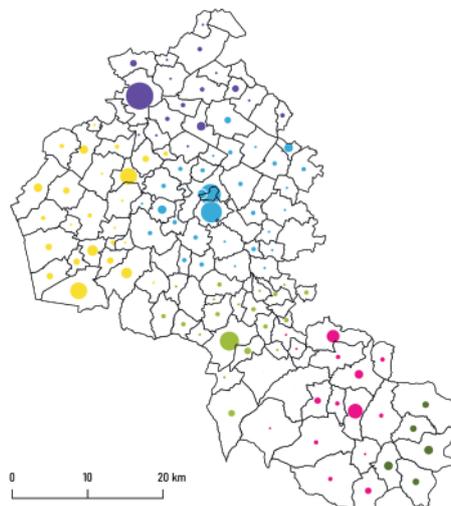
Évolution de la population entre 2013 et 2018 due au solde migratoire

On constate que cette attractivité du territoire pour les nouveaux arrivants se concentrait généralement sur les polarités des espaces de vie, ceux-ci comportant les principaux équipements, services et infrastructures de mobilités.

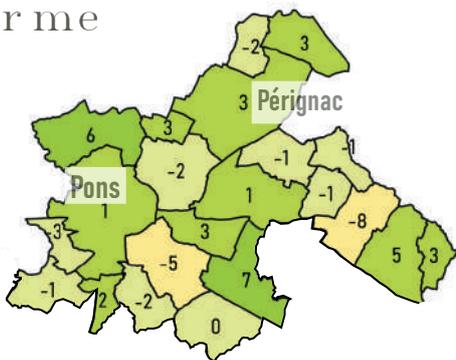
Sur l'espace de vie de Pons, on remarque particulièrement la commune de Pons qui forme une polarité très forte, ainsi que, dans une moindre mesure, les communes de Lonzac et Chadenac.



▲ **Évolution de la population due au solde migratoire entre 2013 et 2018**
Source INSEE 2018 - Cittànova

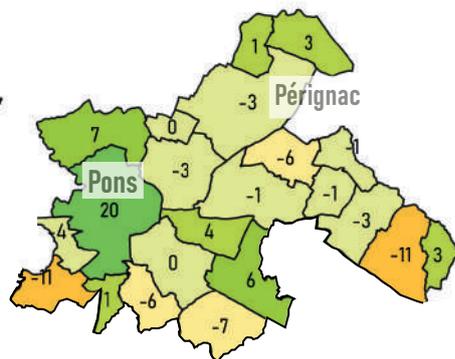


Une nouvelle forme d'attractivité récente ?



▲ *Évolution de la population entre 2020 et 2021*
CDCHS - Cittànova

Évolution de la population



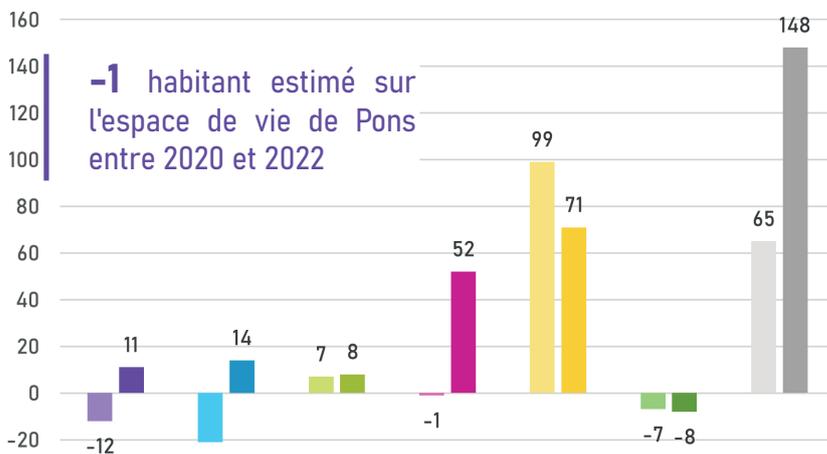
▲ *Évolution de la population entre 2021 et 2022*
Source données CDCHS - Cittànova

Évolution de la population ces dernières années : estimations

La carte représente la part de la population de 2021 ayant augmenté ou diminué en 2022, selon les données collectées par la CDCHS. Sur l'espace de vie de Pons, on remarque que la commune centrale de Pons est restée stable en terme de population, et ce sont plutôt les communes en périphéries, parfois même les plus petites qui ont le puis augmenté leur population.

Ces changements dans la répartition de l'attractivité selon les communes se sont aussi fait ressentir lors des différents temps de concertation avec les élus.

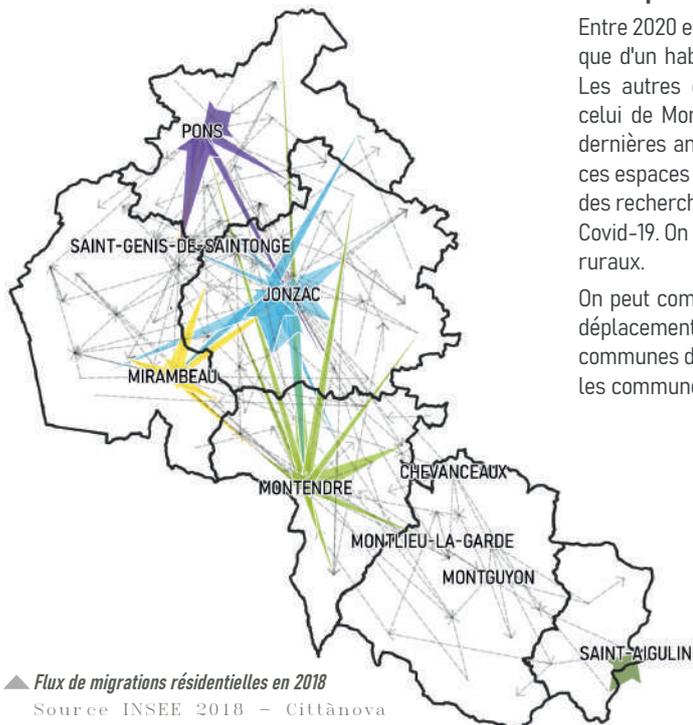
- Espace de vie de Pons
- Espace de vie de Jonzac
- Espace de vie de Montendre
- Espace de vie de Montguyon
- Espace de vie de Mirambeau
- Espace de vie de Saint-Aigulin
- CDCHS



▲ *Évolution de la population entre 2021 et 2022*
Source données CDCHS - Cittànova

-1 habitant estimé sur l'espace de vie de Pons entre 2020 et 2022

Migrations résidentielles



▲ *Flux de migrations résidentielles en 2018*
Source INSEE 2018 - Cittànova

Une répartition différente qui se ressent sur l'ensemble de la CDCHS

Entre 2020 et 2022, la population reste stable sur l'espace de vie puisqu'elle ne diminue que d'un habitant. Cette évolution est similaire à celle de l'espace de vie de Jonzac. Les autres espaces de vie ont des évolutions totalement différentes, notamment celui de Montguyon et de Mirambeau qui semblent gagner en attractivité ces deux dernières années. La CDCHS d'un point de vue global a gagné en attractivité grâce à ces espaces de vie. Cette répartition est plutôt surprenante et pourrait s'expliquer dans des recherches de cadres de vie particuliers suite aux aléas sanitaires de la crise de la Covid-19. On a aussi des mentalités qui évoluent concernant l'attractivité des territoires ruraux.

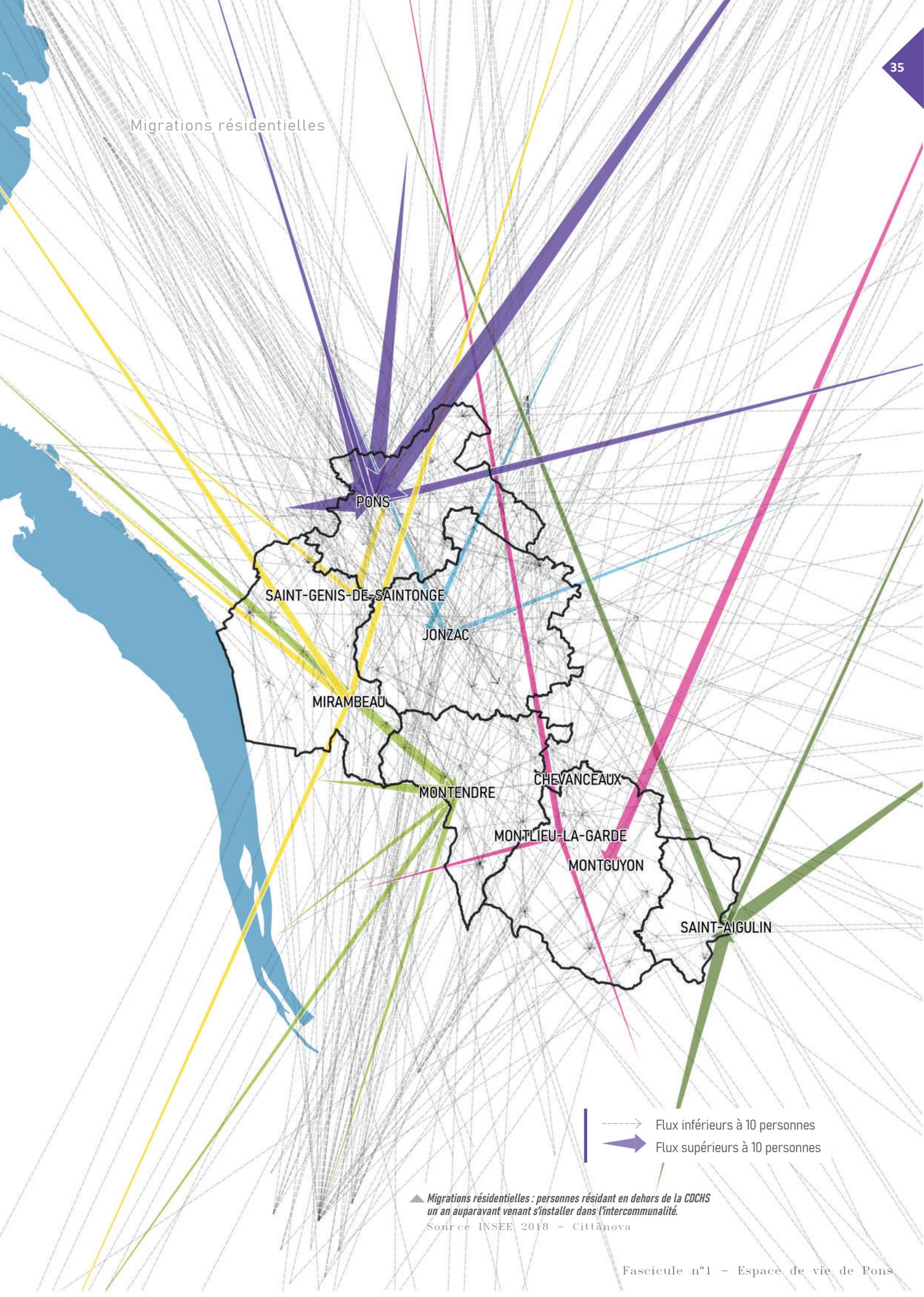
On peut comparer ces résultats à la situation en 2018. La carte ci-contre montre les déplacements résidentiels internes à la CDCHS sur l'année 2018. On remarque que les communes de destination des plus gros flux sont Pons et Jonzac, et l'on distingue aussi les communes de Montendre et Mirambeau.

ZOOM SUR Les flux de migrations résidentielles

Chaque enregistrement des fichiers correspond à un individu décrit selon sa résidence actuelle et sa résidence antérieure 1 an auparavant.

- > Flux inférieurs à 10 personnes
- ▶ Flux supérieurs à 10 personnes

Migrations résidentielles



- > Flux inférieurs à 10 personnes
- ▶ Flux supérieurs à 10 personnes

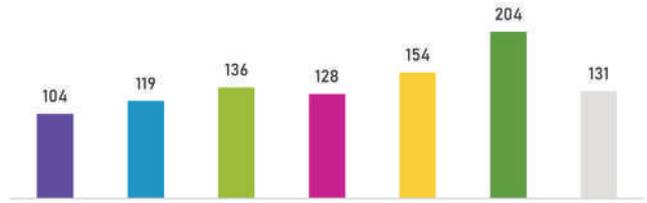
▲ Migrations résidentielles : personnes résidant en dehors de la CDCHS un an auparavant venant s'installer dans l'intercommunalité.
Source INSEE 2018 - Cittanova

Un focus démographique : une population vieillissante

- Espace de vie de Pons
- Espace de vie de Jonzac
- Espace de vie de Montendre
- Espace de vie de Montguyon
- Espace de vie de Mirambeau
- Espace de vie de Saint-Aigulin
- CDCHS

Les différentes tranches d'âge sur l'espace de vie

L'évolution du nombre d'habitants de l'espace de vie de Pons par tranche d'âge montre un vieillissement certain de la population. Les tranches d'âge inférieures à 30 ans sont en baisse flagrante, notamment pour les 0 à 14 ans, alors que les tranches d'âges supérieures à 45 ans augmentent, dont celle de 45 à 59 ans qui est en augmentation très importante.



▲ Moyenne des indices de vieillissement sur la CDCHS.

Source INSEE 2018 - Cittànova

ZOOM SUR L'indice de vieillissement

L'indice de vieillissement est le rapport de la population des 65 ans et plus sur celle des moins de 20 ans. Un indice autour de 100 indique que les 65 ans et plus et les moins de 20 ans sont présents dans à peu près les mêmes proportions sur le territoire; plus l'indice est faible plus le rapport est favorable aux jeunes, plus il est élevé plus il est favorable aux personnes âgées.

Le vieillissement touche davantage Pons que les petites communes, notamment celles qui se situent à proximité de Cognac

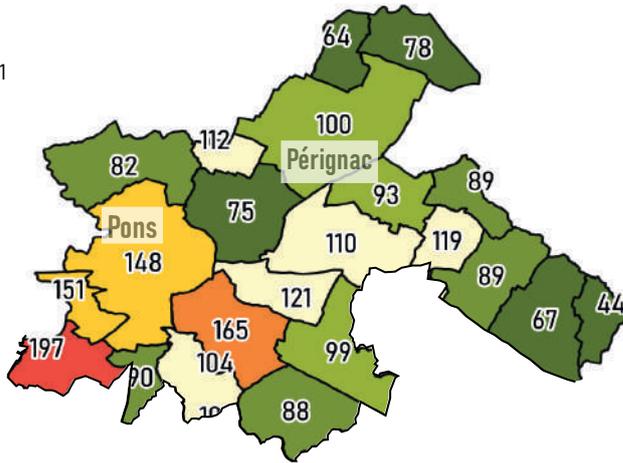
Un indice de vieillissement montrant une répartition des personnes âgées dans la ville de Pons et les communes alentour, notamment les communes de Avy, Mazerolles et Saint-Quantin-de-Rancanne. Le territoire de l'espace de vie de Pons suit la tendance générale de la CDCHS à être vieillissant (tous les indices moyens des espaces de vie sont supérieurs à 100), mais on peut noter que ce caractère est moins prononcé que dans le reste des espaces de vie.

Globalement, ce sont des petites communes qui ont des indices de vieillissement plus faible sur cet espace de vie. On peut lier cela au fait que ces communes sont attractives pour les jeunes, grâce à un cadre de vie particulier, lié à la proximité des bassins d'emplois.

Indice de vieillissement

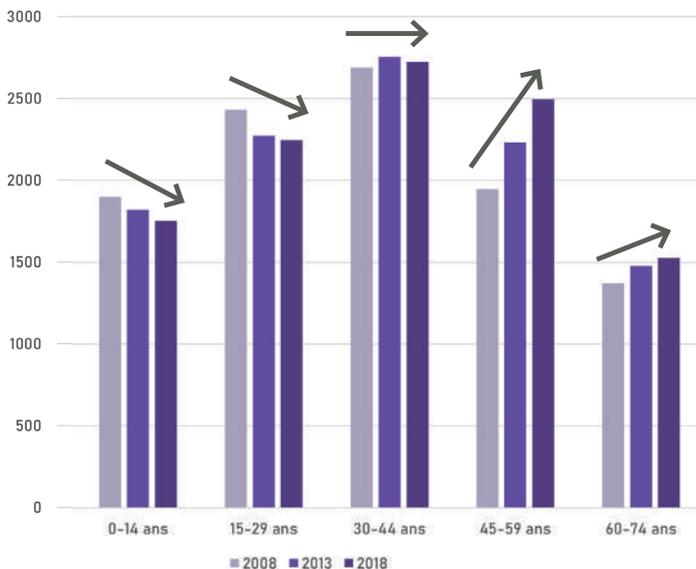
- 44.4 - 50
- 50 - 100
- 100 - 150
- 150 - 200
- 200 - 250
- 250 - 300
- 300 - 350
- 450 - 477.1

L'attractivité des petites communes rurales pour les jeunes



▲ Indices de vieillissement sur l'espace de vie.

Source INSEE 2018 - Cittànova



▲ Répartition des tranches d'âge entre 2008 et 2018 sur l'espace de vie de Pons

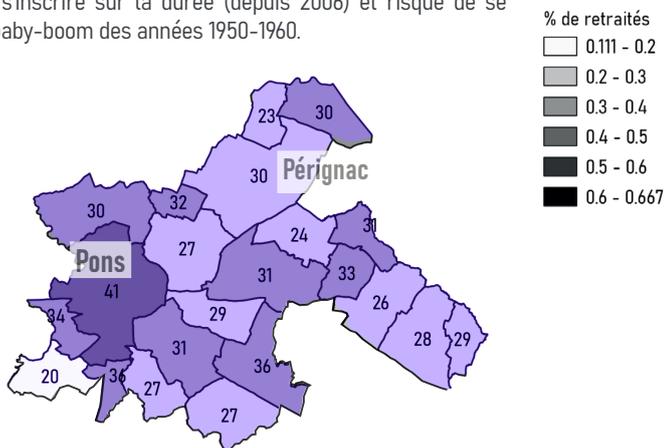
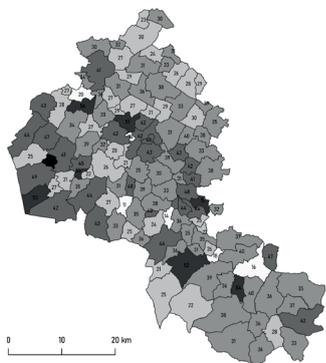
Source INSEE 2018 - Cittànova

2.7. UNE STRUCTURE SOCIO-DÉMOGRAPHIQUE EN ÉVOLUTION CRÉANT DE NOUVEAUX BESOINS EN LOGEMENT

Une part importante de retraités qui continue d'augmenter

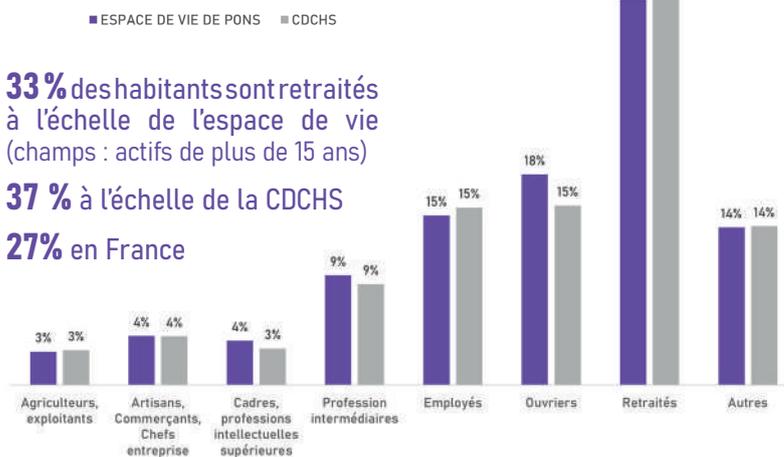
Comme nous avons pu le constater précédemment, l'aspect démographique du territoire de la CdCHS est conforme à une population vieillissante. Cela se traduit par une proportion de retraités bien plus élevée que celle de la moyenne nationale (+10 points). Cette tendance semble s'inscrire sur la durée (depuis 2006) et risque de se poursuivre avec le départ en retraite de la génération du baby-boom des années 1950-1960.

Une part de retraités importante notamment sur la commune de Pons, qui est nettement plus forte que dans le reste de l'espace de vie. Cette part est similaire à celles de l'Ouest du territoire, sur les communes proches de l'estuaire, qui peuvent s'expliquer par une attractivité d'un cadre de vie propice à l'épanouissement des retraités.



Part des retraités dans la population de 15 ans ou plus en 2018
Source : INSEE - Cittanova

Catégories socio professionnelles sur l'espace de vie en 2018
Source : INSEE - Cittanova

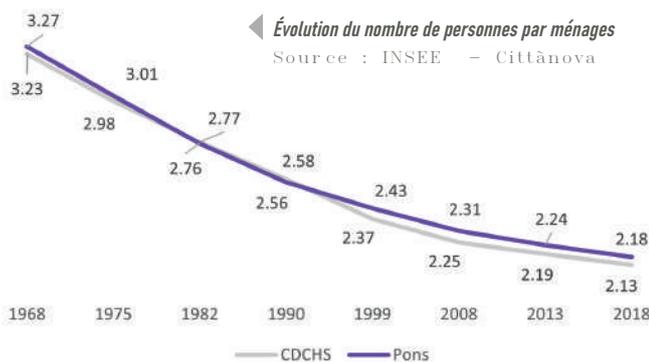


Si la part des retraités est de 33% sur l'espace de vie, elle est un peu plus importante sur la CdCHS. Cet écart se reverse dans la part de la population active dans le secteur ouvrier et les professions intermédiaire, qui sont un peu plus importantes sur l'espace de vie de Pons. On constate aussi une part plus importante de cadres sur cet espace de vie que sur le reste de la CdCHS.

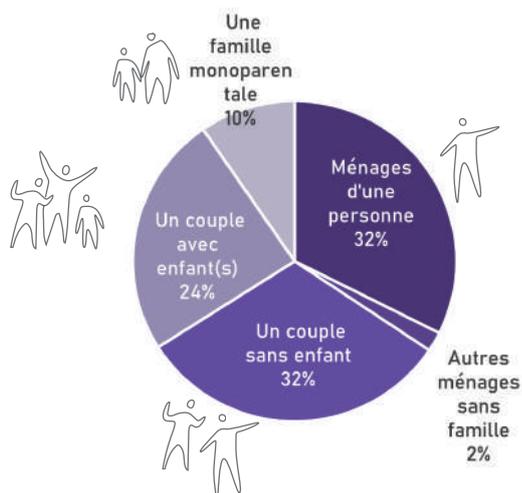
Une augmentation du nombre de ménages et une diminution du nombre de personnes par ménages

Le desserrement des ménages est une dynamique nationale depuis les années 50 et qui continue d'être effective aujourd'hui

Le nombre moyen de personnes par ménages est légèrement plus élevé dans l'espace de vie de Pons (2.18) que dans l'ensemble de la CdCHS (2.13). On constate une chute importante de ce rapport de 1968 à 2018, il passe de 3.27 personnes par ménages, à 2.18 personnes par ménages. C'est une tendance observée à l'échelle nationale. L'augmentation des familles monoparentales, des divorces, le vieillissement de la population sont autant de phénomènes qui impactent la taille moyenne des ménages.



Composition des ménages



◀ Répartition des typologies de ménages en 2018.
Source INSEE 2018 - Cittànova

Le nombre de ménages d'une personne augmente considérablement et sont plus souvent des femmes seules, que des hommes seuls (54% des ménages d'une personne sont des femmes seules). Le nombre de ménages d'une personne qui représentait 25% des ménages en 2008, représente aujourd'hui presque 1/3 d'entre eux. C'est une évolution significative que l'on retrouve sur la CDCHS entière et l'espace de vie beaucoup plus marquée qu'à l'échelle nationale où l'on constate le même phénomène.

▼ Répartition des typologies de ménages en 2018.
Source INSEE 2018 - Cittànova

	Ménages d'une personne		Autres ménages sans famille		Un couple sans enfant		Un couple avec enfant(s)		Une famille monoparentale	
	En 2008	En 2018	En 2008	En 2018	En 2008	En 2018	En 2008	En 2018	En 2008	En 2018
EDV Pons	25%	32%	2%	2%	33%	32%	27%	24%	6%	10%
EDV Jonzac	28%	36%	3%	1%	31%	32%	24%	21%	7%	10%
EDV Montendre	27%	32%	2%	2%	33%	35%	24%	22%	7%	10%
EDV Montguyon	27%	33%	3%	1%	33%	33%	24%	24%	7%	9%
EDV Mirambeau	27%	34%	2%	2%	33%	33%	23%	21%	7%	9%
EDV Saint-Aigulin	30%	35%	3%	1%	33%	34%	23%	21%	6%	10%
CDCHS	27%	34%	2%	2%	32%	33%	24%	22%	7%	10%
France	31%	37%	2%	2%	25%	26%	26%	25%	8%	10%

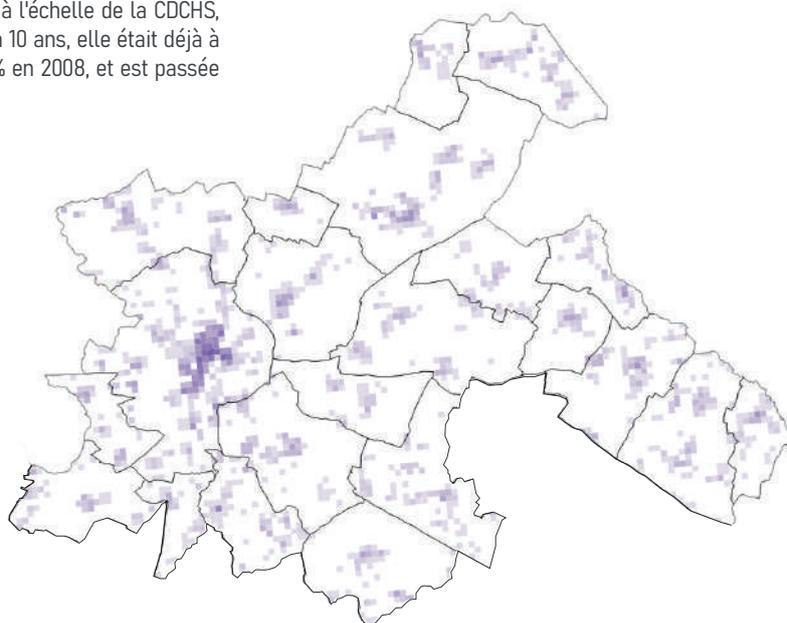
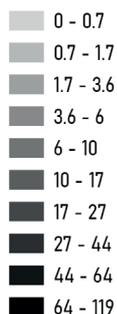
Augmentation du nombre de ménages d'une personne

Le nombre de famille monoparentale augmente considérablement également. En 10 ans, il passe de 6 à 10% des ménages sur l'espace de vie de Pons. On constate une évolution similaire à l'échelle de la CDCHS, avec une augmentation moins rapide puisqu'il y a 10 ans, elle était déjà à 7%, comme la France entière qui elle était à 8,8% en 2008, et est passée à 9,9% en 2019.

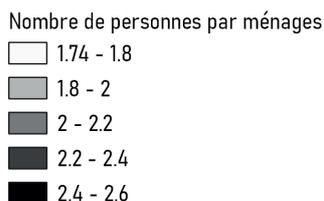
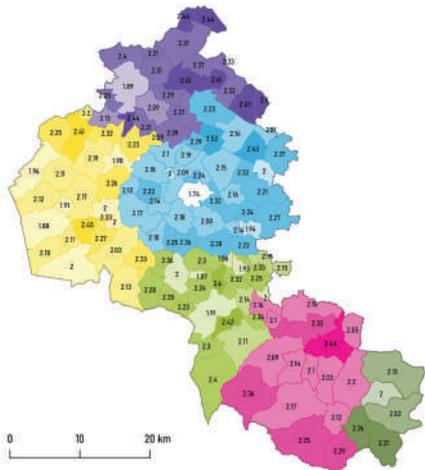
Les ménages d'un seul individu sont localisés surtout sur la commune de Pons, notamment dans le centre-bourg, mais aussi sur les centre bourgs des autres communes.

1/3 des ménages n'est composé que d'une seule personne sur l'espace de vie

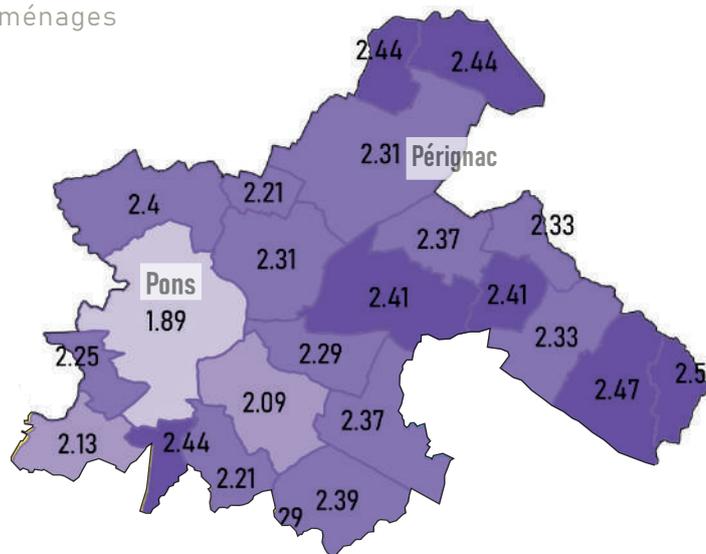
Nombre de ménages d'un seul individu



▲ Nombre de ménages d'un seul individu.
Source INSEE 2018 - Cittànova



Nombre de personnes par ménages



▲ Nombre de personnes par ménage en 2018 par commune.
Source INSEE 2018 - Cittanova

Le nombre de personnes par ménage

Un nombre de personnes par ménage qui est plus faible dans les communes les plus urbanisées et dans leur périphérie, pour augmenter autour de la commune de Pons. On remarque plus généralement un nombre de personnes sur l'espace de vie qui s'approche de la moyenne française, avec des ménages plus conséquents que sur l'ensemble de l'intercommunalité.

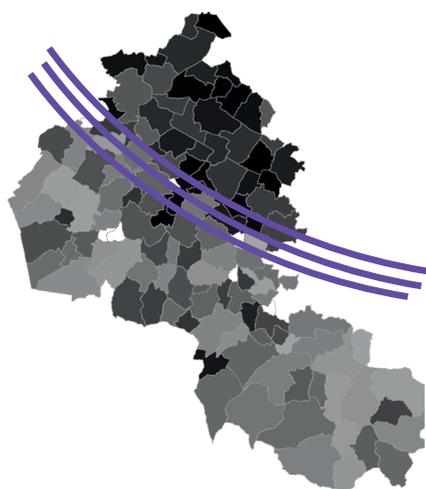
La répartition importante des logements sociaux ainsi qu'une part importante de personnes âgées sur la ville de Pons explique la baisse du nombre de personnes par ménages sur cette commune, mais aussi les revenus médians plus faible. Cela s'associe à des typologies de logements particulières, qui attirent plus facilement les personnes âgées, les familles monoparentales et les personnes seules ou jeunes couples. En effet, cette typologie de logements intervient souvent assez tôt dans le parcours résidentiel des familles, ou alors beaucoup plus tard pour les personnes âgées.

2.18 personnes par ménage sur l'espace de vie

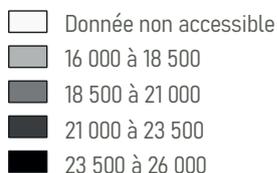
2.13 sur la CDCHS et **2.19** en France

Une population aux revenus plus importants que le reste de la CDCHS, une économie résidentielle confirmée

Revenus médians



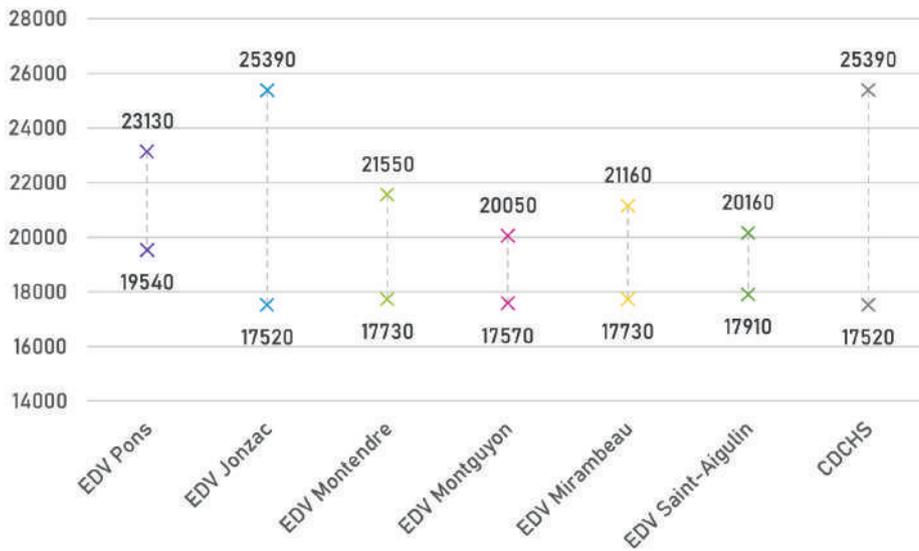
Revenus médians par communes



Un clivage entre les espaces de vies au Nord et au Sud du point de vue des revenus médians

La répartition des revenus médians disponibles est à considérer en fonction des cadres de vie. Sur l'ensemble de la Haute Saintonge, on remarque une différence entre les espaces de vie de Jonzac et de Pons, par rapport aux autres espaces de vie pour lesquels ces médianes sont plus faibles. Cela s'explique par un rayonnement économique important des villes de Cognac et de Saintes, où vont travailler une grande part de cadre, le dynamisme du terroir viticole et des activités de distillerie ainsi que le poids des communes centres des espaces de vie, Jonzac et Pons, qui sont des pôles d'emplois plus importants.

▲ Médiane du revenu disponible par unité de consommation 2018, Source INSEE - Cittanova



◀ Médiane du revenu disponible par unité de consommation 2018,
Source INSEE - Cittanova

ZOOM SUR La médiane du revenu disponible par Unité de Consommation

La médiane du revenu disponible correspond au niveau au-dessous duquel se situent 50 % de ces revenus. C'est de manière équivalente le niveau au-dessus duquel se situent 50 % des revenus.

Le revenu disponible est le revenu à la disposition du ménage pour consommer et épargner. Il comprend les revenus d'activité (nets des cotisations sociales), indemnités de chômage, retraites et pensions, revenus fonciers, les revenus financiers et les prestations sociales reçues (prestations familiales, minima sociaux et prestations logements). Au total de ces ressources, on déduit les impôts directs (impôt sur le revenu, taxe d'habitation) et les prélèvements sociaux (CSG, CRDS).

Le revenu disponible par unité de consommation (UC), également appelé "niveau de vie", est le revenu disponible par "équivalent adulte". Il est calculé en rapportant le revenu disponible du ménage au nombre d'unités de consommation qui le composent. Toutes les personnes rattachées au même ménage fiscal ont le même revenu disponible par UC (ou niveau de vie).

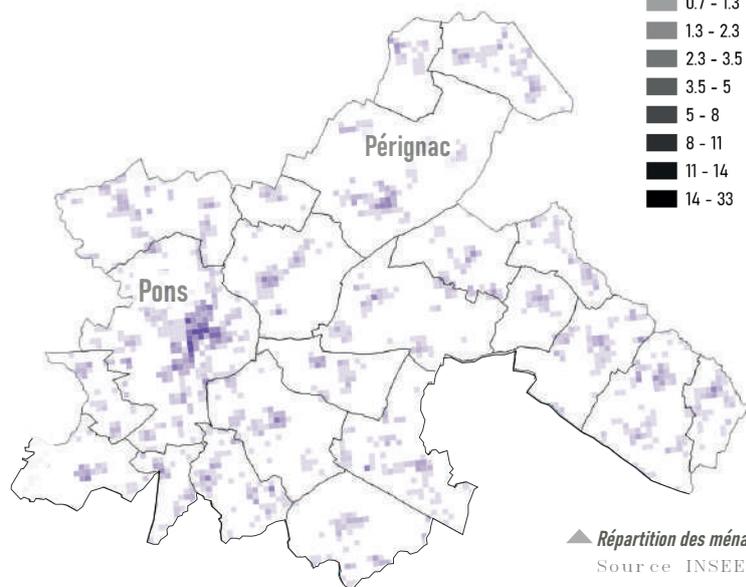
Des revenus médians en moyenne plus élevés que le reste de l'intercommunalité

Sur l'ensemble de la CDCHS, on remarque les espaces de vies de Pons et Jonzac qui ont les communes avec les revenus médians les plus élevés de l'intercommunalité, ce qui correspond aux zones d'attractivité des grosses communes alentours, comme Saintes et Bordeaux, mais aussi aux communes concentrant le plus d'emplois au sein de la CDCHS. Le reste des espaces de vie ont globalement des revenus médians plus faibles.

Sur l'espace de vie de Pons, les revenus médians des communes vont de 19 540 € sur la commune de Fléac-sur-Seugne, à 23 130€ sur la commune de Salignac-sur-Charentes. La commune de Pons est la deuxième commune aux revenus médians les plus faibles, et Pérignac, définie comme polarité par le SCOT se situe dans la moyenne.

Cela s'explique par une part importante de cadres et professions intermédiaires dans les communes bénéficiant des pôles d'emplois des métropoles ou grandes villes alentours. La population qui vit sur l'espace de vie de Pons travaille à l'extérieur, et vit sur l'espace de vie, ce qui inculque au territoire un modèle d'économie résidentielle.

Répartition ménages pauvres



▲ Répartition des ménages pauvres en 2018,
Source INSEE - Cittanova

Une répartition des ménages pauvres dans les centralités

Les données carryées de l'INSEE montrent que les ménages pauvres sont beaucoup plus nombreux sur les centre-bourgs des communes de l'espace de vie, notamment sur la commune de Pons.

ZOOM SUR Le terme de "personne pauvre" de l'INSEE

En 2018, en France métropolitaine, 9,3 millions de personnes vivent en dessous du seuil de pauvreté monétaire, fixé à 60 % du niveau de vie médian. Ce seuil s'établit en 2018 à 1 063 euros par mois.

Une structure démographique et sociale particulière

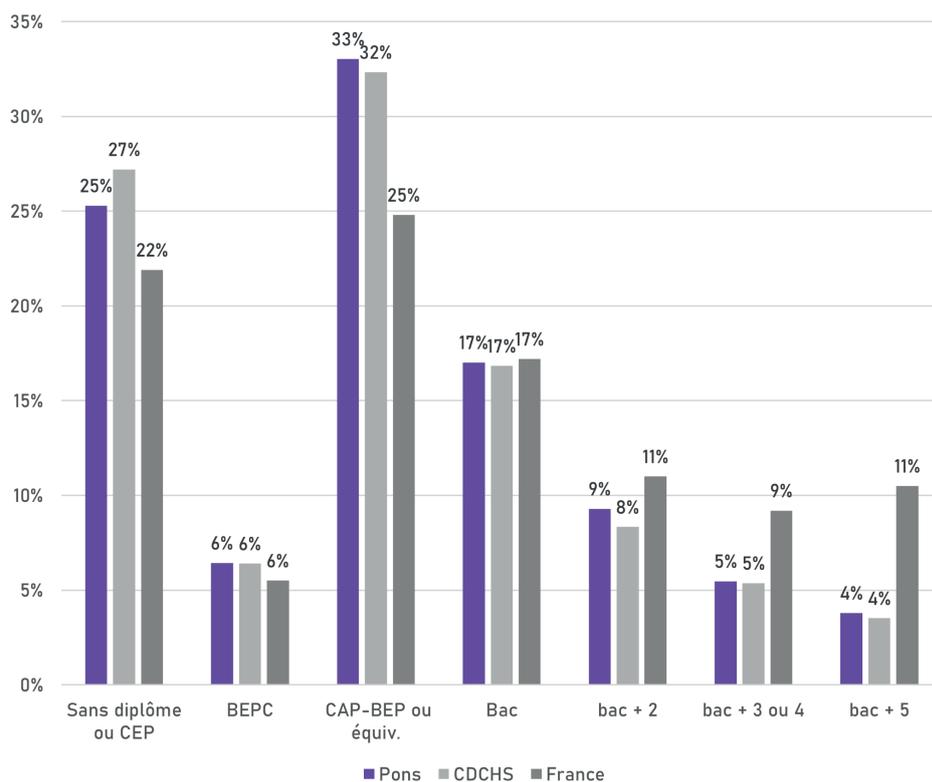
Typologies de diplômes, répartition sur l'EDV, comparatif

Une population moins diplômée sur l'espace de vie

On constate sur l'espace de vie une part plus faible que l'ensemble de la CDCHS de personnes non diplômées. Au contraire, on constate une part plus importante de diplômés des études supérieures, à partir du Bac +2 voire du bac, que sur l'ensemble de la CDCHS.

Cela est dû à la fois à la présence des établissements de formation supérieurs sur le territoire, ainsi que des pôles d'emplois qui n'emploient que très peu de profils diplômés. Cette dynamique est aussi accentuée par les polarités alentours, qui sont plus facilement accessible dans cet espace de vie.

25% de personnes non diplômées sur l'espace de vie
27% sur la CDCHS et
22% en France



Les logements sociaux

Peu de logements sociaux sur la CDCHS, 1/5 de ses logements sociaux sur 4 communes de l'espace de vie de Pons

La commune de Pons est celle possédant le plus de logements sociaux de son espace de vie, juste derrière Jonzac au niveau de la CDCHS. On retrouve quelques autres logements sociaux sur Cierzac et Coulonges, mais cela reste très peu. C'est une tendance générale de l'intercommunalité puisque le nombre de logements sociaux sur l'espace de vie représente 1/5 du nombre total sur le CDCHS.

	2014	2015	2016	2017	2018	2019
AVY	6	6	6	6	6	5
CIERZAC	8	8	8	8	8	8
COULONGES	4	4	4	4	4	4
PONS	183	135	135	135	134	143
EDV PONS	201	153	153	153	152	160
%CDCHS	7%	21%	21%	21%	21%	21%
CDCHS	776	728	728	728	727	765

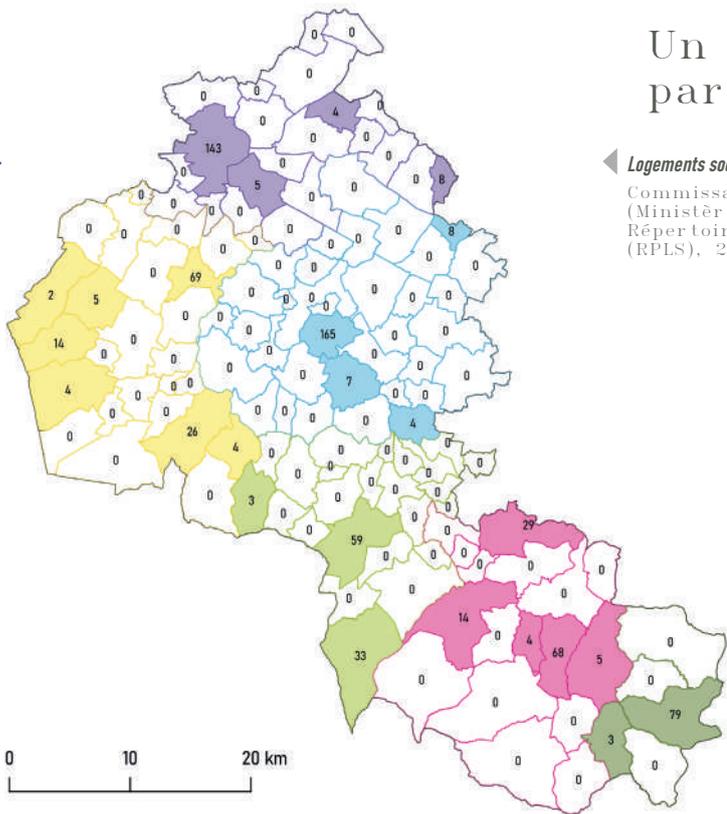
▲ Logements sociaux sur l'espace de vie

Commissariat général au développement durable (Ministère de la Transition écologique et solidaire), Répertoire des logements locatifs des bailleurs sociaux (RPLS), 2014-2019 - Cittanova

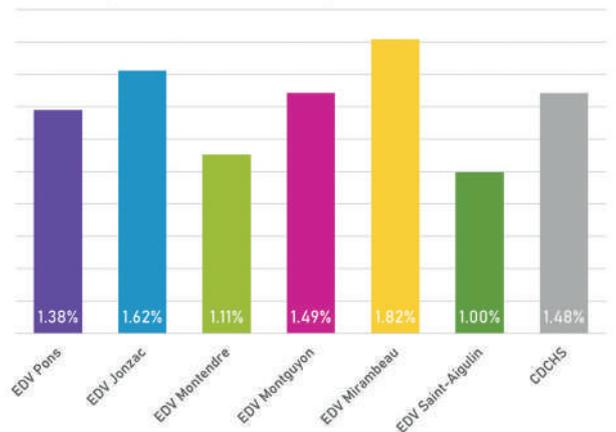
Un confort de vie parfois en péril

Logements sociaux sur la CdCHS

Commissariat général au développement durable (Ministère de la Transition écologique et solidaire), Répertoire des logements locatifs des bailleurs sociaux (RPLS), 2014-2019 - Cittànova

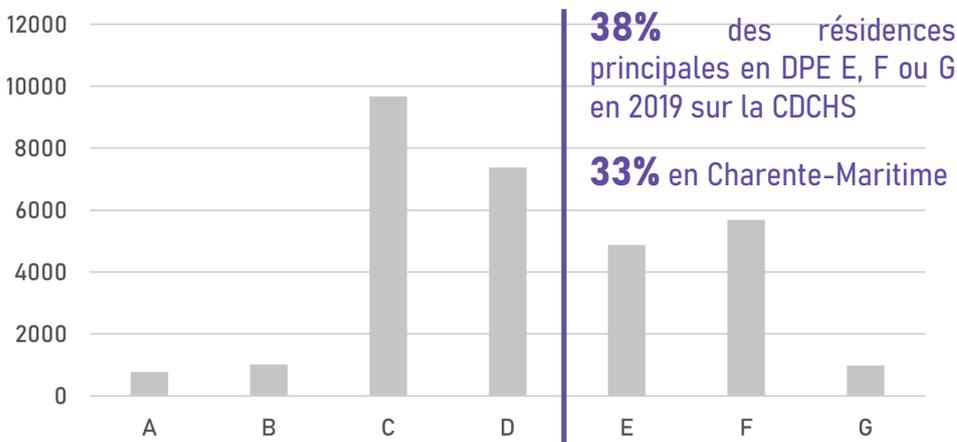


Les logements sur-occupés



▲ Part de résidences principales hors studios de 1 personne en sur-occupation en 2018, Source : INSEE - Cittànova

Comme nous avons pu le constater précédemment, l'aspect démographique du territoire de la CdCHS est conforme à une population vieillissante. Cela se traduit par une proportion de retraités bien plus élevée que celle de la moyenne nationale (+10 points). Cette tendance semble s'inscrire sur la durée (depuis 2006) et risque de se poursuivre avec le départ en retraite de la génération du baby-boom des années 1950-1960.



38% des résidences principales en DPE E, F ou G en 2019 sur la CdCHS

33% en Charente-Maritime

▲ Répartition des résidences principales selon leurs étiquettes DPE en 2019.

Source données DREAL NA/MICAT - Cittànova



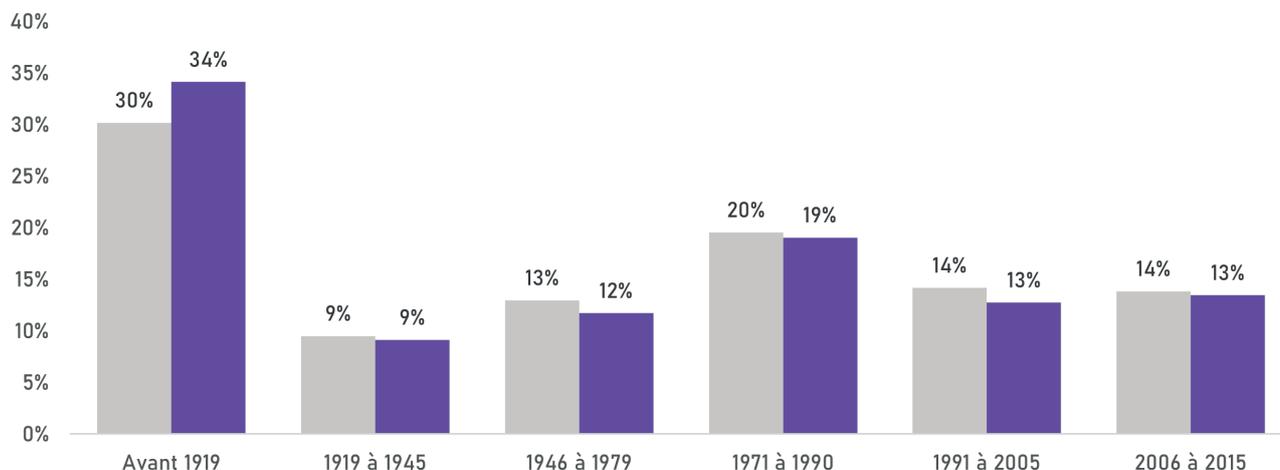
▲ Photo à Saint-Quantin-de-Rançanne

- Cittànova

Un parc ancien de logement

Avec 34% de ses résidences principales dont la construction date d'avant 1919, l'espace de vie de Pons détient un parc de logement plutôt anciens, ce qui implique un confort de vie pas toujours respecté. Cette problématique est plus forte sur l'espace de vie que dans le reste de la CdCHS, où 30% des résidences principales datent d'avant 1919 tout de même.

Cela impose des problématiques quant à la viabilité des logements, notamment pour les questions de confort thermique. La question des étiquettes DPE est en transition, puisque la nouvelle loi Climat Résilience prévoit de réglementer la location et la vente des logements dont les DPE sont insuffisants, et dont le calcul est maintenant effectué sur de nouvelles bases impliquant notamment les émissions de gaz à effet de serre. En 2019, selon les anciens DPE, 38% des résidences principales de la CDCHS sont classées en DPE E, F ou G, ce qui correspond actuellement à des passoires thermiques.

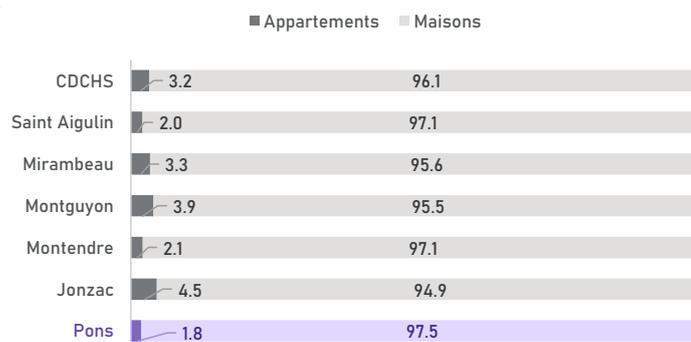


▲ Répartition des résidences principales selon leurs dates de construction.

Source données INSEE 2018 - Cittànova

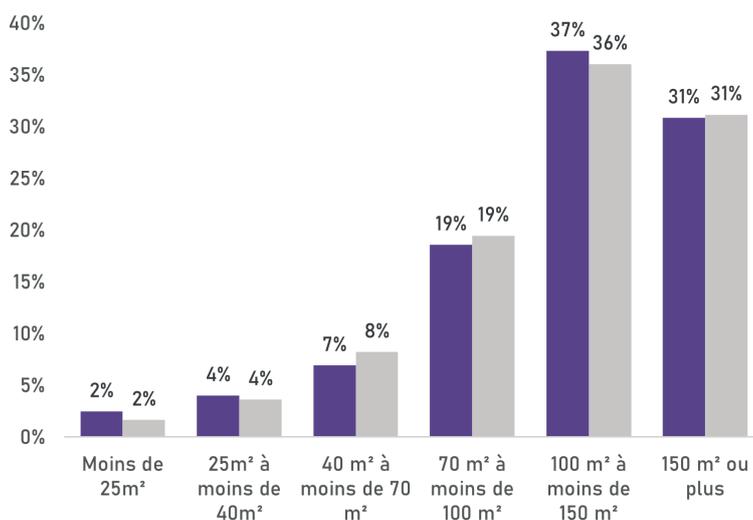
Une offre de logements peu diversifiée

Les typologies de logements sont très majoritairement des maisons sur la CDCHS, à 96%. Ce chiffre est encore accentué sur l'espace de vie de Pons où on ne trouve que 2% d'appartements sur l'espace de vie. Cela ne correspond pas aux besoins d'une population dont les ménages ont moins de personnes, avec des revenus plus faibles.



▲ Répartition des résidences principales selon leurs types.

Source données INSEE 2018 - Cittànova



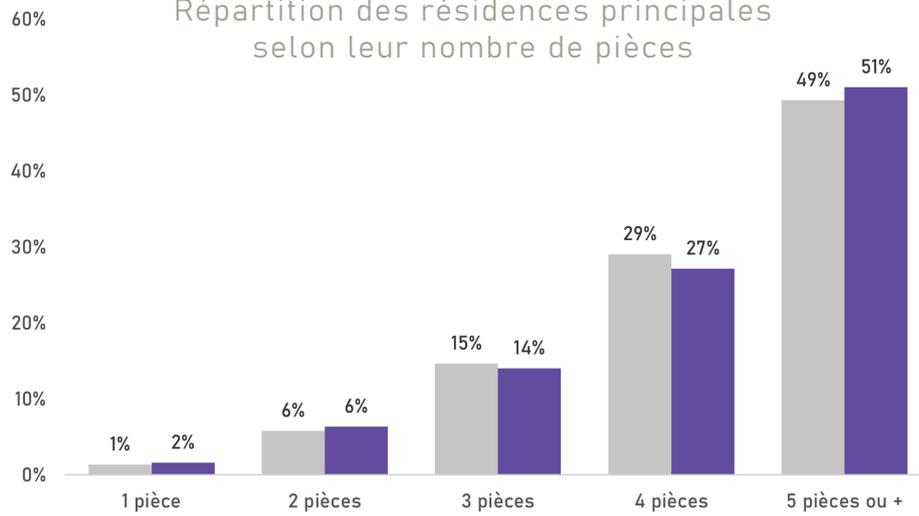
▲ Répartition des résidences principales selon leurs surfaces.

Source données Observatoire des territoires de Charente Maritime - Cittànova

Une majorité de grands logements avec beaucoup de pièces

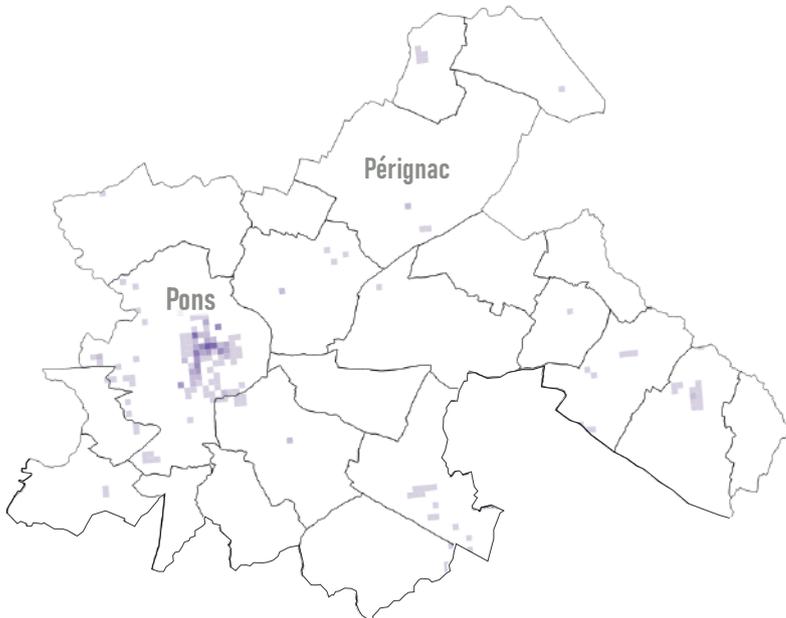
La plus grande part des logements de l'espace de vie de Pons ont une surface entre 100 et 150m², ce qui est particulièrement grand pour les communes, mais typique d'un tissu rural.

Répartition des résidences principales selon leur nombre de pièces



▲ Répartition des résidences principales selon leurs typologies

Source données Observatoire des territoires de Charente Maritime - Cittànova



Nombre de ménages en logement collectif

0.0 - 0.0

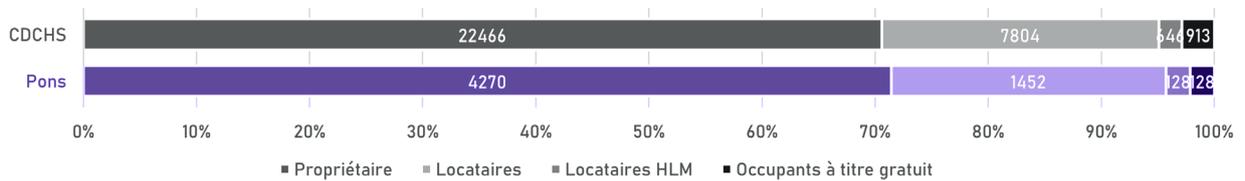
- 0 - 1.4
- 1.4 - 5
- 5 - 12
- 12 - 20
- 20 - 25
- 25 - 33
- 33 - 49
- 49 - 110
- 110 - 182

Peu de logement collectif, les principaux localisés sur la commune de Pons

L'offre en logements collectifs est très faible sur la CDCHS. Sur l'espace de vie de Pons, elle se localise principalement sur le centre bourg de la commune de Pons.

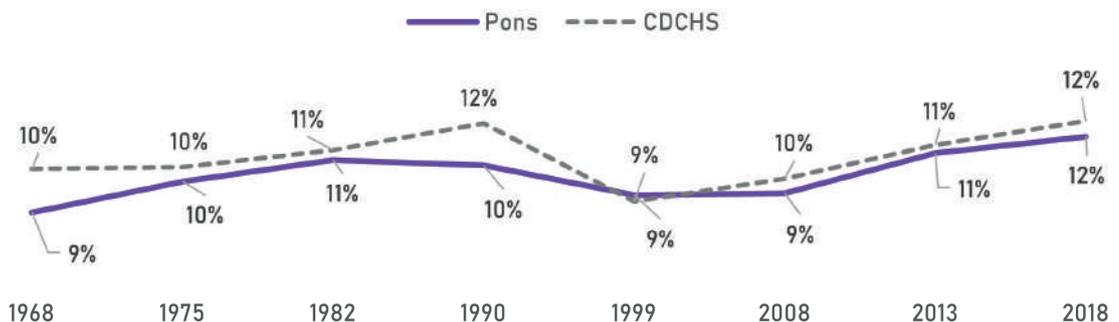
▲ Répartition des ménages en logement collectif,

Données INSEE 2018 - Cittànova



▲ Répartition des ménages selon l'occupant,

Données INSEE 2018 - Cittànova



▲ Évolution de la vacance sur l'espace de vie,

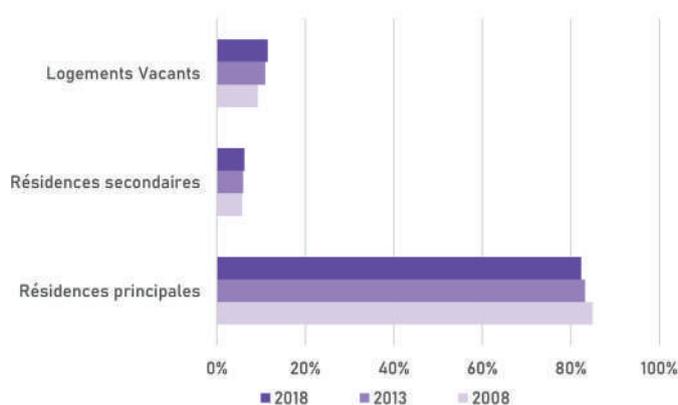
Cittànova Données INSEE 2018 - Cittànova

La vacance, un enjeu important sur la CDCHS, qui se ressent aussi sur l'espace de vie de Pons

Le phénomène de vacance s'amplifie depuis les années 2000 sur le territoire. Aujourd'hui avec une moyenne de 12% de logements vacants sur l'espace de vie selon les statistiques de l'INSEE, on constate une réelle augmentation par rapport aux 9% des années 2000. C'est une problématique difficile à traiter pour plusieurs raisons : problèmes d'héritages, d'indivision, de propriétaires introuvables, coûts de rénovation et de mise aux normes, certains propriétaires ne souhaitant plus mettre leurs biens en location suite à de mauvaises expériences, mais qui pourrait permettre de renouveler l'offre de logements sur l'espace de vie, sans consommer d'espace et ainsi rester dans les enveloppes urbaines définies par les documents d'urbanisme.

PROJETS EN COURS

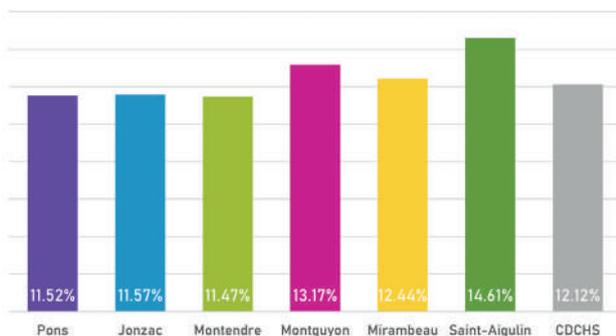
Un inventaire des bâtiments vacants en cours sur la CDCHS, en préparation des prochains documents d'urbanisme afin de relever les potentiels fonciers.



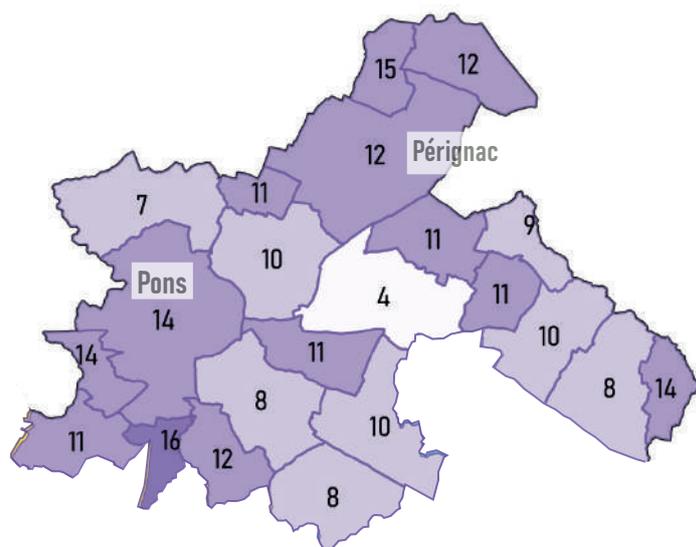
▲ Répartition des logements,
Données INSEE 2018 - Cittànova

Des résidences principales moins nombreuses, une capacité d'accueil à renouveler ?

Avec une part de résidences principales qui diminue ces dix dernières années, et la part de logements vacants ainsi que de résidences secondaires qui augmente, le modèle d'accueil de l'espace de vie est à repenser. Les fonctions résidentielles doivent s'adapter avec les enjeux de résorption de la vacance ainsi que l'économie qui pourrait se mettre en place due aux résidences secondaires.



▲ Taux de vacance,
Données INSEE 2018 - Cittànova



▲ Taux de vacance,
données INSEE 2018 - Cittànova

▼ Photo à Pons
- Cittànova



PROJETS EN COURS

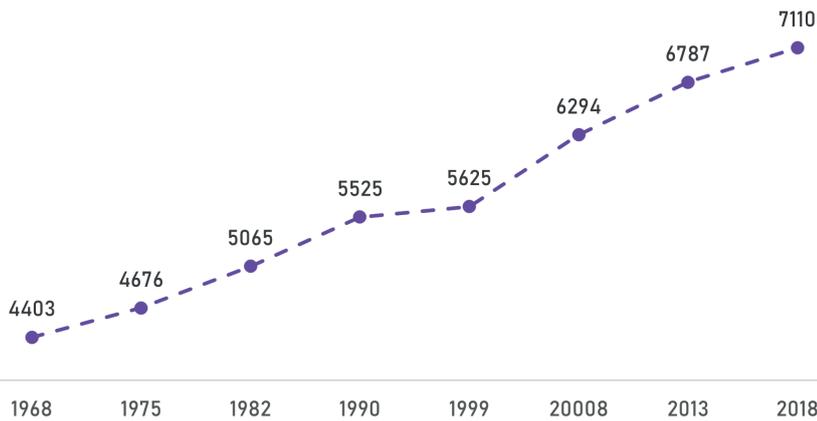
Des opérations en cours pour améliorer l'offre de logement

Quelques projets sont à noter sur l'espace de vie et émergent des entretiens avec les élus de la CDCHS. La commune de Bougneau a un projet d'habitat social à destination des personnes âgées ou à faible dépendance, la commune de Biron voudrait acquérir un terrain pour un projet de lotissement, la commune de Salignac-sur-Charente souhaite réaliser un habitat regroupé seniors.

ZOOM SUR l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat

Une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) est une offre partenariale qui propose une ingénierie et des aides financières. Elle porte sur la réhabilitation de quartiers ou centres urbains anciens, de bourgs ruraux dévitalisés, de copropriétés dégradées, d'adaptation de logements pour les personnes âgées ou handicapées.

Une étude préopérationnelle est en cours, afin de mettre en place une OPAH opérationnelle en 2023 à l'échelle de la Communauté de Communes de Haute Saintonge



▲ *Évolution du nombre de logements sur l'espace de vie*
INSEE 2018 – Cittànova

Une augmentation constante du nombre de logements

Le nombre de logements est en augmentation constante depuis les années 70, et a presque doublé en 50 ans. Cette évolution se fait de manière indépendante de la démographie et des structures des ménages. On a donc une offre de logement en perpétuelle augmentation, avec un nombre de logements vacants et de résidences secondaires qui augmentent et prennent une part de plus en plus importante.

ZOOM SUR Ce que dit le SCoT de la CDCHS

Le SCoT anticipe les usages d'aujourd'hui et de demain pour développer une offre de logement en adéquation avec les attentes des ménages. Il veille à permettre un parcours résidentiel rivalisant avec l'offre des villes par un cadre de vie et une offre de services et de nature au plus proche des aspirations des habitants que ce soit des jeunes actifs, des familles, ou des retraités et seniors.

Ces besoins prennent en compte : une fréquentation touristique accrue sur le territoire notamment par les curistes, en lien avec l'augmentation des capacités de la station thermale de Jonzac et de diversification touristique engagée par le territoire.

Ils prennent aussi en compte les mutations des comportements en termes d'hébergements touristiques avec l'augmentation des locations touristiques (airbnb, meublés..) Qui mobilisent une part du parc de logement pour les habitants à l'année de plus en plus importante.

L'intégration de ces nouveaux comportements (location courte, bi-résidence des pré-retraités, location des résidences secondaires familiales) entraîne une augmentation de la demande en logement sur le territoire au-delà des phénomènes classiques de décohabitation et réduction de la taille des ménages (vieillesse, décohabitation..).

Cet essor des logements touristiques meublés encourage et dynamise la rénovation du bâti et la revitalisation des centres, incitant les investissements et le renouvellement du parc ancien.

Compte tenu de l'ensemble de ces paramètres, le territoire projette une progression de population de 18 500 à 20 500 habitants supplémentaires à l'horizon 2040.

Cette prévision démographique engendre un besoin d'environ 500 logements / an, soit près de 10 000 logements à horizon 2040, compte tenu de la réduction de la taille des ménages liée à plusieurs facteurs comme les divorces, le départ des enfants du foyer familial ou encore le vieillissement de la population. C'est ce qu'on appelle le desserrement des ménages.



◀ Objectifs démographiques à horizon 2040,

Extrait du PADD du SCoT de la CDCHS

▼ Extrait du DOO du SCoT de la CDCHS

Objectifs du SCoT Espace de vie de Pons

+ 1 194 logements supplémentaires de 2020 à 2040
+ 60 nouveaux logements par an

Objectifs du SCoT CDCHS

+ 9 499 logements supplémentaires de 2020 à 2040
+ 475 nouveaux logements par an

◀ Photo à Saint-Martial-sur-Né

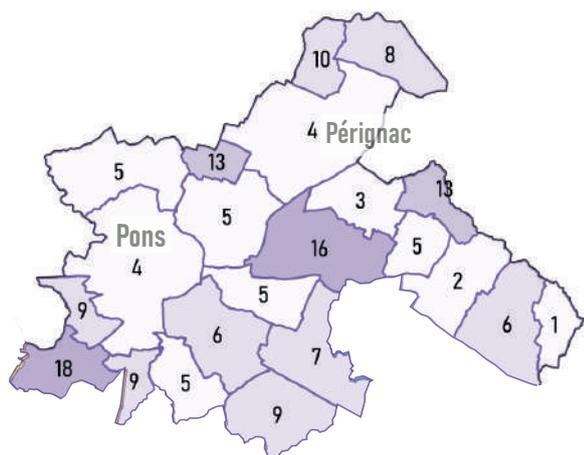
– Cittànova



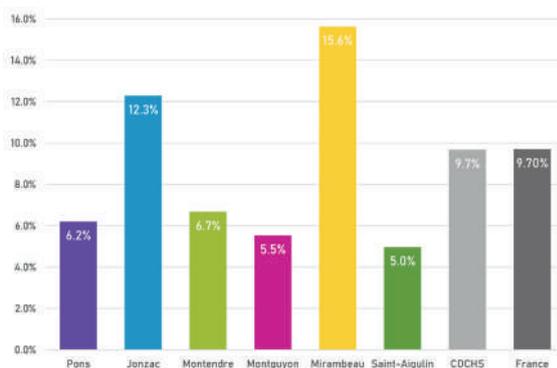
Un territoire encore peu attractif pour les résidents secondaires

Les résidences secondaires, marqueur d'une attractivité touristique

La part de résidence secondaire dans chaque espace de vie démontrent leurs attraits touristiques. Sur l'espace de vie de Pons, la part de ce type de résidence est assez faible, à part sur certaines communes : Saint-Quantin-de-Rançanne, qui bénéficie de sa proximité avec l'espace de vie de Mirambeau-Saint-Genis-de-Saintonge et le caractère attractif de l'estuaire, Echebrune, Saint-Seurin-de-Palenne et Celles.



▲ Part de résidences secondaires en %, Données INSEE 2018 - Cittanova



▲ Part de résidences secondaires en % par espace de vie, Données INSEE 2018 - Cittanova

Les résidences secondaires : marqueur d'une attractivité touristique et d'un cadre de vie agréable

La part de résidences secondaires sur l'espace de vie de Pons est plus faible que celle de l'ensemble de la CDCHS, et de l'ensemble du territoire français. On dénote quelques communes avec une part plus importante sur l'espace de vie : Saint-Quantin de Rançanne avec 18%, Echebrune avec 16%, et Saint-Seurin-de-Palenne et Celles à 13%.

Sur la communauté de communes, ce sont surtout les espaces de vie de Jonzac et de Mirambeau qui possèdent le plus de résidences secondaires sur leur parc de logement. On peut relier cela avec la proximité de l'estuaire pour l'espace de vie de Mirambeau, ce qui confère un attrait touristique balnéaire, ainsi que le tourisme thermal pour l'espace de vie de Jonzac.

La formation sur l'espace de vie de Pons

Une population peu formée, des jeunes actifs

Outre l'offre d'enseignement supérieur proposé sur la commune de Pons, il faut se rendre sur les grosses polarités alentours pour poursuivre ses études à un niveau supérieur au bac : Bordeaux, Saintes, Angoulême...

L'absence de formations supérieures sur ce territoire s'expliquant avant tout par son caractère rural, est compensé par la proximité de grands campus régionaux. En effet, les campus de La Rochelle ou bien encore de Bordeaux sont accessibles rapidement depuis l'espace de vie (100 km). On y retrouve une palette de formations complète et variée (universités, IUT, écoles de commerce, écoles d'ingénieurs...) Pour la poursuite d'études post-bac.

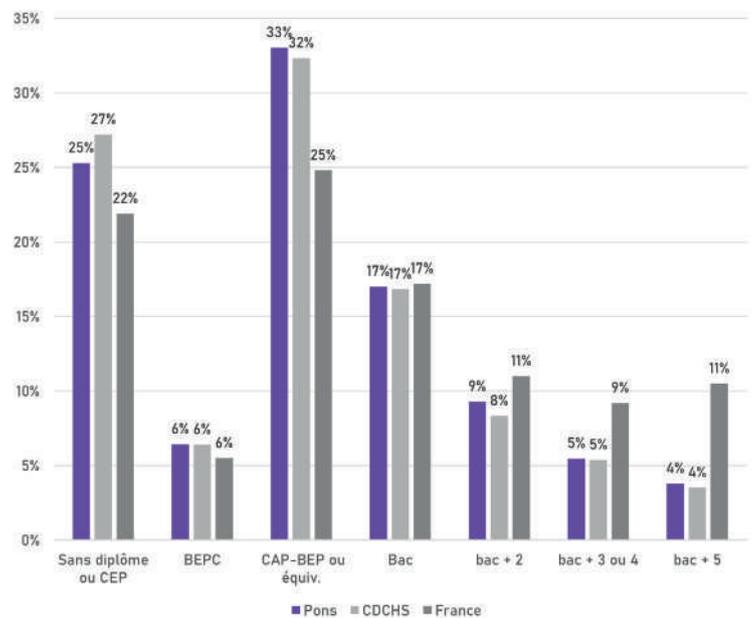
Une part de jeunes non scolarisés non diplômés importante démontre ce manque de formation mais aussi de prise en charge des jeunes, qui sont peu nombreux sur l'espace de vie.

Les flux domicile lieu d'étude de l'INSEE ont été regroupés en 2018 avec des recensements effectués sur plusieurs années. Ils concernent les personnes de 2 ans ou plus scolarisées effectuant des navettes entre un lieu de résidence et un lieu d'étude.

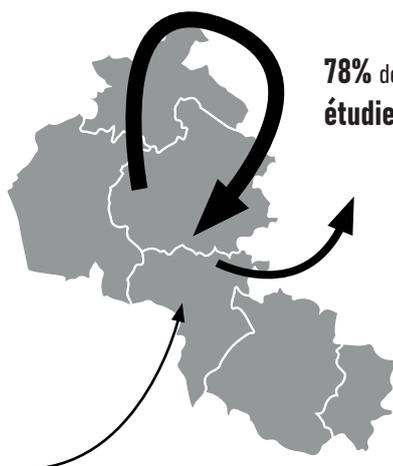


▲ Part des non diplômés par espace de vie
INSEE 2018 - Cittanova

La CDCHS et notamment l'espace de vie de Pons se distinguent des statistiques nationales par une part plus importante d'actifs disposant d'un CAP, BEP ou équivalent, mais une part beaucoup plus faible des diplômés à partir de Bac +2. On a donc une population de jeunes qui entrent sur le marché du travail de manière plus rapide.



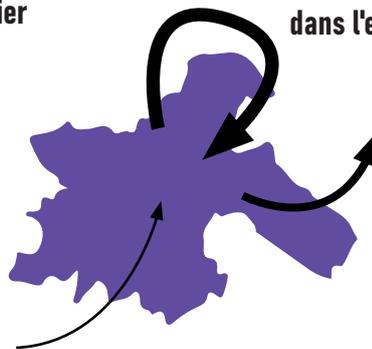
▲ Répartition des typologies de diplômes
INSEE 2018 - Cittanova



78% des flux domicile-étude de la CDCHS étudient et résident sur la CDCHS

20% des flux domicile-étude de la CDCHS partent étudier ailleurs

3% des flux domicile-étude de la CDCHS ne résident pas à la CDCHS et **viennent y étudier**



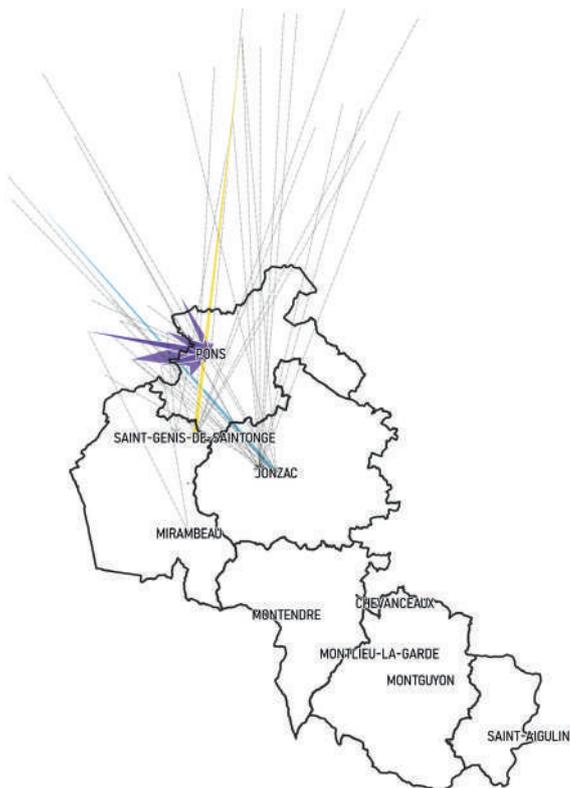
49% des flux domicile-étude de Pons résident dans l'espace de vie et **étudient dans l'espace de vie**

33% des flux domicile-étude de Pons résident dans l'espace de vie et **étudient en dehors de l'espace de vie**

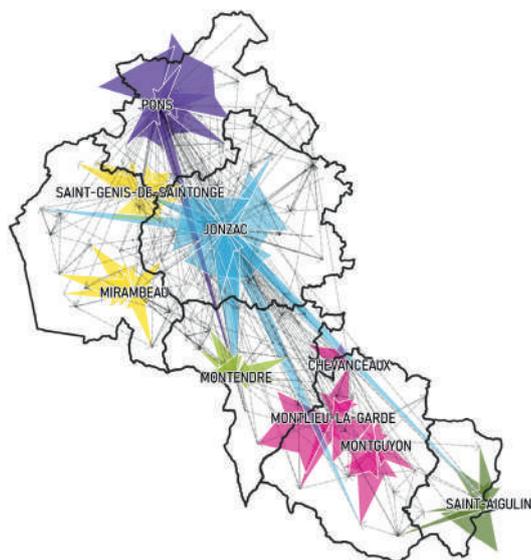
18% des flux domicile-étude de Pons résident en dehors de l'espace de vie et **viennent y étudier**

► Flux domicile - lieu d'étude sortants de la CDCHS
INSEE 2018 - Cittànova

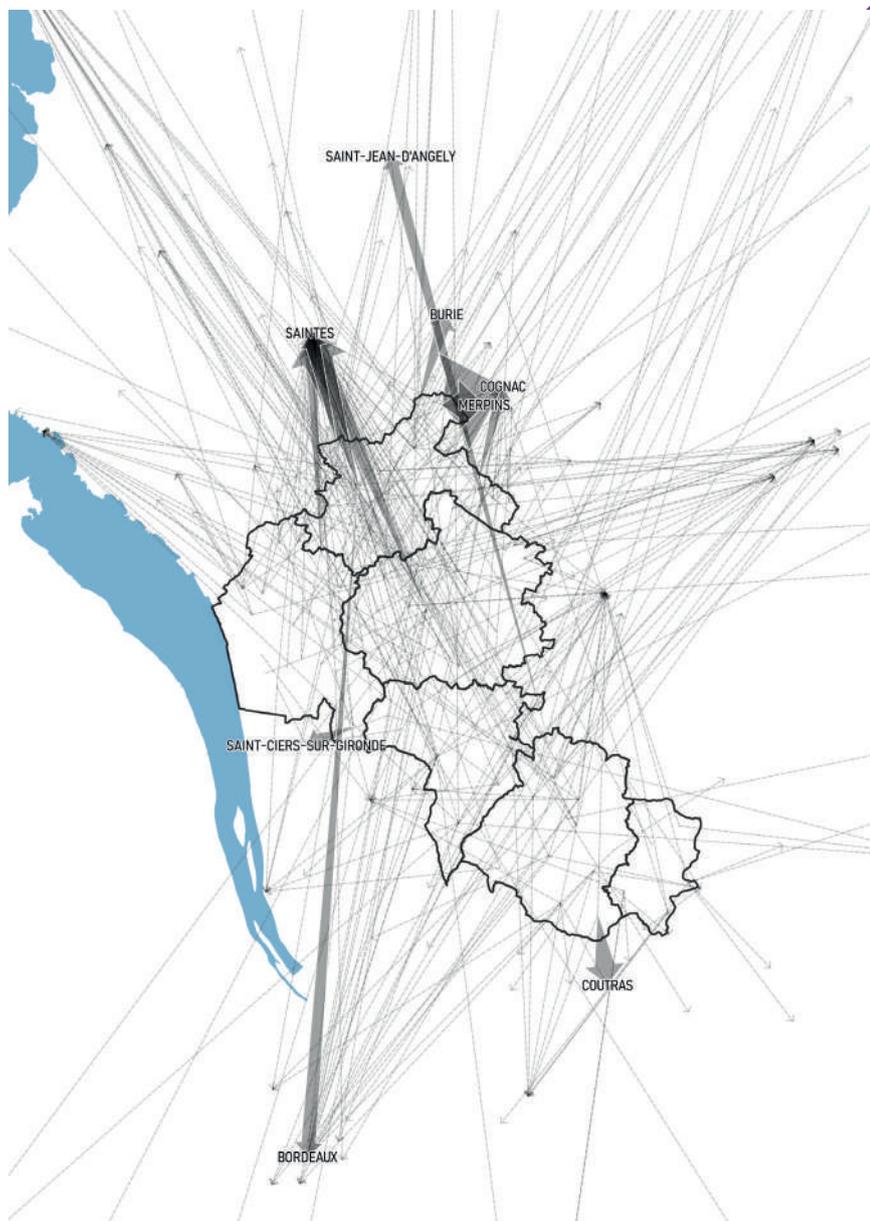
Déplacements domicile - lieu d'étude sortant
→ Flux inférieurs ou égaux à 20 personnes
→ Flux supérieurs à 20 personnes



▲ Flux domicile - lieu d'étude entrants à la CDCHS
INSEE 2018 - Cittànova



▲ Flux domicile - lieu d'étude internes à la CDCHS
INSEE 2018 - Cittànova



Des étudiants se rendant en dehors du territoire

Les flux des étudiants résidents sur la CDCHS et étudiant en dehors de l'intercommunalité représentent 33% des flux totaux pour ce type de déplacement. Les étudiants de la CDCHS se rendent principalement sur les villes de Saintes, Cognac, Barbezieux-Saint-Hilaire, La Rochelle, Libourne, Angoulême... Ce sont les gros campus étudiants alentours qui attirent la population de l'intercommunalité.

Peu de flux d'étudiants vers la CDCHS

Très peu de déplacements domicile - lieu d'étude se font vers la CDCHS depuis l'extérieur de l'intercommunalité. On en a quelques uns qui se dirigent vers Pons des communes limitrophes, d'autres vers Jonzac, Saint-Genis-de-Saintonge ou Mirambeau.

Toujours une grande part de flux internes

Les flux domicile-lieux d'étude internes à la CDCHS représentent 78% des flux totaux de ce type concernant la CDCHS. Ce sont les élèves qui résident et étudient sur la CDCHS.

Les destinations des élèves sont les polarités identifiées des différents espaces de vie, comportant le plus d'établissements scolaires accueillant un maximum d'élèves.

Pour l'espace de vie de Pons, ces flux internes représentent près de la moitié des flux concernant l'espace de vie. On a donc un espace de vie cohérent avec les mobilités domicile lieu d'étude de ses résidents, mais tout de même quelques accroches avec l'extérieur.

2.8. UN CADRE DE VIE DE QUALITÉ : PATRIMOINE HISTORIQUE ET NATUREL, DES AMÉNITÉS ENCORE PEU VALORISÉES

Des communes attractives grâce à leur cadre de vie

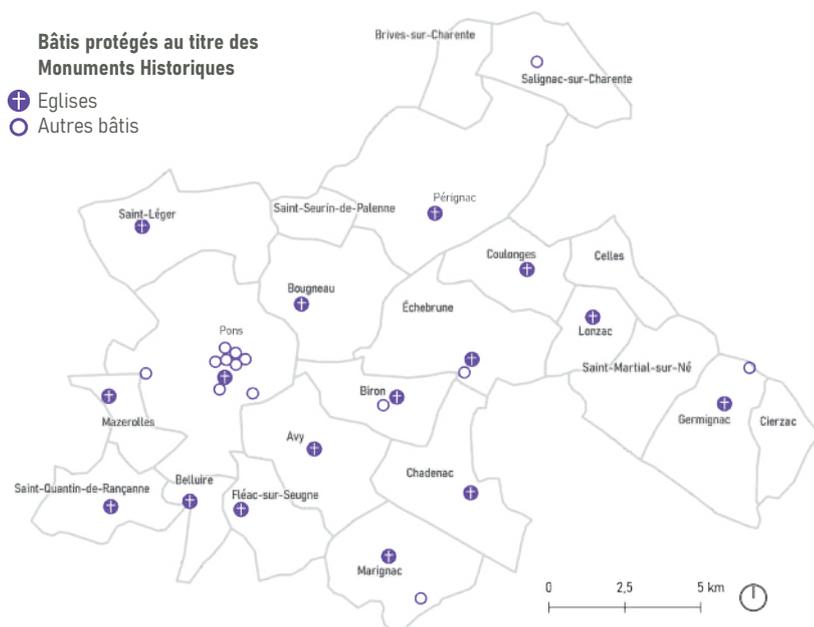
Dans le cadre de l'étude de mise en œuvre du SCoT, des questionnaires ont été envoyés aux élus des 129 communes de l'intercommunalité. Une trentaine d'entretiens ont été réalisées auprès des élus. Ces deux temps de concertation portaient sur toutes les thématiques abordées dans les diagnostics. L'exercice a été demandé aux élus de présenter leurs communes, leurs points forts et points faibles. Parmi les points positifs abordés, quasiment toutes les communes ont abordé le cadre de vie de leur commune : le charme des paysages viticoles et des éléments de patrimoine historique et naturel, le calme. Les personnes interrogées expliquent également que ce sont ces deux points qui font l'attractivité des communes et qui impactent l'arrivée de nouveaux habitants. De nombreux élus témoignent de l'arrivée de "néo-ruraux", des nouveaux habitants qui partent des communes de taille importante pour venir chercher les aménités des espaces ruraux de Haute-Saintonge.

Des éléments paysagers vecteurs d'identité

Les éléments paysages qui font l'identité de la Haute Saintonge sont nombreux et varient selon les espaces de vie. Au sein de l'espace de vie de Pons on note notamment le patrimoine bâti avec les monuments historiques, les éléments de patrimoine commun (lavoirs, maisons de maître, châteaux,...) et le patrimoine naturel avec les paysages viticoles, les bois et les cours d'eau (la Seugne et ses bras, le Gua, le Pérat, la Soute, la Romade, le Médoc). L'ensemble de ces éléments de paysage font l'identité du territoire et ont participé à construire son attractivité.

Un patrimoine bâti historique riche qui engendre des enjeux de rénovation

Cartes des bâtis protégés au titre des Monuments Historiques



Un nombre conséquent de monuments historiques

L'espace de vie de Pons regorge de bâtis protégés au titre des Monuments Historiques. La plupart d'entre eux sont des églises, mais d'autres monuments sont à noter :

- » Château de Pons
- » Chapelle St Gilles à Pons
- » Ancienne maison du 16ème siècle à Pons
- » Ancien château du Fa à Pons
- » Ancien hôpital des Pèlerins à Pons
- » Calvaire de l'église Notre-Dame à Belluire
- » Domaine de Beau lieu à Germignac
- » Calvaire à Echebrune
- » Château de La Garde à Salignac-sur-Charente

...

Ces monuments sont des atouts pour le territoire car ils participent à la construction de son identité, à sa promotion, et à la qualité de son cadre de vie. Ce sont également des éléments paysagers qui peuvent être perçus comme étant contraignant au vu de deux éléments. Tout d'abord, le périmètre de protection de 500 mètres autour d'un monument historique qu'il soit inscrit et classé et qui impose des réglementations supplémentaires et un contrôle des Architectes des Bâtiments de France pour la construction, l'extension ou la rénovation des bâtis compris au sein de ce périmètre. Le second élément contraignant est le coût que représentent la préservation, la rénovation et la mise en valeur de ces éléments pour les communes.

PROJETS EN COURS

La rénovation et mise aux normes du patrimoine et des bâtiments publics, un coût important pour les communes

Lors des entretiens avec les élus du territoire de la CDCHS, nombreux sont les maires évoquant les projets de rénovation du patrimoine ainsi que des bâtiments publics, qui sont très coûteux pour les communes. La commune d'Avy qui rénove son église, la commune de Biron qui rénove le restaurant scolaire, Chadenac qui refait à neuf son logement communal...

La prise en compte du petit patrimoine

Le petit patrimoine est représenté par l'ensemble des monuments qui ne sont pas classés ou inscrits comme Monuments Historiques. Ce sont les lavoirs, les bâtis anciens comportant des qualités architecturales, les calvaires, ... Tout ces éléments participent à l'identité et la qualité du territoire. Ils sont généralement assez peu recensés et mis en valeur, mais sont très nombreux sur le territoire.

Ils représentent un potentiel à la fois touristique et dans certains cas un potentiel pour la création de logements.



▲ *Logements inoccupés à Biron*
- Cittanova -

La vacance, un frein à la préservation et à la rénovation du petit patrimoine

Un grand nombre de communes de l'espace de vie de Pons sont touchés par la vacance, notamment au sein des logements. Les bâtiments se dégradent malgré leurs qualités patrimoniale et architecturale, empêchant une mise en valeur et augmentant les coûts de rénovation.

Il existe une diversité de facteurs :

- » problèmes d'indivision;
- » de succession;
- » biens sans maîtres;
- » rétention foncière;
- » propriétaires qui ne souhaitent plus louer suite à de mauvaises expériences avec des locataires (impayés, dégradations)

La résorption de la vacance nécessite la mise en place de leviers fonciers et financiers adaptés afin de révéler la richesse du petit patrimoine présent sur l'espace de vie. Qu'il s'agisse de logements ou d'anciennes exploitations vacantes, de friches industrielles ou artisanales, ce sont autant de potentiels fonciers qui peuvent être considérés comme potentiel de projet et de développement : création de nouveaux logements, de cellules commerciales, d'hébergements touristiques, de lieux culturels, ...



▲ *Le Port du Lys à Salignac*

- Extrait des visites virtuelles des communes

Tourisme et sport : pour une promotion et une mise en valeur des paysages du territoire

Afin de mettre en valeur et de faire découvrir les paysages de la Haute Saintonge, de nombreux sentiers de randonnée ont été créés. Ils permettent de faire profiter les habitants du cadre de vie qui les entourent, et de faire découvrir aux visiteurs les aménités du territoire. Plusieurs rencontres avec les élus du territoire ont fait émerger une volonté de créer davantage de sentiers de randonnées, afin de connecter les communes entre elles et de développer le tourisme vert. La création et l'entretien des sentiers peut représenter un coût financier important pour les communes. Cependant, les associations de randonnées et de VTT sont également des acteurs phares dans l'entretien, l'animation et la promotion des sentiers.

L'espace de vie de Pons comporte de nombreux éléments naturels valorisés dans le cadre de circuits de randonnées ou d'aménagements particuliers, notamment les cours d'eau et les paysages viticoles. Ces éléments sont à la fois des atouts pour attirer de nouveaux habitants, mais également pour le développement de l'activité touristique notamment par le biais du tourisme vert.



▲ *Passage de la Flow Vélo à Brives-sur-Charente*

- Extrait des visites virtuelles des communes

PROJETS EN COURS

+ De nouvelles formes de tourisme, un enjeu sur les territoires ruraux

Avec les événements sanitaires et les nouvelles considérations sociétales pour l'environnement, se développent de nouvelles formes de tourisme, comme le tourisme vert et le tourisme de proximité. Les élus de l'intercommunalité se sont saisis de cette opportunité et mettent en place de nombreux projets pour la développer : des envies de développer un projet touristique sur Biron, un projet de création d'un circuit balisé reliant et informant sur les sites bâtis et remarquables à Fléac-sur-Seugne, la commune de Salignac-sur-Charente souhaite aménager une voie douce et le Port du Lys.



▲ *Pont à Cierzac*

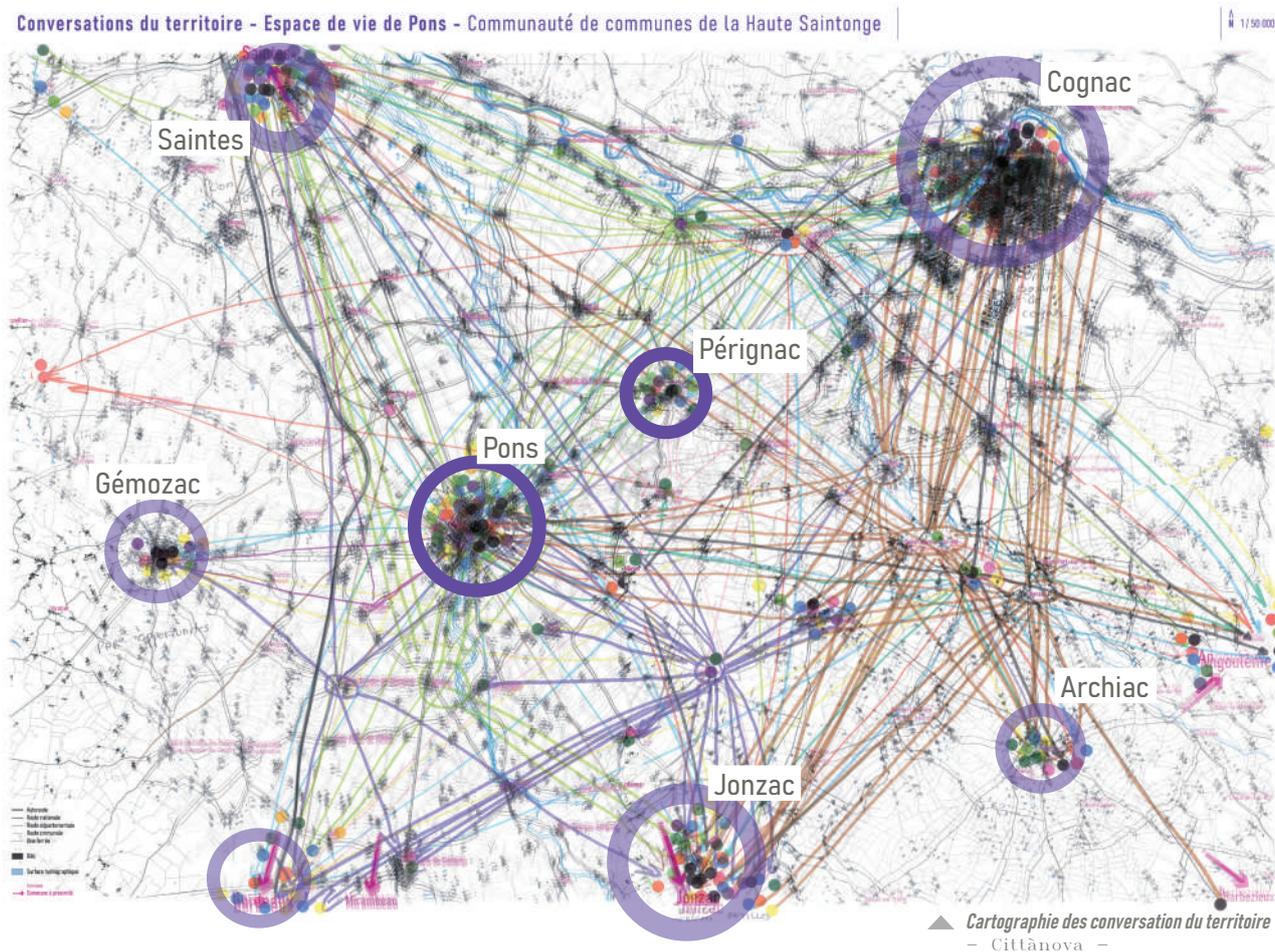
- Extrait des visites virtuelles des communes

PARTIE 3

**Un espace de vie influencé par
l'existence d'une ville centre mais
qui garde un caractère très rural**

3.1. UN TERRITOIRE ORGANISÉ AUTOUR D'UNE POLARITÉ : LE POIDS DE PONS AU SEIN DE L'ESPACE DE VIE

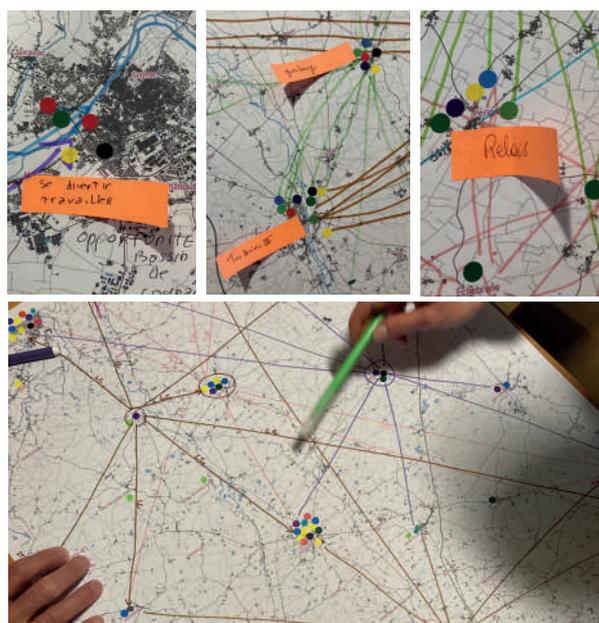
Retour sur les séminaires "Conversations du territoire"



L'armature de l'espace de vie, selon les élus du territoire

Les élus de l'espace de vie de Pons ont dessiné leurs trajets quotidiens pour accéder aux différents services et équipements sur plusieurs cartes ici superposées.

- » Globalement, le travail de cartographie fait ressortir les dépendances importantes aux grandes communes alentour : Saintes, Cognac ou Angoulême, y compris pour les besoins du quotidien.
- » On constate cependant l'influence de Pons, considérée comme un pôle d'équipement de proximité complet qui rayonne sur tout l'espace de vie et qui semble jouer le même rôle que Jonzac.
- » Il y a de fortes connexions vers Jonzac. L'espace de vie de Pons est celui qui semble le plus tourné vers Jonzac.
- » Les cartographies ne font pas ressortir de centralités "intermédiaires" ou "relais" situées à l'intérieur de l'espace de vie. Cependant, elle montre des connexions avec des communes situées à l'extérieur de l'espace de vie voire de l'intercommunalité. La commune de Gémozac semble jouer ce rôle pour les communes situées les plus à l'ouest du territoire. A moindre mesure, Archiac et Pérignac semblent occuper le même rôle.



▲ Ateliers conversation du territoire, Décembre 2021

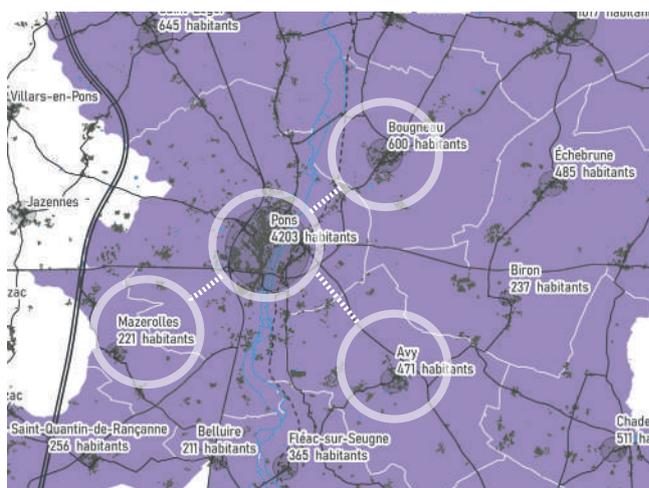
- Cittànova -

Pons et sa couronne

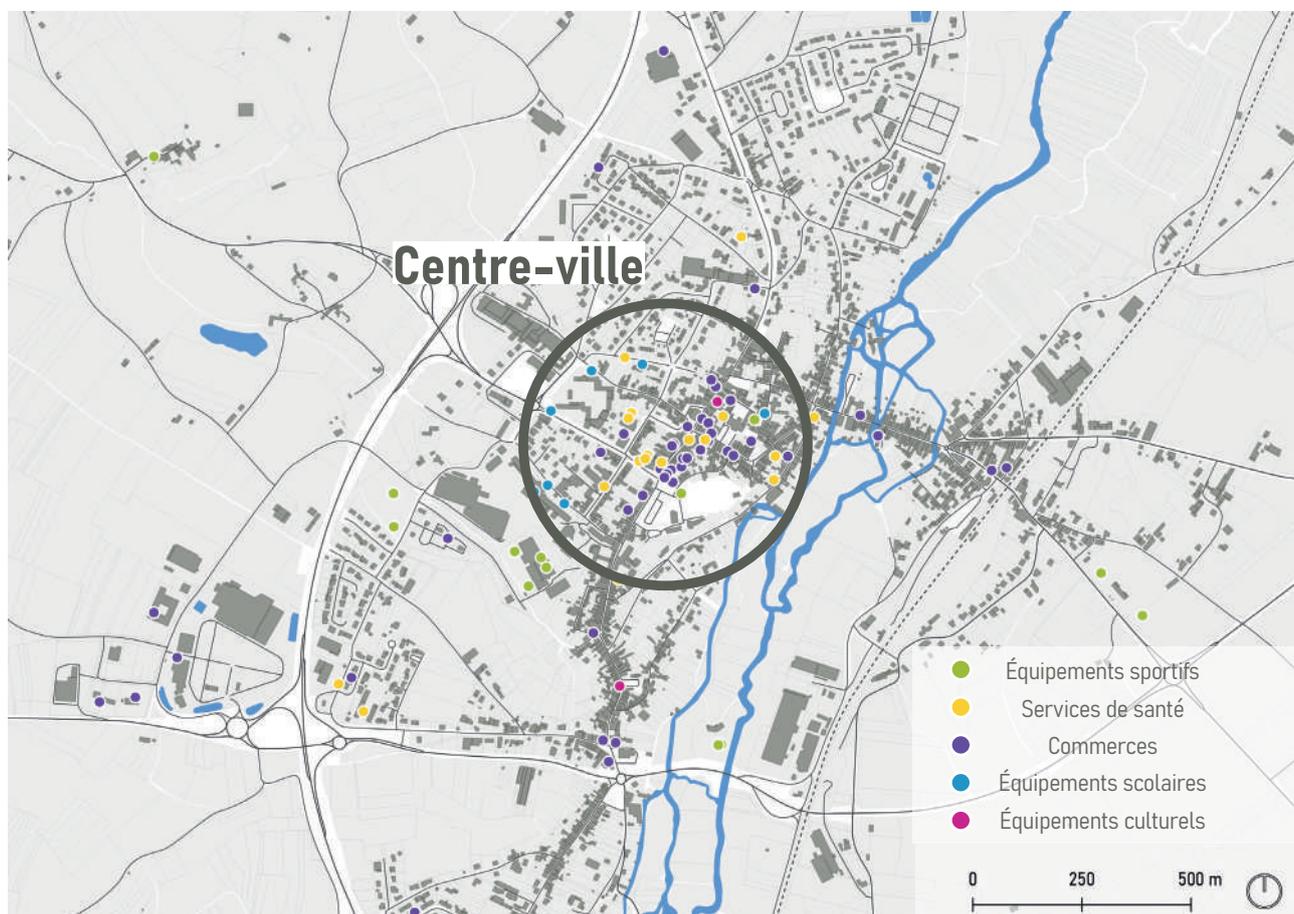
Une centralité secondaire composée de plusieurs communes

Selon le SCoT, Pons occupe la place de centralité secondaire de l'intercommunalité, au même titre que Montendre. Le SCoT spécifie que Pons constitue un pôle majeur avec Mazerolles, Bougneau et Avy. Ainsi, le rôle qu'occupe Pons au sein de l'intercommunalité est joué par Pons et sa couronne.

"Le pôle majeur de Pons (associé à Mazerolles, Bougneau, Avy) a vocation à structurer et équilibrer le territoire par une offre d'équipements et de services de niveau supérieur pour contribuer au rayonnement et à l'irrigation de l'offre sur l'ensemble du territoire." (Définition issue du SCoT)



Pons, pôle d'équipements, services et commerces



▲ Carte des services, équipements et commerces sur la commune de Pons
IGN BD TOPO et BPE - Cittanova

Sur la carte ci-dessus est indiquée la localisation des équipements et commerces sur la commune de Pons, selon la Base Permanente des Équipements (BPE) de l'INSEE.

Pons : une polarité de services, d'équipements et de commerces d'influence locale

La commune de Pons propose une offre relativement complète de services, d'équipements et de commerces. Elle joue un rôle important pour une grande partie des communes de l'espace de vie. Cependant, toutes les communes de l'espace de vie ne sont pas liées à Pons, du fait de la proximité d'autres pôles d'équipements. En plus de l'attractivité de Saintes et Cognac, certaines communes de l'espace de vie sont à proximité de Jonzac et Gémozac, deux communes qui proposent une offre de services de proximité importante. Ainsi, l'influence de Pons est locale, elle se fait ressentir notamment sur les communes limitrophes mais qui est «atténuée» par la présence de pôles d'influence à proximité.

Équipements scolaires

- » Crèche - Halte garderie
- » École maternelle Agrippa d'Aubigné
- » École élémentaire Agrippa d'Aubigné
- » École Privée Maternelle et Élémentaire Sainte Marie
- » Collège Émile Combes
- » Lycée d'Enseignement Général, Technologique et Professionnel Émile Combes : Il propose un enseignement général et technologique ainsi que des formations post-bac (4 BTS et une licence professionnelle).

Un hyper-centre commerçant et une zone commerciale dynamique

La majeure partie des commerces de Pons sont situés dans son centre ancien, sur les hauteurs (rue Emile Combes). Aujourd'hui presque aucune cellule commerciale n'est vacante dans ce secteur qui semble attractif. Les potentiels d'extension et de diversification de l'offre commerciale de centre-bourg résident dans d'anciens commerces aujourd'hui convertis en logements. Le constat et les enjeux sont différents dans la partie basse du centre-ville de Pons qui était autrefois commerçante mais qui ne comporte aujourd'hui presque plus de commerces.

L'autre polarité commerciale de la commune est la zone de Coudenne. Elle est implantée à proximité de la D732, un axe stratégique. Particulièrement dynamique, elle accueille plusieurs grandes surfaces. Cette zone comporte encore des potentiels d'extension. Une attention particulière devra être portée si la commune projette d'implanter des nouveaux commerces sur cet espace, afin de ne pas entrer en concurrence avec le centre ancien et sa vocation commerciale.



▲ La zone commerciale de Coudenne
IGN photographie aérienne

Services sociaux de santé

La commune connaît une bonne couverture en services de santé. Elle accueille plusieurs médecins généralistes et spécialistes. Pons a développé depuis deux dans l'offre de services publics en direction des familles : relais d'assistantes maternelles, maison des services et des associations, ...

Équipements culturels

L'offre en équipements culturels est globalement faible sur l'espace de vie, cependant la commune de Pons propose une offre importante : cinéma, médiathèque, pôle de créations et d'animations culturelles.

Une offre d'enseignement secondaire et supérieur dont l'attractivité s'étend au delà des contours de l'espace de vie

Le lycée Émile Combes regroupe des filières générales, technologiques et professionnelles. L'établissement propose également des BTS et CAP. Seul deux lycées sont présents sur l'EPCI, Pons et Jonzac.



▲ Le lycée Émile Combes, à Pons
www.facebook.com/Lyceemilecombespons/



▲ Les halles de Pons
Cittànova

PROJETS EN COURS

Des projets de revitalisation des centre bourgs

La revitalisation des centre-bourgs est un enjeu déjà compris par les élus de la CDCHS. Sur l'espace de vie de Pons, nombreux sont ceux qui évoquent leurs projets, comme les commune de Bougneau et Saint-Martial-sur-Né.

La revitalisation passe aussi par l'installation de petits commerces, comme par exemple par l'idée d'installer un distributeur de baguettes à Avy, un commerce supérette à Marignac,

On a aussi une volonté d'améliorer les équipements publics, avec de nombreux projets d'aires de jeu pour Germignac et Chadenac, d'amélioration des gymnases et des écoles, Fléac-sur-Seugne qui met en conformité PMR la plupart de ses bâtiments publics.

En périphérie de Pons, les friches artisanales et commerciales entre contraintes et potentiels de projet : l'exemple de la zone du Touvent

Un travail de repérage des friches et bâti vacants a été réalisé par les élus communaux et la Communauté de Communes de la Haute Saintonge. Bien qu'elle ne soit pas exhaustive, cette lecture permet de mettre en avant la présence de nombreuses friches sur le territoire. Les friches sont souvent vécues comme des contraintes car les différents leviers pour résorber la vacance et lutter contre la dégradation du patrimoine sont parfois complexes et longs à mettre en place.

Cependant, qu'il s'agisse de friches industrielles, résidentielles, commerciales ou agricoles, ce sont des potentiels fonciers qui peuvent être mobilisables afin d'accroître le développement du territoire en limitant l'artificialisation du sol.



▲ Localisation de la zone d'activité du Touvent, à Pons
- Réalisation Cittanova



Activité passée : construction métallique
Date d'arrêt d'activité : 20 ans
Surface du terrain : 5000m²
Surface du bâti : 2100 m²



Activité passée : grande surface alimentaire
Surface du terrain : 19 000 m²
Surface du bâti : 4000 m²



Activité passée : magasin de bricolage
Surface du terrain : 4 000 m²
Surface du bâti : 1000 m²



Activité passée : électricien
Date d'arrêt d'activité : 5 ans
Surface du terrain : 1600 m²
Surface du bâti : 400 m²



Activité passée : usine chimique
Date d'arrêt d'activité : 5 ans
Surface du terrain : 10 900 m²
Surface du bâti : 150 m²

Un fort potentiel de développement des activités économiques

L'ensemble de ces bâtis démontre le potentiel de développement économique que représentent les friches présentes sur le territoire.

PROJETS EN COURS

Les friches comme opportunités

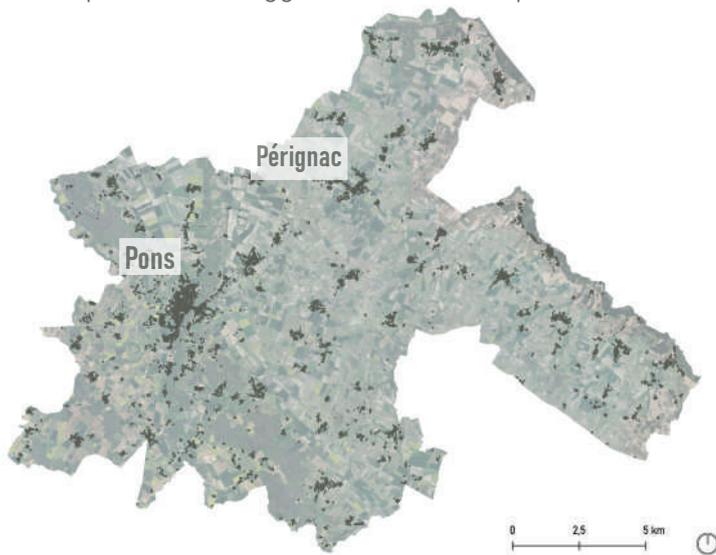
On constate une grande problématique de vacance sur l'espace de vie. Les bâtiments et terrains autrefois utilisés sont aujourd'hui délaissés, et subsistent dans une période de transition. Les friches sont aujourd'hui à considérer comme des potentiels de développement. Les élus de l'espace de vie de Pons veulent les investir, comme à Chadenac, où on veut exploiter une grande friche de 17000m² en centre-bourg, et la commune de Salignac-sur-Charente qui souhaite aménager sa friche industrielle.



3.2. DES COMMUNES RURALES CARACTÉRISÉES PAR UNE FAIBLE COUVERTURE EN SERVICES ET ÉQUIPEMENTS : UN BESOIN DE COOPÉRATIONS INTERCOMMUNALES ACCRU

Une faible densité démographique accentuée par un habitat diffus

Espaces bâtis agglomérés sur l'espace de vie



▲ Carte des zones bâties agglomérées
IGN BD TOPO – Cittànova

Des services de proximité rares et isolés

Localisation des commerces et services de santé



L'importance du "dernier commerce" dans les communes rurales

En dehors de Pons et Pérignac, les communes de l'espace de vie sont des communes rurales.

On constate sur la carte ci-contre qu'un certain nombre d'entre elles ne comportent ni commerce ni équipements (hors écoles et équipements sportifs publics).

La plupart des commerces isolés sont des boulangeries, restaurants et supérettes. Ces commerces de petite taille jouent cependant un rôle important dans la vitalité et l'attractivité des communes. Ils proposent pour la plupart plusieurs services.

◀ Localisation des commerces, services de santé et équipements culturels

IGN BD TOPO et BPE – Cittànova

Des communes très peu peuplées et un habitat diffus au sein des plaines agricoles

Le caractère rural des communes est renforcé, de par le modèle de l'habitat diffus : les habitants du territoire sont répartis dans de nombreux hameaux appelés "villages". Cette morphologie trouve son origine dans l'histoire agricole du territoire : chaque hameau était à l'origine une ferme autour de laquelle se sont ajoutées des bâtis au fur et à mesure des années. Ainsi, le bâti est très peu aggloméré, hormis à Pons, on dénombre très peu de bourgs agglomérés où sont centralisés les logements, commerces, services et équipements.

On constate cependant que l'habitat diffus est davantage présent au sein des plaines agricoles que des zones boisées.

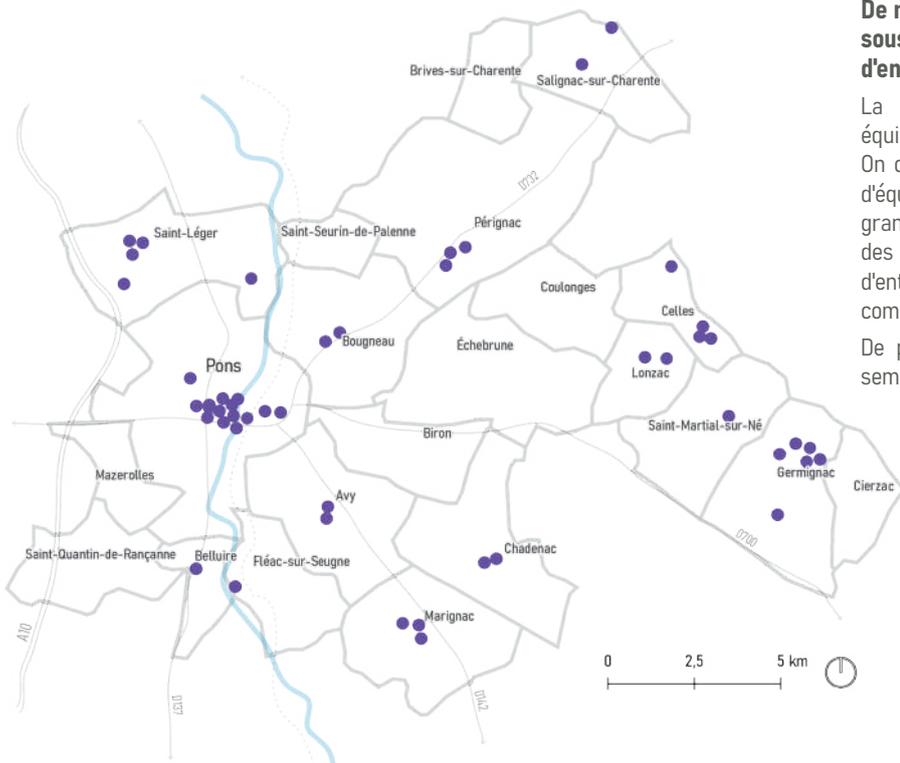
Ces constats démographiques et morphologiques impactent pleinement la couverture et la polarisation en équipements et services qui est faible au sein de la plupart des communes de l'espace de vie. La répartition des habitants sur tout le territoire augmente le temps d'accès aux pôles d'équipements.

Des problématiques de réseau liées à l'habitat diffus

Outre les problématiques de maintien des équipements, le modèle de l'habitat diffus accroît les problématiques de réseaux :

- » Des réseaux d'eau vieillissants et au débit insuffisant
- » Des réseaux de routes communales conséquents qui entraînent des frais importants
- » Une couverture numérique qui est globalement mauvaise mais qui devrait partiellement s'améliorer avec l'installation de la fibre (en cours). Cet enjeu de couverture numérique est accru par l'attractivité récente des communes rurales pour les "néo-ruraux" qui ont adopté le télé-travail.

Localisation des équipements sportifs



▲ Localisation des équipements sportifs
IGN BD TOPO et BPE - Cittànova

De nombreux équipements sportifs, souvent sous-utilisés et qui engendrent des coûts d'entretien importants

La carte ci-contre montre la localisation des équipements sportifs sur l'espace de vie de Pons. On constate que la couverture pour cette typologie d'équipements est relativement importante. La grande majorité des équipements sportifs sont des équipements publics qui engendrent des frais d'entretien et de rénovation importants pour les communes.

De plus, une certaine partie de ces équipements semblent sous-utilisés.

PROJETS EN COURS

+ Les services de santé

Dans cet espace de vie vieillissant, la couverture en services de santé est cruciale. De nombreux élus citent des projets pour développer le maillage sur l'espace de vie de Pons : Marignac souhaite une maison médicale et Pérignac aura sa maison médicale livrée au printemps 2022.

Pérignac, le relais

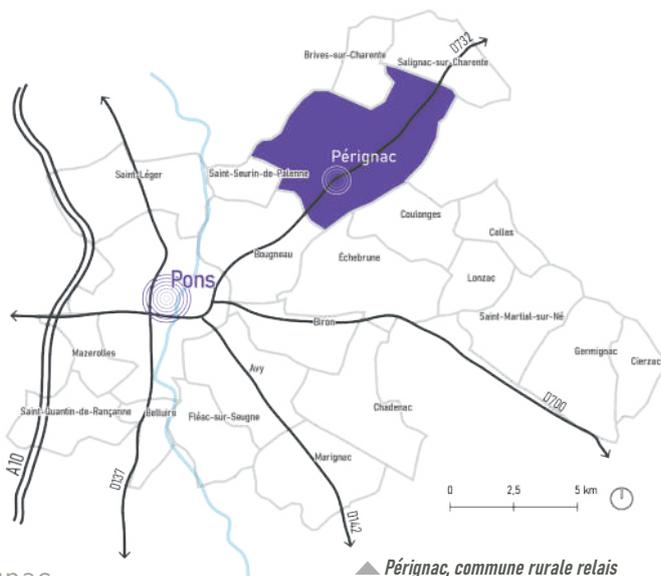
Pérignac, le relais

La commune de Pérignac se situe sur la D732 entre Pons et Cognac. Dans le SCoT, elle est qualifiée de "commune rurale relais", une commune dont l'offre locale joue un rôle dans la vitalité du monde rural, notamment pour les communes ne disposant d'aucun service et commerce.

C'est la seconde commune la plus importante en terme de nombre d'habitant, après Pons.

La commune de Pérignac accueille un bistrot, une pharmacie, une boulangerie, une boucherie, une épicerie et un bureau de tabac.

Pérignac est une commune dynamique, on constate l'accroissement de sa population depuis la période 1999-2008. Elle est due tant au solde migratoire qu'au solde naturel tandis que sur l'espace de vie de Pons, le solde migratoire est négatif.



▲ Pérignac, commune rurale relais
IGN BD TOPO - Cittànova

Évolution démographiques de Pérignac



◀ Population municipale à Pérignac
INSEE RP2018 - Cittànova

L'enjeu du maintien des écoles dans les petites communes

L'enjeu du maintien des écoles

Plusieurs temps de rencontre avec les élus ont fait émerger des inquiétudes par rapport à l'avenir des écoles des petites communes, au vu de la baisse des effectifs scolaires, de la fermeture de certaines classes et du vieillissement de la population.

En effet, la présence d'une école dans une commune est synonyme d'attractivité pour les jeunes ménages et de dynamisme.

Les RPI, première forme de coopération intercommunale

La grande majorité des communes de l'espace de vie de Pons possèdent leur propre école. Toutes les communes pourvues d'une école sont organisées en RPI. Huit communes de l'espace de vie n'ont pas où plus d'écoles.

Le fonctionnement en RPI permet de maintenir certaines écoles qui n'accueillent que peu d'élèves, d'éviter ainsi au maximum la fermeture des classes et de mutualiser certains services entre les communes de petite taille. C'est la forme de coopération intercommunale la plus présente sur le territoire.

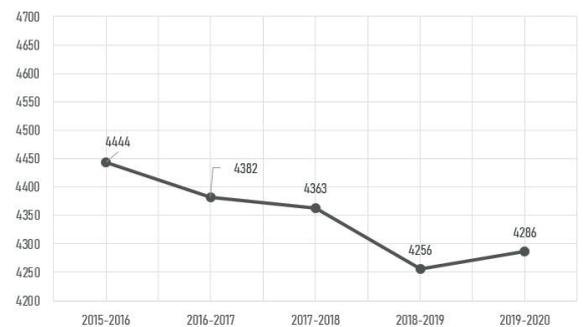
Localisation des établissements scolaires et RPI



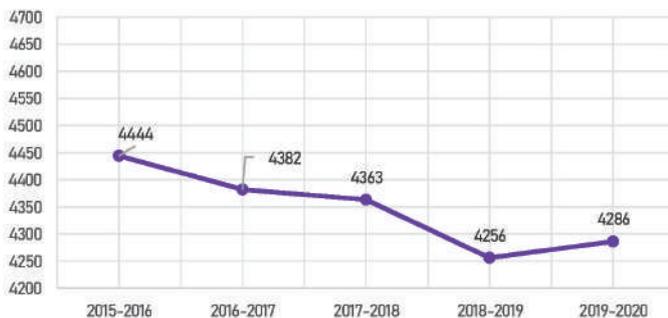
Effectifs scolaires des écoles maternelles de l'espace de vie



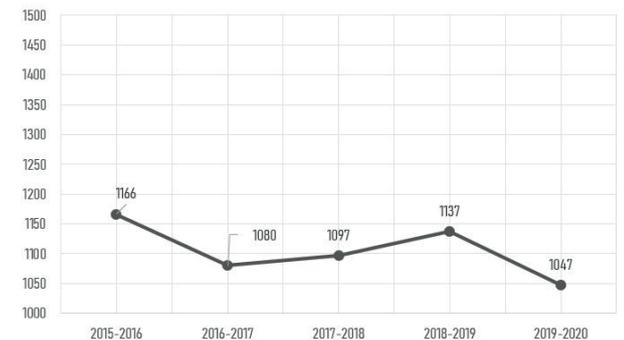
Effectifs scolaires des écoles maternelles de l'intercommunalité



Effectifs scolaires des écoles élémentaires de l'espace de vie



Effectifs scolaires des écoles élémentaires de l'intercommunalité



▲ Évolution des effectifs scolaires à l'échelle de l'espace de vie et de la CDCHS
Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse, 2015-2020

3.3. LE DÉVELOPPEMENT URBAIN DES PETITES COMMUNES : DES MORPHOLOGIES URBAINES DIFFÉRENTES POUR DES POTENTIELS DE DÉVELOPPEMENT MULTIPLES

Des formes urbaines propres au territoire, qui découlent de sa morphologie et des déplacements humains

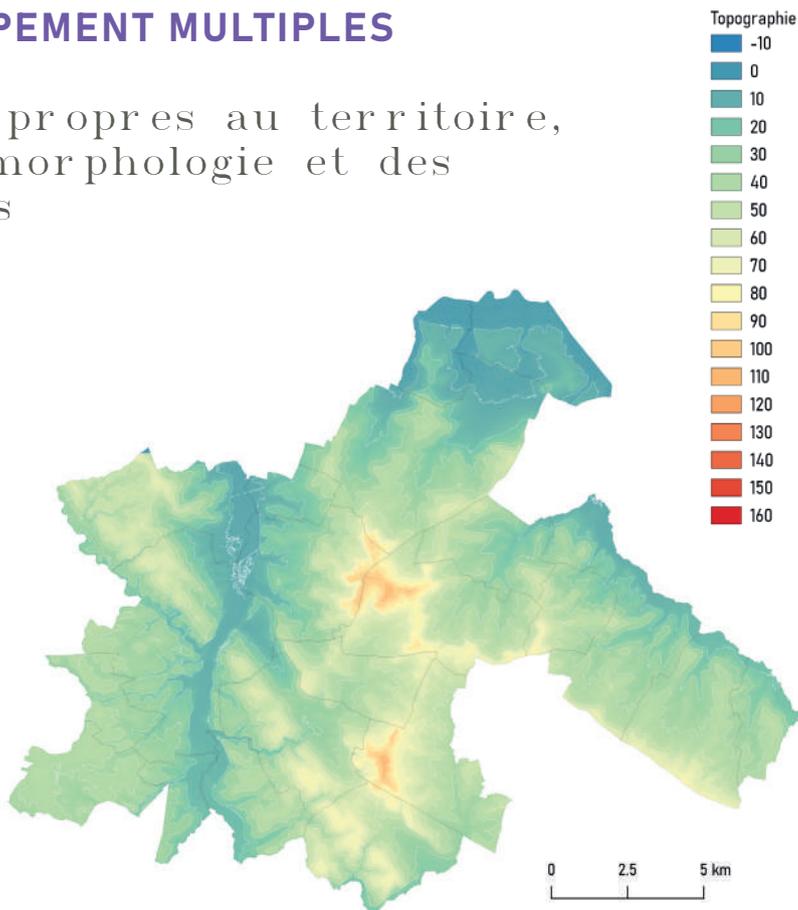
Un environnement particulier : Topographie et cours d'eaux

L'espace de vie de Pons est traversé par deux vallées, qui définissent sa topographie : la vallée de la Seugne sur un axe Nord-Sud, et celle du Né qui longe la façade Est de l'espace de vie. Ce territoire n'a pas de relief important, mais est tout de même marqué par la présence de coteaux formant un affleurement linéaire sur un axe Nord-Ouest Sud-Est, et de collines en son centre et au sud,

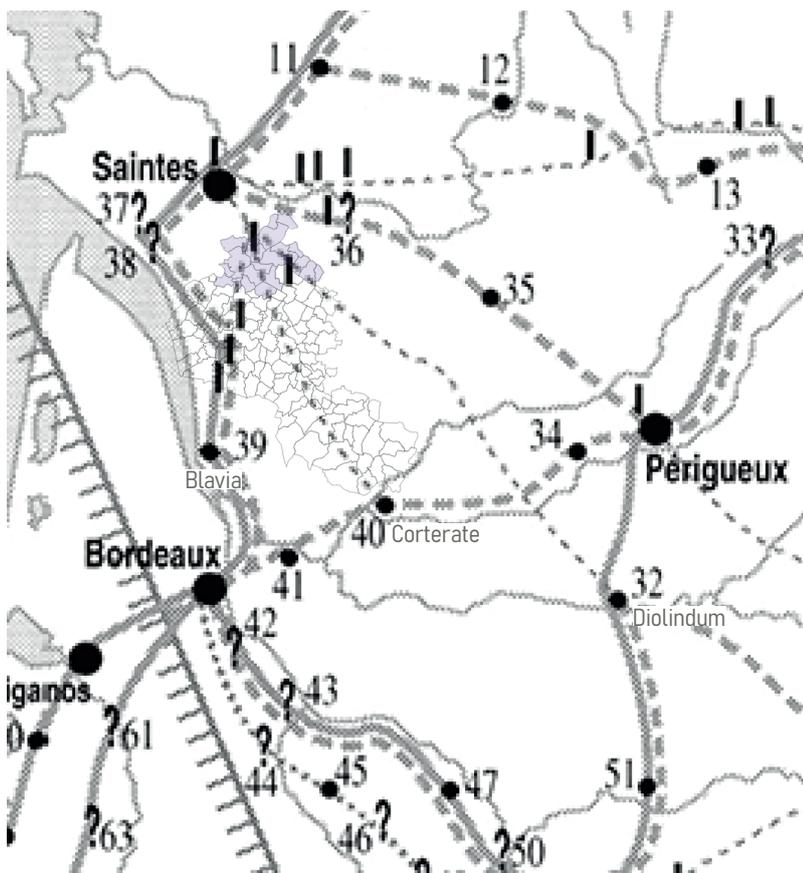
Une morphologie de territoire

La topographie du territoire, ses monts et vallées, ses nombreux cours d'eau, ainsi que la nature de son socle, sa géologie, les conditions météorologiques... Tout cela conditionnent les conditions de vie des différents espaces. Cette morphologie est propice ou non au développement de villes, à l'implantation des communes, et va influencer sur la manière dont elles vont évoluer.

On aura donc ainsi différentes typologies d'implantation sur le territoire, mais aussi différentes manières de se développer.



▲ Topographie à 5m de l'espace de vie
RgAltI de l'IGN, 2021 - Cittanova

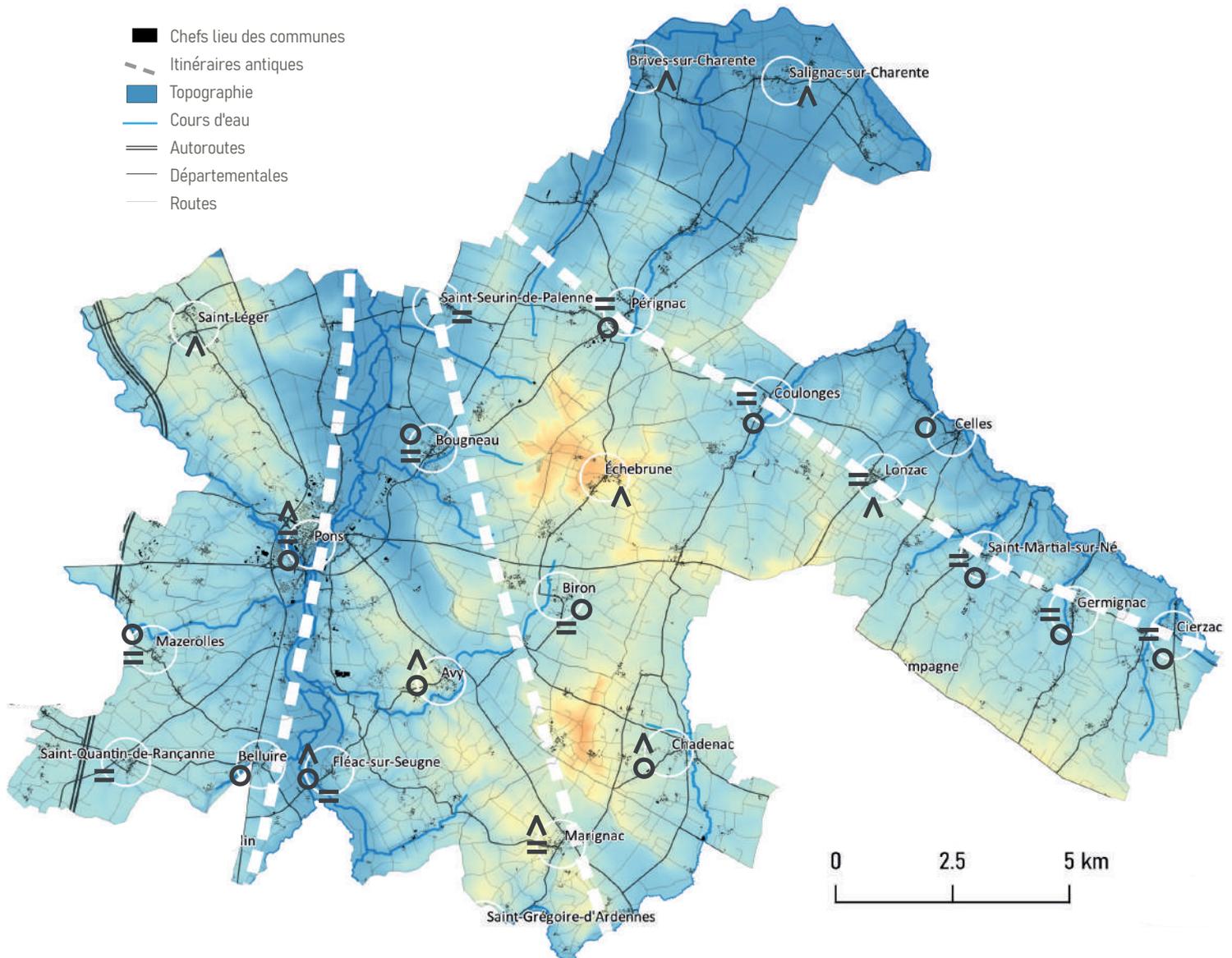


◀ Les routes d'Aquitaine dans les itinéraires antiques
De Jean Pierre Bost - Cittanova

- Chef lieu de cité sous le Haut Empire
- - - Route décrite par la Table de Peutinger
- Route décrite par l'itinéraire d'Antonin
- ⋯ Itinéraire de Bordeaux à Jérusalem
- - - Liaison attestée par des bornes
- Station routière identifiée
- ? Station routière non identifiée
- | Borne militaire/Leugaire
- ⊞ Partie perdue de la Table de Peutinger

Une histoire particulière

La communauté de communes de Haute Saintonge, par son emplacement stratégique en Nouvelle Aquitaine, à la croisée des itinéraires de l'antiquité, a depuis longtemps été traversée et investie par les différentes civilisations humaines. Ces itinéraires tracent eux aussi des potentiels sites d'implantations pour les communes, et conditionnent leurs développement.



▲ Les chefs lieux des communes selon leurs conditions morphologiques
- Cittànova

Condition supposée d'implantation

- ▲ La topographie : Point haut
- ≡ La mobilité : sur un axe stratégique
- La ressource : présence de cours d'eau

○ Les cours d'eau, point d'origine d'implantation des communes

L'espace de vie de Pons est encore une fois traversé par de nombreux axes. Les cours d'eau vallonnent doucement le territoire et forment une trame sur laquelle vont venir se développer ses communes. Elles sont installées de différentes manières par rapport à celles-ci :

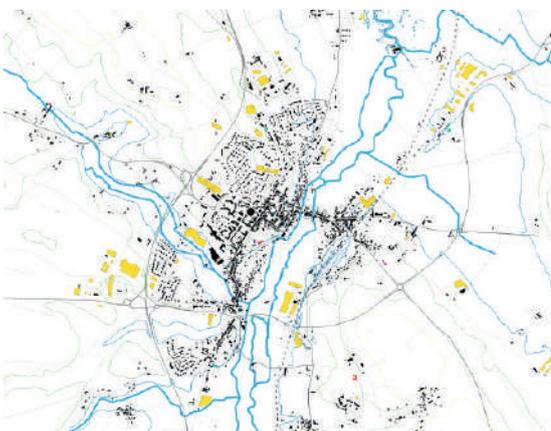
La défense de la traversée du fleuve

La ville de Pons est construite de part et d'autre de la Seugne, qui forme un déterminant naturel à son point d'implantation, là où elle est traversée. Le village s'implante donc initialement à proximité directe de la ressource en eau.

Cette base est fortifiée pour défendre la traversée, et forme un repère féodal (cf. Carte de Cassini et la carte des anciennes fortifications de 1887).

L'exploitation de la ressource en eau

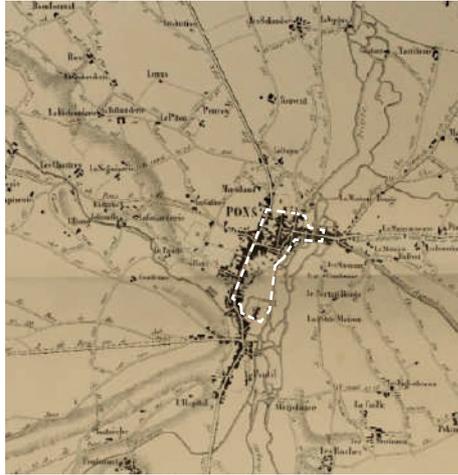
On remarque également d'autres communes qui se sont construites autour d'une traversée d'un cours d'eau, ou bien le long de celui-ci avec des enjeux moindres concernant la défense, mais exploitant toujours cette ressource naturellement présente, comme : Biron, Chadenac, Fléac-sur-Seugne, Belluire, Mazerolles, Bougneau, Pérignac, Coulonges, Celles, Saint-Martial-sur-Né, Germignac et Cierzac. Ces communes se concentrent sans surprise au niveau de la vallée de la Seugne et ses affluents, ainsi que ceux du Né.



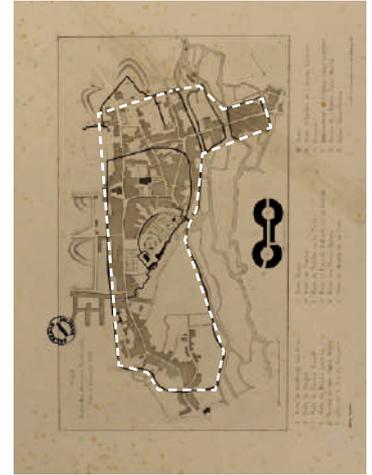
▲ Zoom sur la commune de Pons
- Réalisation Cittànova



▲ Carte de Cassini (XVIII^e siècle, source : IGN) - Réalisation Cittànova



▲ Carte de la commune de Pons, 1887 et 1853, sources : archives départementales - Réalisation Cittànova



▲ Carte de la commune de Biron, 1887, sources : archives départementales - Réalisation Cittànova

▲ Les points hauts, permettant la défense du territoire

Si le relief n'est pas si important sur l'espace de vie de Pons, il comporte tout de même des points hauts, sur lesquels se trouvent des communes particulières.

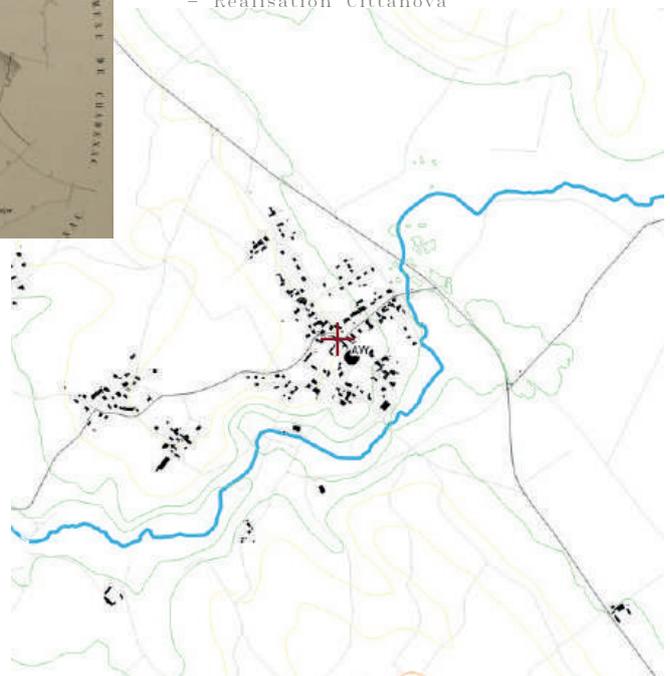
L'exploitation de la topographie pour la défense

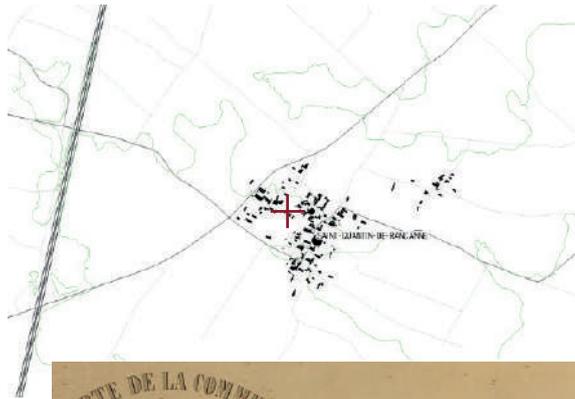
Historiquement, les points hauts du territoire français forment des points stratégiques de la défense des territoires féodaux. On a donc de multiples points stratégiques qui émergent sur ces hauteurs pour former des mottes féodales, qui sont souvent à l'origine des communes d'aujourd'hui.

Les communes repérées sur l'espace de vie de Pons sont sur ses coteaux dessinant un axe Nord-Sud, ainsi qu'au centre du territoire : Saint-Léger, Avy, Marignac, Echebrune et Lonzac.



◀ La commune d'Avy : extrait cartographique, carte de Cassini et Plan de 1887 - Réalisation Cittànova





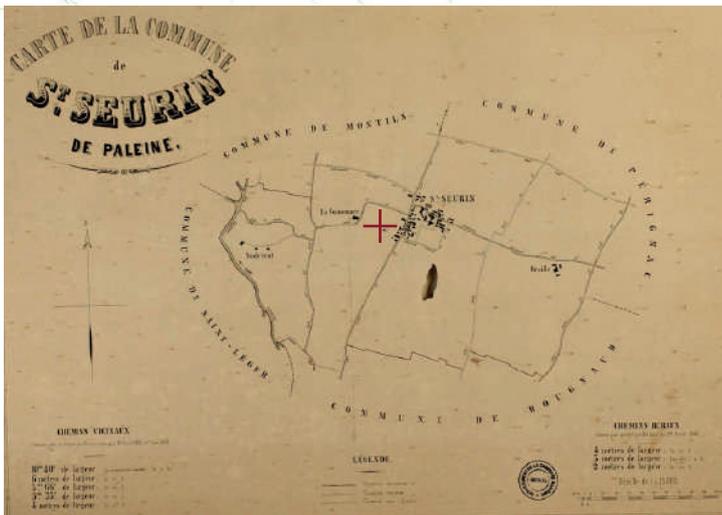
L'installation en flanc de colline, à la rencontre des axes de circulation

Entre les points hauts et les points bas, on trouve des communes qui ne s'installent pas trop loin des cours d'eau, à l'intermédiaire, sur les axes de circulation.



Des points de croisement à l'origine de l'installation, des étapes sur les itinéraires

Ce type d'installation concerne notamment les communes de Saint-Seurin-de-Palenne, de Saint-Quantin-de-Rancanne, et peut-être de Brives-sur-Charente et Salignac-sur-Charente.



◀ Extrait cartographique de la commune de Saint-Quantin-de-Rancanne, et plan de 1887 de la commune de Saint-Seurin-de-Palenne

- Réalisation Cittanova



La commune de Pons, convergence des typologies favorables à l'installation

L'histoire de la ville de Pons :

La ville de Pons est assise sur un promontoire rocheux qui domine la vallée de la Seugne. Dès le néolithique, les hommes vont occuper le site et tirer profit de sa situation géographique stratégique. Les Gaulois y établissent un oppidum (un des plus grands de l'Ouest français) avant l'arrivée de l'occupant romain. Ces derniers, vont durant trois siècles, vivre autour du castrum édifié. De cette époque, Pons garde l'origine de son nom. Car pour traverser la vallée marécageuse, les Romains utilisaient un système de ponts sur pilotis, les « pontes », terme qui finit par désigner le nom même du bourg. Et si Ponts s'écrivait désormais Pons, ses habitants n'en sont pas moins restés les Pontois.

Dès le X^{ème} siècle, Pons possède son château fort. Incluse dans le duché d'Aquitaine depuis 1152, la Saintonge se rebelle contre son suzerain en 1179. Le duc d'Aquitaine Richard (futur roi d'Angleterre) parvient alors à mater la révolte, détruisant le château. Geoffroy III, premier de la longue dynastie des Sires de Pons, se hâte à la reconstruction et le nouveau donjon est terminé en 1187. Poste frontière stratégique entre l'Aquitaine et le royaume de France pendant la guerre de Cent ans, Pons sauvegardera son patrimoine en passant opportunément de l'un à l'autre camp.

C'est à la fin du XIV^{ème} siècle, avec Renaud VI que la sirie atteint son apogée suite à d'importantes extensions territoriales. De cette époque date cet adage, illustrant toute la puissance des Sires de Pons : « Si roy de France ne puyt, Sire de Pons voudrait être ». La guerre de Cent ans s'achève en 1453 et l'on assiste à un regain d'activités dans la Cité. Mais bientôt les guerres de Religion font rage et la cité, devenue place forte protestante, assiégée en 1621, se rend sans résistance. Et c'est ainsi que prit fin le rôle militaire de la sirie tant convoitée.

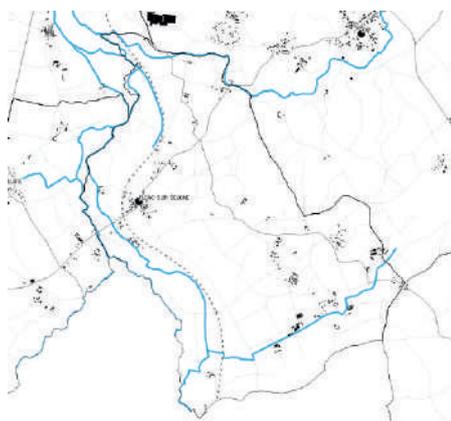
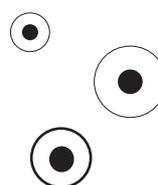
▲ Extrait du site web de la ville de Pons www.pons-ville.fr

Différentes morphologies par des modes d'évolution différents

Les points de départ de ces communes qui ont pour origine des éléments naturels du territoire, ainsi que l'activité humaine autour de ces éléments, donnent naissance à différentes typologies de communes. Leur développement par la suite va suivre ces éléments ou aller à leur rencontre, on peut également en différencier différents types :



◀ *Photo Biron 2021*
- Réalisation Cittanova



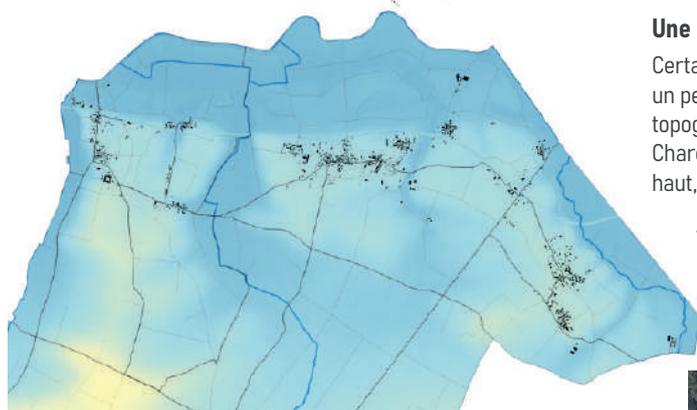
Une terre rurale

La thématique agricole et notamment viticole étant très forte sur le territoire, on constate un mode de développement associé à cette caractéristique : l'étalement diffus.

Le modèle rural diffus

Les communes particulièrement touchées par ce mode de développement sont celles avec un grand nombre de hameaux. On ne peut parfois plus distinguer de bourgs ou de centralités, toute la commune étant répartie par petits amas sur sa surface, avec de nombreuses exploitations agricoles, toujours en activité ou non.

◀ *Fléac sur Seugne*
- Réalisation Cittanova



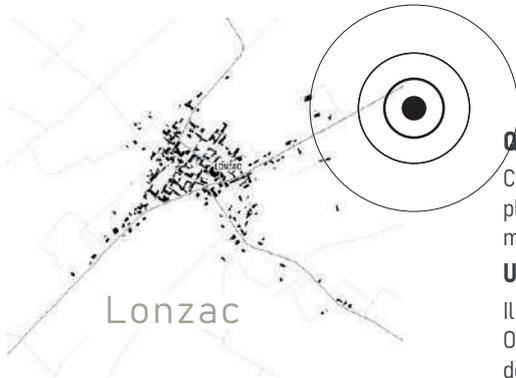
Une diffusion suivant la topographie

Certaines communes ont ce modèle diffus, mais il se manifeste de manière un peu plus dense, car il se répand sur un socle en relief, et suit un linéaire topographique. Les communes de Brives-sur-Charente et Salignac-sur-Charente suivent ce modèle et sont construites à flanc de leur relief le plus haut, leur évolution suivant la forme de celui-ci.

◀ *Brives-sur-Charente et Salignac sur Charente*
- Réalisation Cittanova

▼ *Vue aérienne de Salignac-sur-Charente*
- Réalisation Cittanova





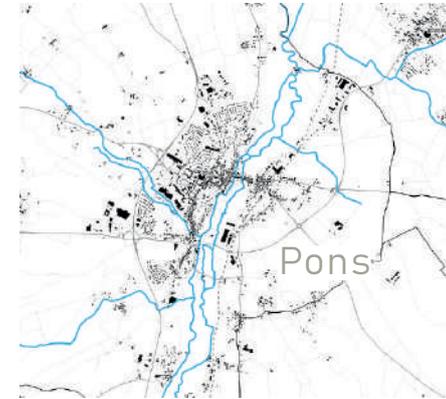
Lonzac

Quelques concentrations identifiables

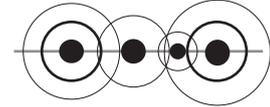
Certaines communes conservent toutefois une typologie plus urbaine, avec une centralité plus dense autour de laquelle s'organisent les axes de circulation et des zones d'habitat moins dense.

Un développement concentré

Il existe très peu de communes n'ayant pour seul mode de développement la concentration. On constate de nombreuses polarités qui concentrent les zones urbaines, mais aussi un développement linéaire qui tend à étendre ces polarités, et d'autres plus petits amas de bâtis sur toute la surface de la commune.



Pons



Un territoire traversé

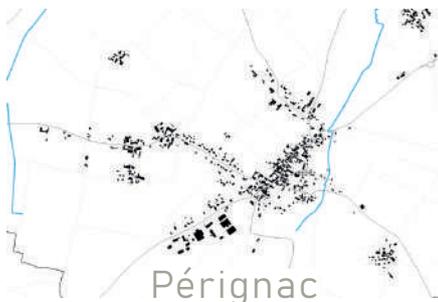
Par son environnement, avec les cours d'eau, les coteaux, les vallées, et par son activité avec les axes de circulation, le territoire de l'espace de vie de Pons est continuellement traversé. Cela fait émerger des typologies particulières de développement urbain

Le modèle du "village rue"

Un modèle de développement linéaire qui se fait autour des voies de circulation émerge particulièrement sur le territoire de la CDCS. Si celui-ci n'est pas prévalent sur l'espace de vie de Pons, il ressort particulièrement des perceptions qu'ont les habitants des communes face aux problématiques liées à ces axes de circulation.

Un développement linéaire

L'extension de la tâche urbaine se fait également le long d'éléments naturels, comme à flanc d'une colline, ou le long d'un cours d'eau, en parallèle toujours des axes de circulation. On remarque aussi un fort développement le long de la voie ferrée.



Pérignac

Des "villages-rue" qui souffrent d'un trafic dense sur les départementales

Il existe plusieurs départementales structurantes au sein du territoire de l'espace de vie. Comme nous l'avons vu, toutes les communes sont très tournées vers l'extérieur, tant lorsqu'il s'agit d'emplois que d'accéder aux services et équipements.

Cette armature suppose une forte mobilité des habitants, et donc des flux denses. La présence d'entreprises industrielles, de logistique et de transport augmente la densité des flux et les passages de véhicules lourds et de convois exceptionnels.

Certaines communes de l'espace de vie se sont (partiellement ou totalement) développées le long de ces axes.

La morphologie des "villages-rue" pose différents problèmes : nuisances sonores, pollution de l'air, dégradation des bâtis le long de la voie due au passage de véhicules de volume important, insécurité due à la vitesse, ...

La revitalisation et l'aménagement des "villages-rue" est donc rendue plus complexe à cause de ces nombreuses contraintes.



▲ *Vue aérienne de Pérignac*
- Réalisation Cittànova

Diagnostic agricole

La viticulture comme facteur
d'identité et de dynamisme



1. L'IMPORTANCE D'UN DIAGNOSTIC AGRICOLE



▲ Les mots ressortis lorsque les élus décrivent l'Espace de Vie de Pons lors des conversations de territoire

- Cittànova

L'espace de vie de Pons, une terre rurale et viticole

L'histoire de la France s'est construite autour de son monde rural. L'agriculture a dessiné les paysages français, nourrit sa population, définit son caractère. L'espace de vie de Pons fait partie de ces territoires où l'agriculture constitue une part importante de son identité.

Le caractère rural de l'espace de vie de Pons a contribué au maintien d'une agriculture forte et visible, notamment dans le domaine de la viticulture, qui continue de représenter une part importante des emplois locaux. **Alors que son territoire s'étend sur 25 460 hectares de terres, ce sont plus de 75% d'entre elles qui sont déclarées en Surface Agricole Utile (SAU), soit 19 231 hectares en 2020.**



▲ Part de SAU sur la surface totale d'après le RPG 2020

- Cittànova

ZOOM SUR la Surface Agricole Utile (sau)

La surface agricole utile, ou SAU, est un concept statistique qui s'applique à évaluer la surface foncière destinée à la production agricole. Cela n'inclut donc ni les bois ni les forêts, mais intègre les terres arables, les surfaces toujours en herbes et les cultures pérennes (vignes, vergers, etc.). Cette donnée est largement utilisée dans le cadre des déclarations PAC (Politique Agricole Commune) établies par les exploitations agricoles chaque année.

La Surface Agricole Utile représente plus de la moitié de la surface totale de la CDCHS

La considération de l'agriculture dans le diagnostic territorial est donc centrale. Les exploitants agricoles sont les premiers utilisateurs de l'espace rural et les premiers sculpteurs des paysages de nos quotidiens. Ils sont les piliers de cette fonction nourricière d'une activité économique capitale. En France, si un département est encore artificialisé tous les 7 ans (320 terrains de football par jour), la nécessité de préserver le foncier agricole est désormais reconnue par tous. Le Grenelle de l'environnement (complété par les Loi ALUR et ELAN et récemment conforté par le principe de Zéro Artificialisation Nette) a d'ailleurs permis de poser des objectifs précis de réduction de la consommation des terres et des commissions départementales (CDPENAF, CDNPS,...) ont été mises sur pieds afin de garantir leur préservation.

Les espaces ouverts sont en effet essentiels pour un projet de territoire durable et cohérent puisqu'ils contribuent à :



» Préserver un sol vivant et réversible, notamment pour les générations futures ;



» Créer un facteur de cohésion sociale : qualité de vie, complémentarités ville-campagne ;



» Former une armature structurante, produire un paysage et un cadre de vie, construire un cadre de vie équilibré, dynamique et attractif ;



» Répondre aux grandes urgences d'aujourd'hui et de demain : urgence alimentaire, urgence liée à l'érosion de la biodiversité, urgence climatique, crise énergétique.

Un diagnostic agricole, quel objectif ?

Source d'emplois, créateur de paysages et de mode de vie, activité nourricière et écologique, l'agriculture est un pilier de l'aménagement territorial. Le diagnostic agricole permet de considérer les enjeux et perspectives de développement agricole dans la définition du futur projet de territoire, tout en dressant un portrait qui cherche à refléter au plus près les réalités locales, ses dynamiques et ses besoins.

Le diagnostic agricole permet de disposer de connaissances fines et actualisées de la situation de l'activité sur le territoire et d'aiguiller la prise de décision des élus pour l'élaboration des documents d'urbanismes propres à chaque commune ou intercommunalité.



▲ Photo de terrains agricoles à Mazerolles
- Cittànova

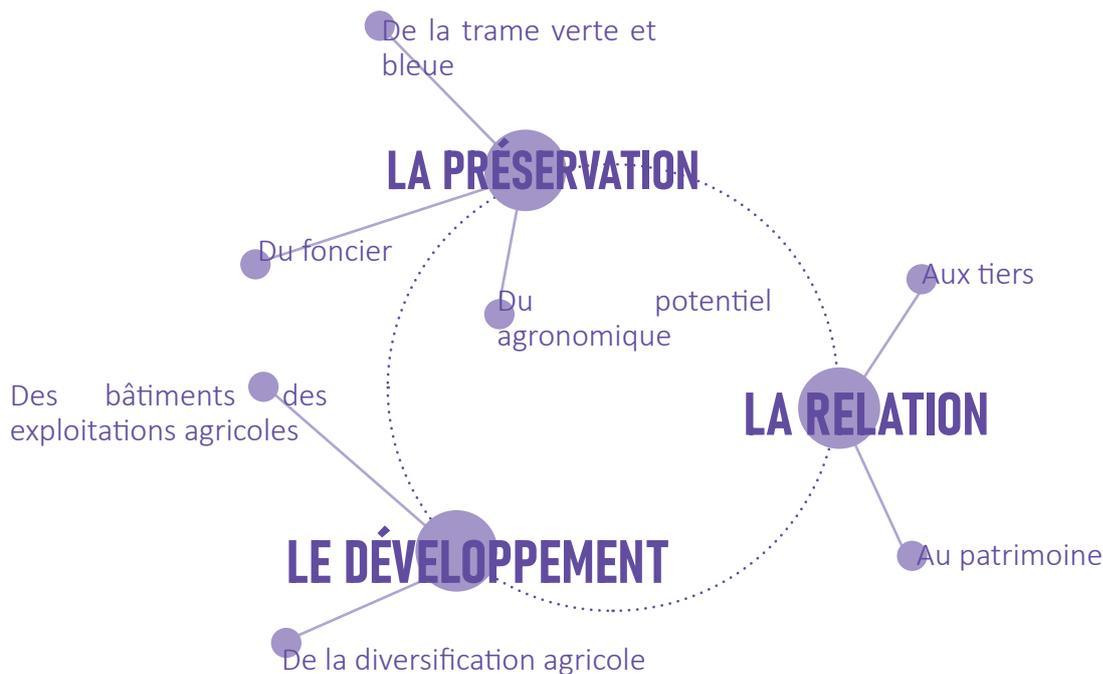
La dimension agricole dans les plans locaux d'urbanisme

Les trois dimensions soulevées par le code de l'urbanisme :

L'activité agricole dans les Plans Locaux d'Urbanisme est abordée de multiples manières dans la réglementation et dans le Code de l'Urbanisme afin d'encadrer la bonne gestion économe des sols et de permettre la poursuite des activités. Ainsi, trois dimensions particulières sont soulevées :

- » La préservation du foncier, du potentiel agronomique des terres et de la TVB ;
- » Le développement de l'activité agricole et des projets de diversification ;
- » La relation aux tiers et au patrimoine.

Ces dimensions font ainsi la synthèse entre tous les usages qui entrent en relation et les potentiels d'évolution des occupations du sol en zone agricole. C'est la notion d'équilibre entre ces différents usages et les différents potentiels d'installation qui pourront être réellement mis en œuvre, que les PLU ou PLUi doivent définir.



La méthodologie appliquée pour un diagnostic agricole au plus près des réalités

Pour assurer une analyse complète du territoire, le diagnostic agricole s'est réalisé en différentes étapes :

- » **Une étude bibliographique** pour s'appropriier les dynamiques et les enjeux agricoles du territoire. Cette première démarche s'est traduite par un parcours du territoire, le repérage de ses paysages agricoles et une étude de ses caractéristiques environnementales ;
- » **Des entretiens avec les acteurs du territoire** permettant de comprendre l'organisation et le fonctionnement de la CDCHS, ainsi que ses enjeux majeurs.
- » **Des analyses de la structure et du fonctionnement agricole** pour dresser un portrait le plus fin possible de ce paysage agricole. Elles complètent et objectivent les données issues des rencontres afin de tirer les enjeux majeurs et les projections pour l'avenir du territoire qui devront être pris en compte dans les prochaines étapes de construction des documents d'urbanisme.
- » **Une enquête agricole** basée à la fois sur des **questionnaires** transmis aux agriculteurs exploitants du territoire de la CDCHS fin 2021,
- » 6 demi journées de **permanences agricoles** avec deux objectifs : répondre aux attentes et questions vis-à-vis de la démarche et identifier les réalités du monde agricole à travers le regards des agriculteurs et leurs projets. Cette démarche inclusive et participative permet une approche sensible et qualitative pour une connaissance éclairée du territoire.

Données

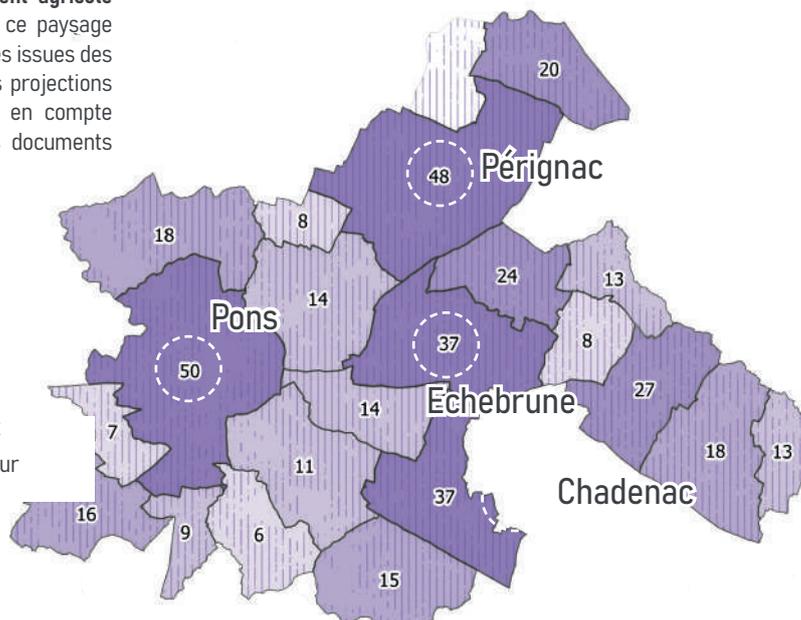
||||| Surface Agricole Utile (RPG 2020)

■ Nombre d'exploitations agricoles (Agestre 2010)

□ Contours communaux

○ Repères graphiques sur quelques communes

► **Nombre d'exploitations agricoles par communes en 2010.**
Recensement Agreste - Cittanova



L'enquête agricole, quels retours ?

Le questionnaire agricole (en annexe du rapport de présentation), a été transmis à 1791 exploitants d'après un listing établi par la Mutualité Sociale Agricole des Charentes en 2021, sur toute la CDCHS. Que ce soit sur la version du questionnaire remplissable en ligne, par retour de questionnaire papier ou bien lors des échanges en permanences, 113 agriculteurs ont répondu à l'enquête, soit un taux de réponse assez faible de 6% sur toute la CDCHS.

6% des exploitants sollicités ont répondu à l'enquête agricole sur l'espace de vie de Pons

Données

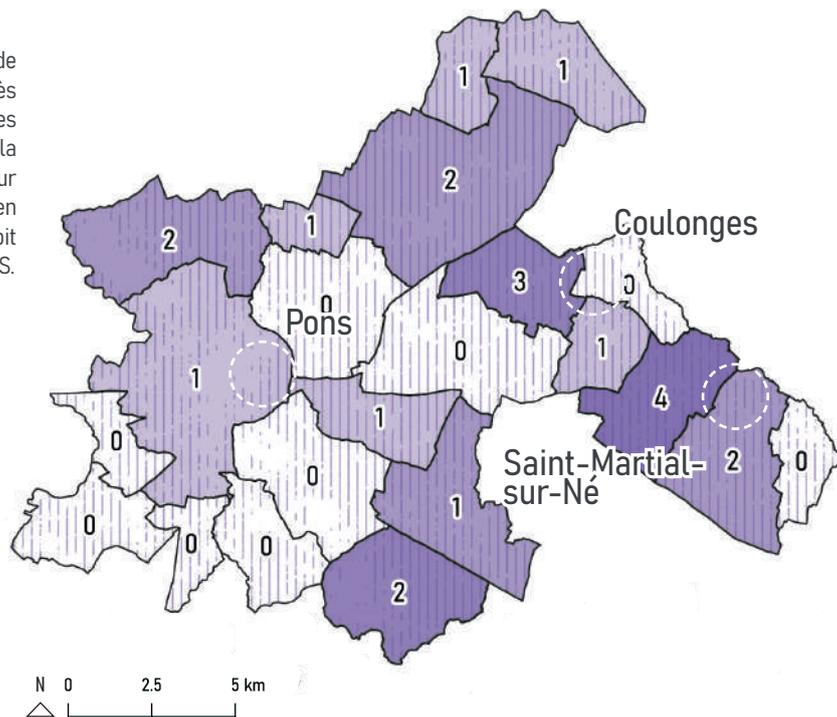
||||| Surface Agricole Utile 2020

■ Enquête agricole
Nombre de réponses au questionnaire agricole

□ Contours communaux

○ Repères graphiques sur quelques communes

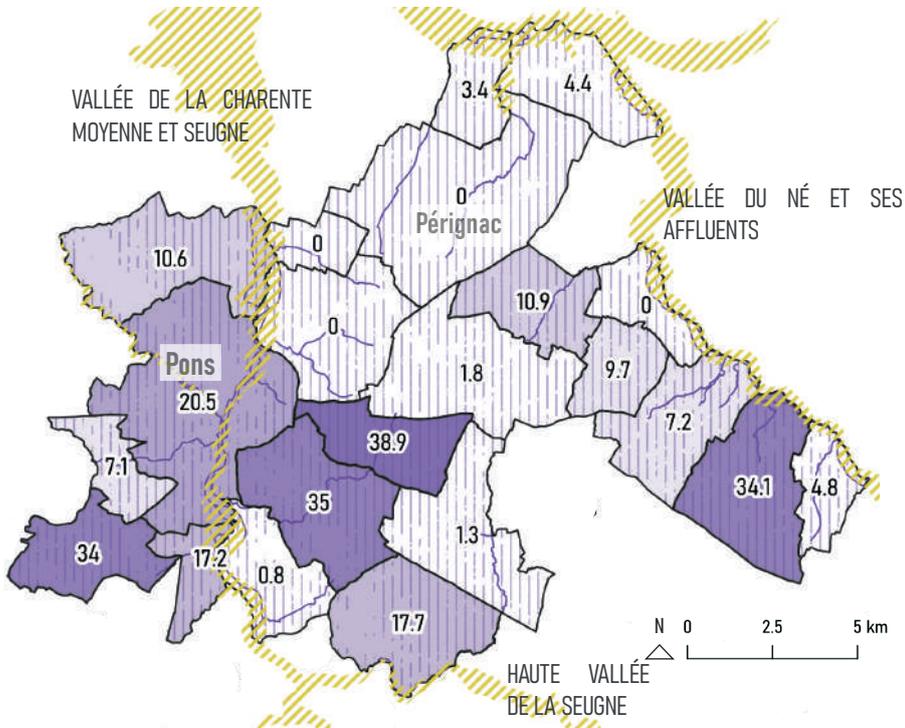
▲ **Nombre de réponses à l'enquête agricole**
- Cittanova



N 0 2.5 5 km

2. DES TERRES MARQUÉES PAR UN CLIMAT ET UNE TOPOGRAPHIE CARACTÉRISTIQUE

L'agriculture et, de fait, sa pratique, sont intimement liées à la question environnementale au sens large de sa définition. L'environnement est l'interrelation de plusieurs facteurs, que ce soit celui du climat, du contexte physique du lieu ou de ses composantes intrinsèques, tant vivantes que végétales. La considération de ces éléments permet de mettre en perspective les enjeux qui caractérisent l'avenir agricole.



RISQUE ET ENVIRONNEMENT

- ▨ ZNIEFF 2
- Cours d'eau

▲ Part de la SAU irriguée en 2010, Recensement AGRESTE 2010 - Cittànova

DIAGNOSTIC AGRICOLE

Données

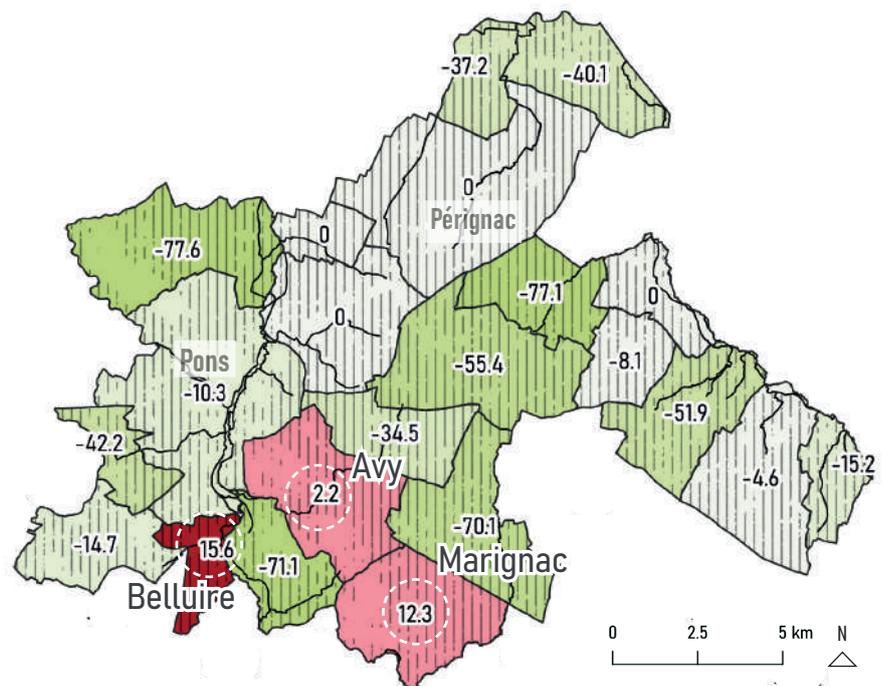
▨ Surface Agricole Utile 2020

Part de la SAU irriguée en %En 2010

- 0 - 5
- ▨ 5 - 10
- ▨ 10 - 15
- ▨ 15 - 20
- ▨ 20 - 25
- ▨ 25 - 30
- ▨ 30 - 35

Évolution de la SAU irriguée entre 2000 et 2010

- ▨ -100 - -100
- ▨ -100 - -87.2
- ▨ -87.2 - -71
- ▨ -71 - -53.3
- ▨ -53.3 - -41.9
- ▨ -41.9 - -29.9
- ▨ -29.9 - -9
- ▨ -9 - 0
- ▨ 0 - 12.9
- ▨ 12.9 - 140.8



▲ Évolution de la SAU irriguée entre 2000 et 2010, source : Recensement AGRESTE 2010 - Cittànova

Le climat

Les changements climatiques et leurs impacts : raréfaction de la ressource en eau et irrigation

Le changement climatique est un fait qui n'est plus contesté et qui dessine d'ores et déjà les contours de ses conséquences sur le territoire national. Ce phénomène va compliquer la gestion de l'eau sur le territoire et impacte directement l'agriculture. En effet, d'après le rapport publié en 2014 par l'Observatoire Régional sur l'Agriculture et le Changement Climatique, mis en place fin 2013 par l'Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME), plusieurs tendances sont à prendre en compte dont la question centrale de l'irrigation et la ressource.

La consommation d'eau pour l'irrigation peut entrer en concurrence avec les prélèvements d'eau potable pour les habitants, et peut faire peser une contrainte supplémentaire sur l'environnement.

Les PLU n'ont pas vocation à traiter ce sujet, qui peut être abordé de manière plus approfondie dans des projets de territoire comme les SAGE.

Les cartographies présentées ci-avant permettent de saisir toute la dimension de la question de l'irrigation sur le territoire de la Haute Saintonge, grâce aux données fournies par l'AGRESTE. On constate que les terres ayant la plus forte part de leur SAU rattachées à un système d'irrigation se concentrent autour des vallées présentes sur l'espace de vie : la vallée de la Charente Moyenne et de la Seugne, la Vallée du Né et ses affluents, et la Haute vallée de la Seugne.

Ce constat est intimement lié avec le type de production qui caractérise ces parcelles agricoles puisque les communes dont la part de SAU irriguée est la plus haute au niveau de la Vallée de la Charente Moyenne et Seugne comportent également une forte part de parcelles destinées aux céréales : Maïs, orge et blé.

Sur 22 communes composant l'espace de vie de Pons, près de la moitié s'appuie au moins partiellement sur des terres irriguées et ce sont près de 70% qui ont perdu des terres irriguées entre 2000 et 2010. On constate que de nombreuses communes prennent cependant le chemin inverse en ayant une activité agricole demandant moins d'irrigation. Cela s'explique par des pratiques viticoles qui prennent la place des autres types de culture, en ayant moins besoin d'eau.



Le gel a anéanti des parcelles entières par endroits, en épargnant d'autres ailleurs (photo d'archives).

Viticulture : Le gel frappe encore - 9 mai 2019

Deux nuits durant, les 5 et 6 mai, d'importantes gelées ont causé des dégâts dans le vignoble des Charentes. Près de 15% des parcelles sont touchées à des degrés divers, selon une première estimation de l'interprofession.

C'est une période redoutée des viticulteurs. Quand la vigne débourne au début du printemps, le gel peut anéantir en quelques heures une récolte entière.

Nuits à haut risque pour la viticulture - 9 avril 2021

Alors que la météo estivale a accéléré le débournement de la vigne, le retour à des températures hivernales a causé de premiers dégâts dans le vignoble. L'impact sera réel même si pour l'instant, il est encore difficile à quantifier.

La semaine a été stressante pour les viticulteurs charentais. Au vu des prévisions météo, ces derniers ont vite compris que leur vignoble entrait dans une période à risque avec la chute annoncée des températures. Quelques heures de passage sous $-1,5^{\circ}\text{C}$ suffisent à ruiner une récolte annuelle. Deux nuits étaient cruciales : celles des 7 et 8 avril. Résultat : les dégâts sont réels, même s'il est trop tôt pour les chiffrer à cette heure.

« Les ugnis blanc (cépage dédié à la production du cognac, ndlr) n'étaient pas encore trop avancés, se rassure Anthony Brun, viticulteur à Saint-Bonnet-sur-Gironde et président de l'UGVC, le syndicat unifié des viticulteurs. Les merlot et colombar ont davantage souffert. On sait qu'il y aura de l'impact, mais il est difficile à mesurer pour le moment. Maintenant, tout va dépendre de la capacité de la vigne à s'adapter. »

« Dans certains secteurs, c'est descendu à -4°C ou -5°C »

■■■ Parole d'acteur

Parole récoltée lors de la consultation des acteurs du monde agricole de la CDCHS au sujet du diagnostic agricole :

Des zones tampons pourraient être réalisées entre les surfaces urbanisées et les zones agricoles pour récupérer les eaux usées et les réutiliser pour l'irrigation. Il y a une attention particulière à avoir concernant la pollution au nitrate.

"On ne manque pas d'eau dans le département, elle est juste mal répartie (temps et espace)"

Les changements climatiques et leurs impacts : les sécheresses et le gel

La Haute Saintonge étant une terre principalement viticole, les sécheresses ont moins d'impact sur ses cultures. Cependant, il est nécessaire de constater que ces dernières années l'impact du changement climatique s'est fait ressentir sur le territoire pendant l'hiver et le printemps : avec un gel tardif qui a particulièrement impacté le domaine de la viticulture.

◀ Articles sur le gel des vignes

- Journal hebdomadaire Haute Saintonge, 2019 et 2021

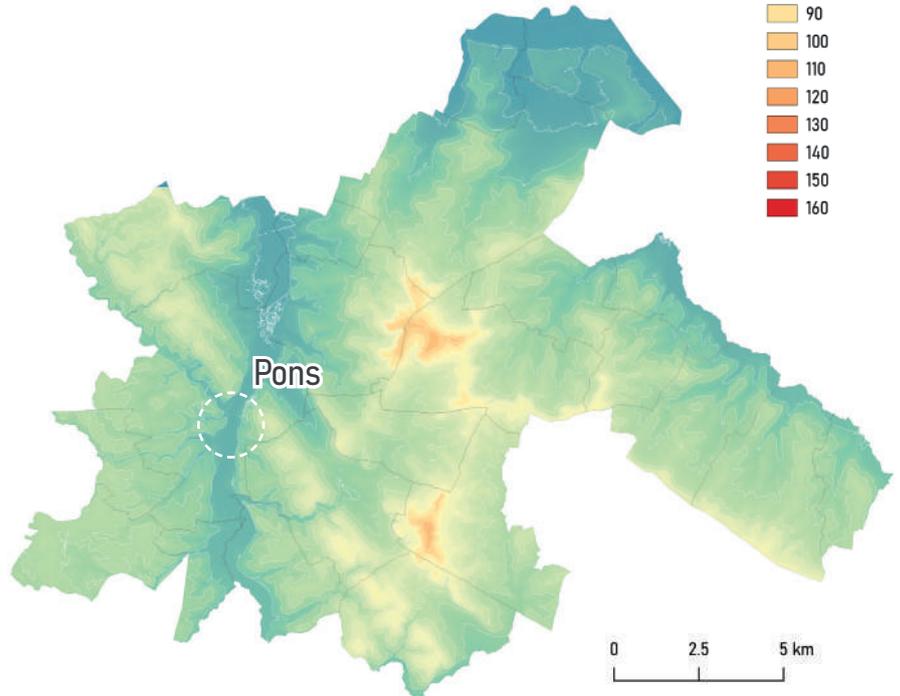
La topographie et les pédopaysages

Une pente variable et plusieurs vallées : des pratiques agricoles adaptées

L'espace de vie de Pons est traversé par deux vallées, qui définissent sa topographie. Ce territoire n'a pas de relief important, mais est tout de même marqué par la présence de collines en son centre et au sud.

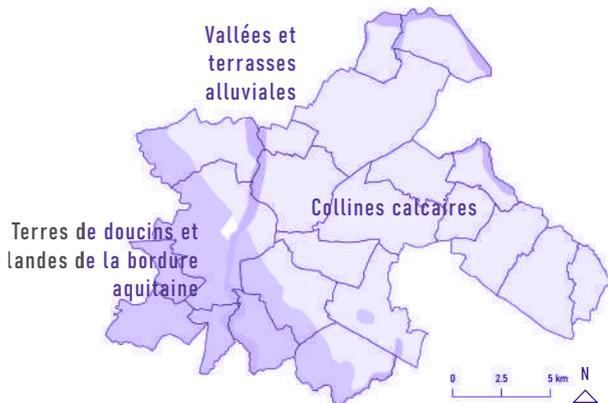
La nature de ses sols est plutôt variée :

- » Des vallées et terrasses alluviales le long des fleuves, qui sont plutôt planes.
- » Les collines calcaires, marquées par la culture du Cognac, s'étendent à l'Est de la Haute Saintonge. Ces sols sont argileux à argilo-limoneux plus ou moins calcaires. De couleur brun-rouge à gris, leur charge en cailloux calcaires est variable.
- » Les Terres de Doucins et Landes de la bordure aquitaine, sont séparées des collines par un axe surélevé de coteaux divisant l'espace de vie en deux parties. Ce sont des paysages de polyculture et de vigne aux sols argilo-calcaires.



▲ Topographie à 5m de l'espace de vie

RgAlti de l'IGN, 2021 - Cittànova



▲ Les pédopaysages sur l'espace de vie

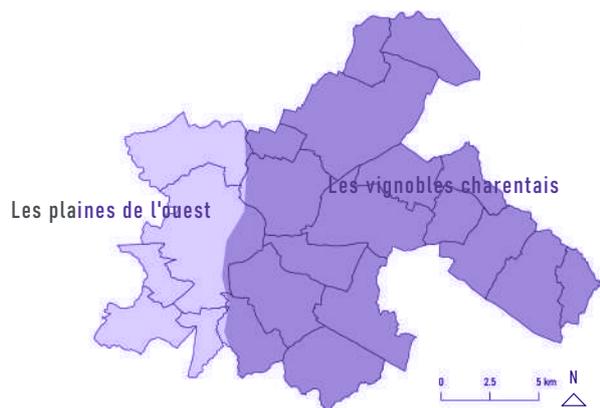
Conservatoire d'Espaces Naturels de Poitou-Charentes - Cittànova



▲ Polyculture à Saint-Léger, 2021

- Cittànova

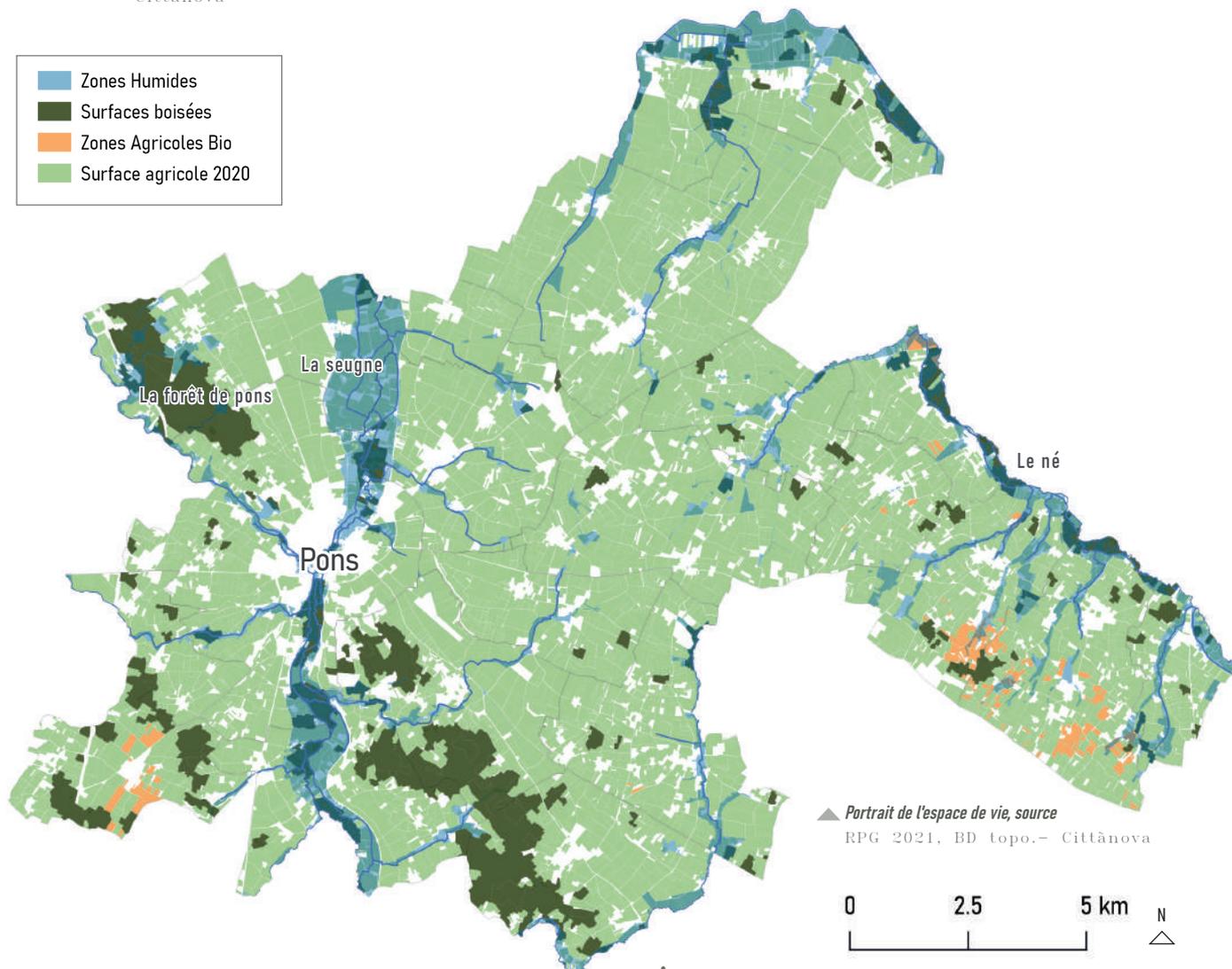
L'impact de l'agriculture dans le paysage



▲ *Les secteurs paysagers sur l'espace de vie,*

Conservatoire d'Espaces Naturels de Poitou-Charentes, Région Nouvelle-Aquitaine, 2018.- Cittànova

Le Conservatoire d'Espaces Naturels de Poitou-Charentes, Région Nouvelle-Aquitaine a réalisé en 2018 un portrait des paysages de la Nouvelle Aquitaine. Celui-ci décrit l'espace de vie de Pons comme divisé en 2 également, avec une partie nommée "Les vignobles Charentais" et l'autre partie "Les plaines de l'Ouest" Séparées par le passage de la Seugne. On a donc un vignoble qui est profondément ancré dans l'identité de l'espace de vie, jusqu'à définir un type particulier de paysage, sans être le marqueur unique du territoire, partagé avec les plaines.



▲ *Portrait de l'espace de vie, source*

RPG 2021, BD topo.- Cittànova

Portrait paysager de l'espace de vie

Un espace clivé par différents axes

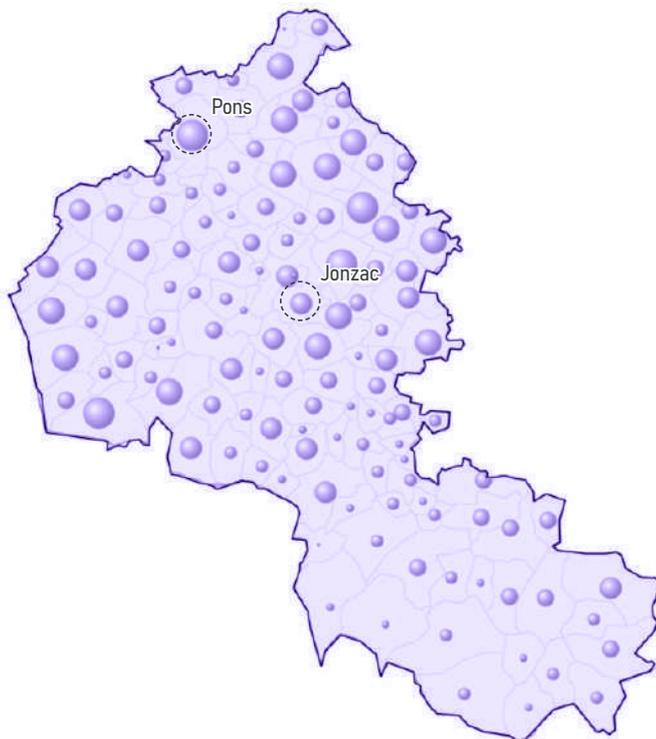
L'espace de vie de Pons est traversé à la fois par ses rivières, la Seugne et le Né qui le longe, ce qui détermine les types de cultures par les irrigations potentielles. De chaque côté de la Seugne se dessinent deux typologies de paysage, l'une marquée par la viticulture en grande partie liée au Cognac, et de l'autre côté, les plaines avec une culture plus diversifiée. Un axe de coteaux divise également le territoire, avec des sols différents de part et d'autre. Ces coteaux sont couverts de forêts, dont la Forêt de Pons, et ne sont pas cultivés.

3. DES PRATIQUES QUI ÉVOLUENT, UN MÉTIER EN TRANSITION

Malgré la position majeure de l'agriculture au sein de l'économie sur ces territoires de Nouvelle Aquitaine, la Communauté des Communes de Haute Saintonge subit elle aussi les problématiques du métier d'agriculteur d'aujourd'hui. L'agriculture s'adaptant à la fois aux changements de climats et d'environnement, mais aussi aux transitions économiques.

Depuis la fin du XX^{ème} siècle, plusieurs faits marquent l'évolution du secteur agricole à l'échelle nationale, à savoir une chute du nombre d'exploitations compensée par une tendance à l'accroissement de leur taille, et une spécialisation des productions par région. Le territoire de la CDCHS n'est pas exempt de cette réalité. Elle fait face à différentes problématiques :

- » Le changement climatique :
Dérèglement des saisons
Problématiques de ressources en eau
- » Le changement des pratiques :
La mécanisation
Le fonctionnement des exploitations
- » Les aléas du marché :
L'engouement pour certains produits
Les crises économiques
- » La pandémie :
Exportation à l'étranger



3% des actifs de la CDCHS sont agriculteurs
contre **1%** en Charente Maritime

▲ Données INSEE 2018

Un secteur économique important pour la CDCHS, des exploitations localisées plutôt au Nord, profitant de l'attractivité du Cognac

◀ Nombre d'exploitation agricole en 2020

- Données provisoires AGRESTE 2020

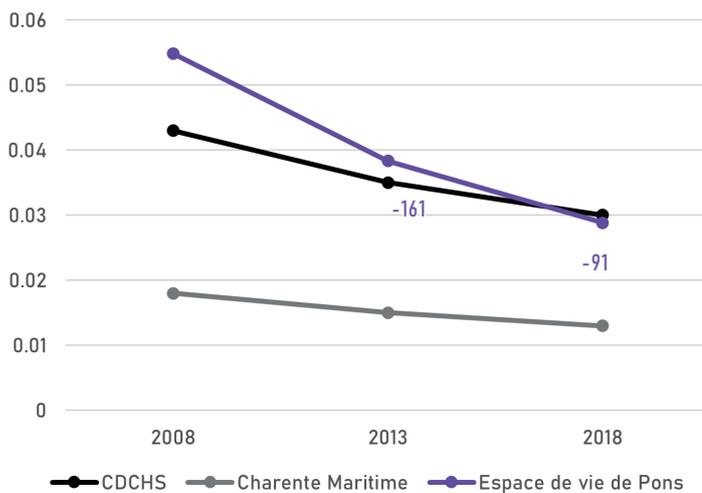
Exploitants et terres agricoles

L'agriculture, un secteur économique important, mais un métier qui s'essouffle

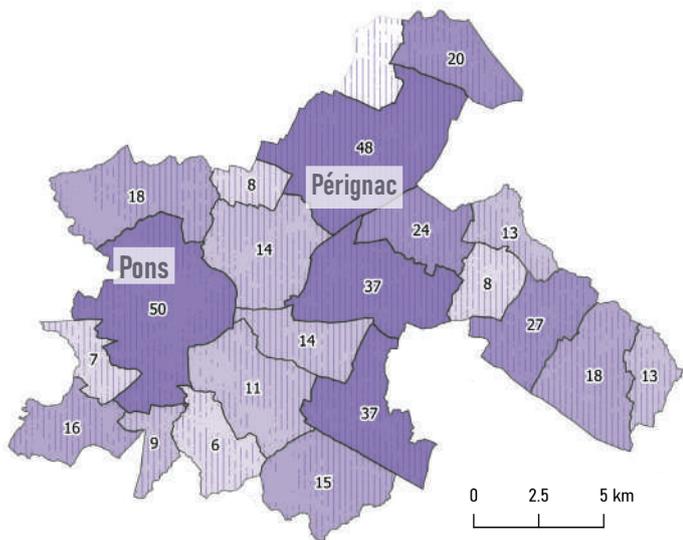
Avec environ 3% des actifs agriculteurs exploitants sur la CDCHS ainsi que l'espace de vie de Pons en lui-même, on constate la part importante de l'agriculture sur l'économie du territoire. Ces chiffres sont bien supérieurs à ceux de la Charente Maritime qui elle ne comporte que 1% d'agriculteurs exploitants dans sa population active, et la moyenne française à moins d'1%.

On constate toutefois une baisse importante de cette part, qui se dessine de manière beaucoup plus nette sur l'espace de vie qu'à des échelles supérieures. La proportion d'exploitants sur la population active chute de 5.5% à 3% en l'espace de 10 ans.

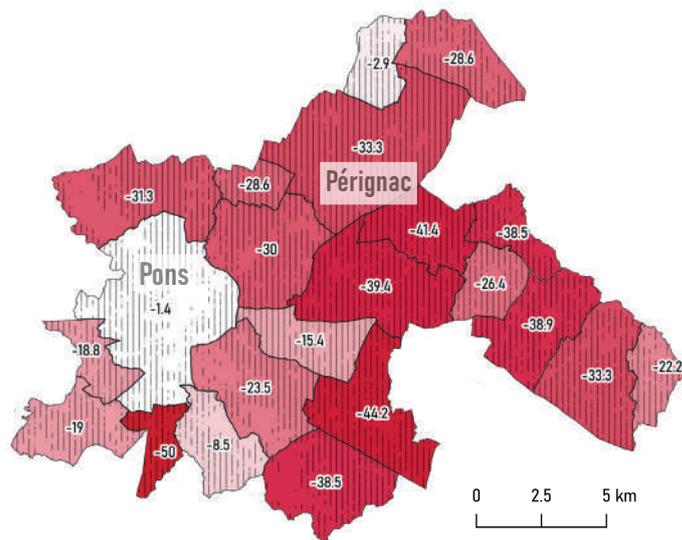
3% des actifs de l'espace de vie sont agriculteurs exploitants en 2018



▲ Part des agriculteurs exploitants dans la population de plus de 15 ans
INSEE 2018.- Cittànova



▲ Nombre de chef d'exploitation par commune en 2010
Recensement agricole AGRESTE 2010 - Cittanova



▲ Évolution des chefs d'exploitations entre 2000 et 2010,
Recensement agricole AGRESTE 2010. - Cittanova

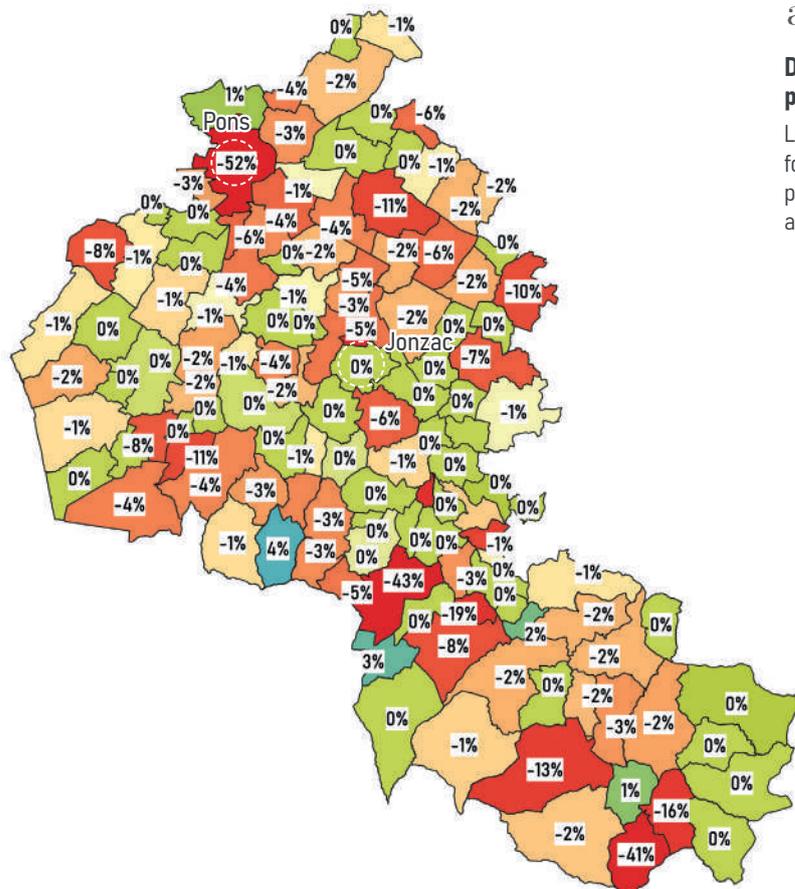
Les communes les plus touchées à l'Est du territoire

Les communes les plus touchées par cette déprise agricole sont celles de Chadenac, Coulonges, Echebrune Celles, Saint Martial sur Né à l'Est de l'espace de vie, ainsi que Belluire au Sud. La commune de Pons est beaucoup moins touchée par ce phénomène.

Évolution des terres agricoles

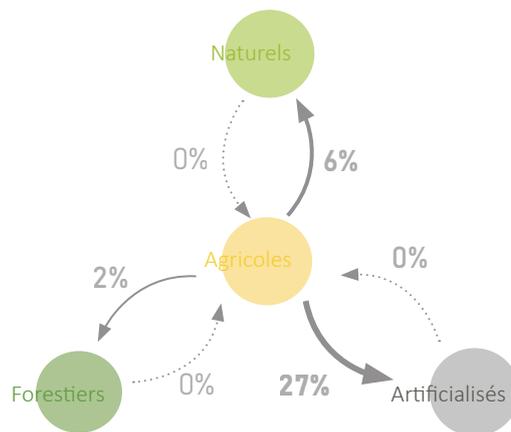
Des espaces naturels grignotés, des territoires agricoles en péril

Les espaces non artificialisés se réduisent d'année en année : les forêts, les terrains agricoles et les espaces naturels diminuent au profit des zones urbaines, notamment au niveau de Pons et de son aire d'influence.



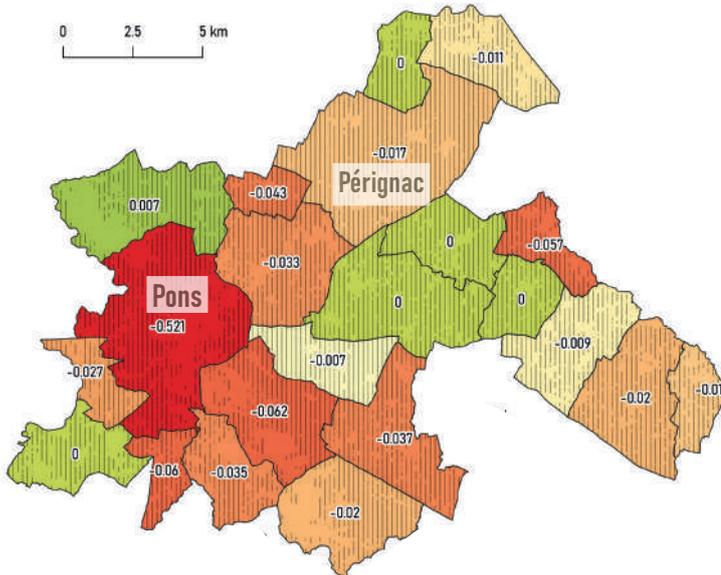
Évolution des espaces naturels, agricoles et forestiers face à l'urbanisation entre 2009 et 2015

- Nouvelle-Aquitaine, GIP ATGeRi, GIP Littoral



▲ Évolution en % des espaces naturels, forestiers et agricoles entre 2009 et 2015, Moyenne par espace de vie.

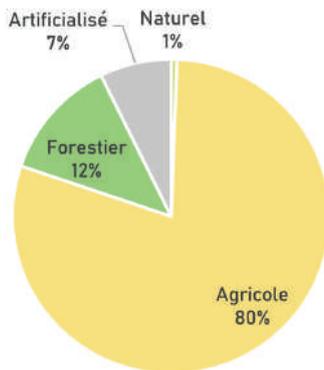
Source : Nouvelle-Aquitaine, GIP ATGeRi, GIP Littoral - Cittanova



▲ Évolution en % des espaces naturels, forestiers et agricoles entre 2014 et 2015

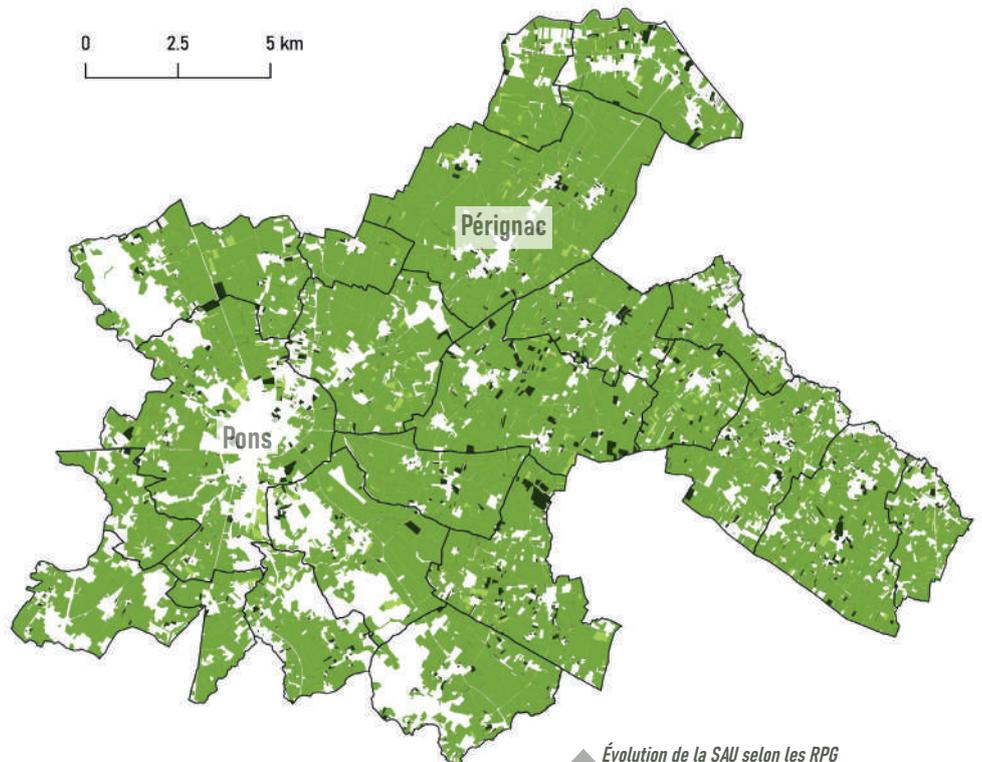
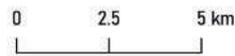
Source : CEREMA-d'après DGFIP, fichiers fonciers - Cittànova

L'agriculture étant un enjeu phare de la Nouvelle Aquitaine, la région a mené des études concernant les mutations des espaces de ses communes. Sur l'espace de vie de Pons, on constate une part importante des espaces ayant perdu leur vocation agricole (34% des mutations étaient d'origine agricoles) entre 2009 et 2015. Ces terres deviennent en majorité des espaces artificialisés (ici les espaces artificialisés correspondes aux zones construites et urbaines), mais aussi des espaces naturels et pour quelques uns forestiers. On remarque une volonté amorcée de retrouver la terre agricole avec 0.5% des espaces artificialisés qui sont devenus à vocation agricole.



▲ Répartition des espaces sur l'espace de vie.

Source : Nouvelle-Aquitaine, GIP ATGeRi, GIP Littoral- Cittànova



▲ Évolution de la SAU selon les RPG

2010 et 2020 - Cittànova

ZOOM SUR le Registre Parcellaire Graphique (rpg) de la PAC

Dans le cadre de l'attribution annuelle des aides PAC, un recensement cartographique de l'ensemble des parcelles cultivées est constitué, à l'échelle européenne. Les cartes, une fois anonymisées, sont consultables en ligne et donnent une image précise à la parcelle des assolements pratiqués chaque année.

Ce recensement s'effectue par îlots culturaux, définis par un ensemble de parcelles culturelles :

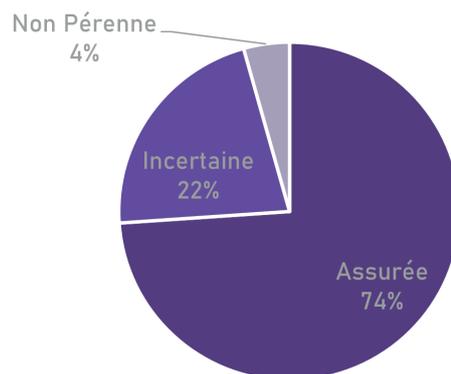
- » Contiguës, entières ou partielles, portant une ou plusieurs cultures, exploitées par le déclarant ;
- » Limitées par des éléments facilement repérables et permanents (chemin, route, ruisseau...);
- » Stables d'une année sur l'autre.

Pérennité des exploitations

Une pérennité assurée et peu de difficulté de transmission des exploitations

Il ressort de l'enquête agricole que 74% des participants considèrent la pérennité de leur exploitation comme assurée sur l'espace de vie de Pons. 95% indiquent n'avoir aucune difficulté de transmission de l'exploitation, la plupart indiquant qu'ils ne sont pas encore au moment d'y réfléchir.

Si les conflits de voisinage sont peu évoqués lors de l'enquête, ils ressortent des conversations de territoire de décembre 2021. Le problème de la cohabitation de cette population rurale et notamment agricole avec les nouveaux arrivants est lié selon les élus aux nuisances (sonores et olfactives) que peuvent provoquer les exploitations, ainsi qu'à une incompréhension des pratiques agricole.



▲ **Pérennité des exploitations agricole (à 10 ans),**
Réponses au questionnaire agricole
Sur l'espace de vie - Cittanova

Frais engendrés :

Instabilité économique
Frais de transmission
Mise aux normes des exploitations
Manque de soutien financier pour le passage au bio

Problèmes de recrutement :

Main d'œuvre non qualifiée
Capacité d'accueil : logement/
mobilités
Recherche de savoir faire

Succession difficile :

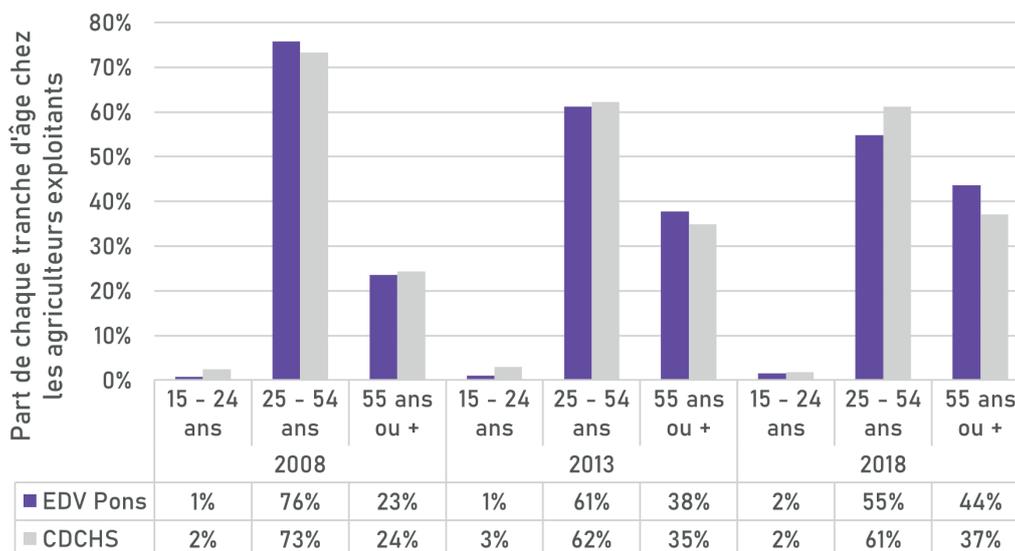
Difficulté à trouver un repreneur
Partage des terres
Droits de succession

La SAFER (Sociétés d'aménagement foncier et d'établissement rural) a mis en place un outil de régulation qui permet de favoriser la reprise des exploitations par des petites entreprises et les jeunes, qui n'est pas toujours valorisé.

L'emploi agricole

Un manque de salariés notamment saisonniers sur l'espace de vie de Pons

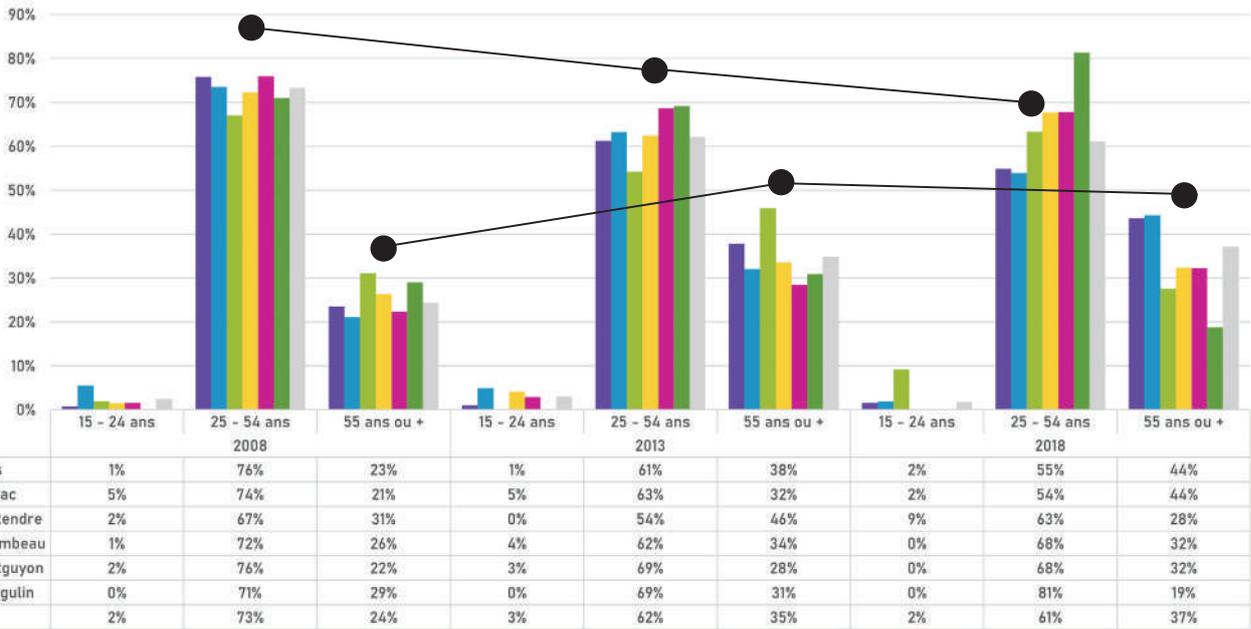
Le besoin de main d'œuvre agricole de l'espace de vie a été évoqué par les élus de l'espace de vie de Pons lors des conversations de territoire fin 2021. L'enquête agricole montre aussi un besoin en hébergement pour ces salariés saisonniers.



▲ **Part de chaque tranche d'âge chez les agriculteurs exploitants sur l'espace de vie.**
Source INSEE - Cittanova

Un métier vieillissant, notamment sur l'espace de vie

Les statistiques de l'INSEE montrent la répartition des tranches d'âge sur la population de plus de 15 ans chez les agriculteurs exploitants. De 2008 à 2018, on constate une réelle diminution de la part d'agriculteurs exploitants entre 25 et 54 ans, qui se reverse dans la part des 55 ans ou plus. On constate cependant une part des 15 à 24 ans qui augmente quelque peu. Le métier d'agriculteur est aujourd'hui un métier vieillissant, avec peu de jeunes travaillant dans les exploitations comparé aux décennies précédentes. La mise en parallèle avec les mêmes statistiques sur la Communauté des Communes de Haute Saintonge montre que ce caractère vieillissant est encore plus accentué sur l'espace de vie de Pons que sur la CDCHS entière.



▲ Évolution de la part des agriculteurs dans les actifs de chaque tranche d'âge
- INSEE 2018

Sur la CDCHS, Les espaces de vie de Jonzac et Pons se distinguent avec un vieillissement plus accentué

Les statistiques de l'INSEE montrent la répartition des tranches d'âge sur la population de plus de 15 ans chez les agriculteurs exploitants. De 2008 à 2018, on constate une réelle diminution de la part d'agriculteurs exploitants entre 25 et 54 ans, qui se reverse dans la part des 55 ans ou plus. On constate cependant une part des 15 à 24 ans qui augmente quelque peu. Le métier d'agriculteur est aujourd'hui un métier vieillissant, avec peu de jeunes travaillant dans les exploitations comparé aux décennies précédentes.

La formation agricole sur la CDCHS

Une formation présente notamment au Nord de l'intercommunalité

Sur l'ensemble de la CDCHS, on retrouve des formations agricoles sur les espaces de vie de Jonzac, Pons et Mirambeau Saint-Genis-de-Saintonge. Elles concernent à la fois les lycées professionnels agricoles, mais aussi les formations en lien avec le métier d'agriculteur.

■ ■ ■ Parole d'acteur

La SAFER (avec la CC Grand Cognac, la MSA et la Chambre d'Agriculture) ont recensé toutes les parcelles de moins de 20 ares sur la CC, pour les mobiliser dans un projet alimentaire, et dans des objectifs aussi d'aide à la transmission, l'installation et la formation.

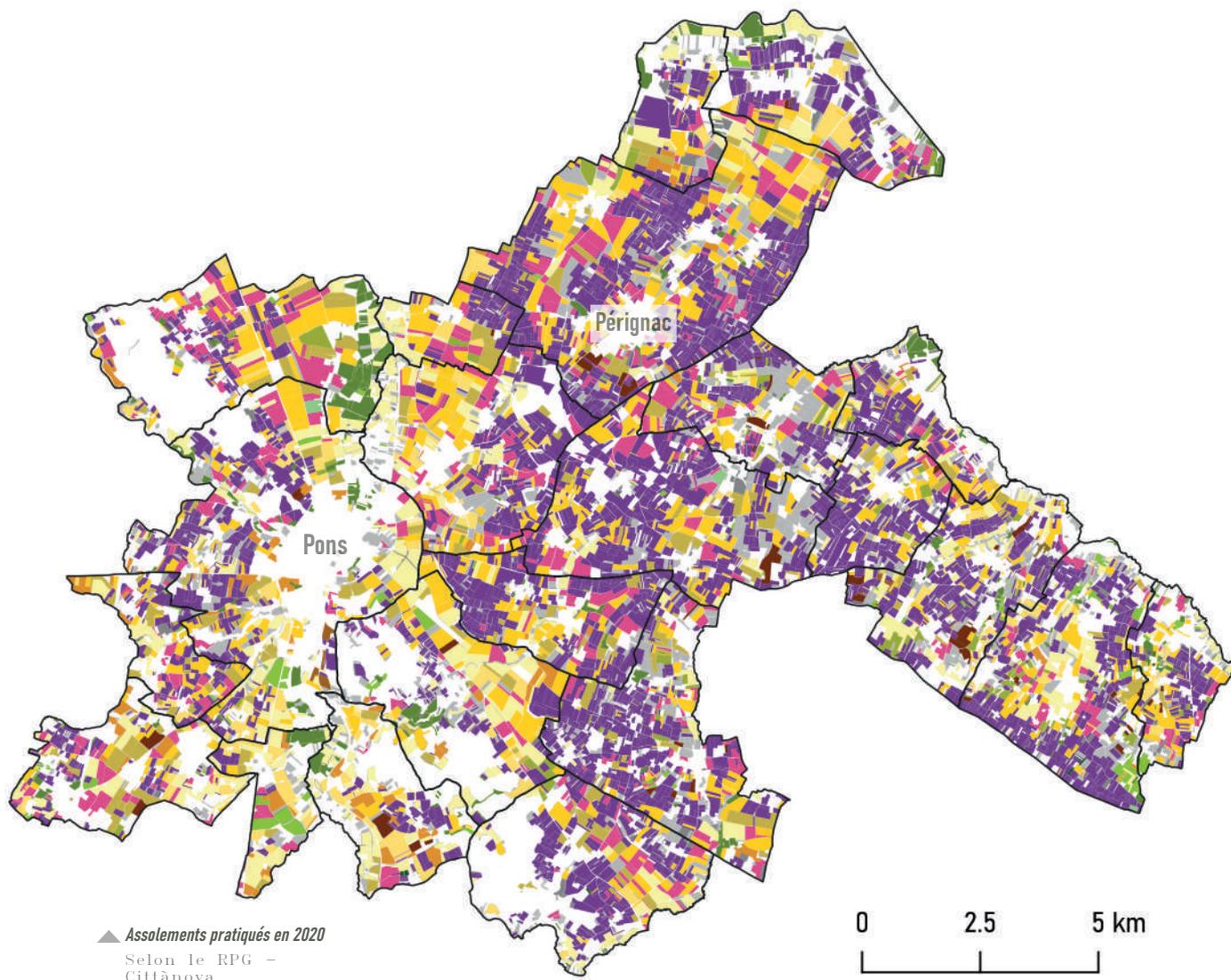
Il est nécessaire d'accompagner les jeunes agriculteurs et les personnes qui souhaitent se lancer. Il y a une nécessité d'accroître la transmission, l'offre de formation et les aides financières et techniques à l'installation



	Nom de l'établissement	Commune de l'établissement	Libellé diplôme	Libellé de la formation
01-Production agricole et sylvicole - Elevage				
Niveau IV	LAP Saint Antoine de St Genis de Saintonge	BOIS	BAC PRO AGRICULTURE 3 ANS	TLFPROA CONDUITE ET GESTION DE L'EXPLOITATION AGRICOLE OPT ELEVAGE ET VALORISATION DU CHEVAL
			BAC TECHNO AGRICULTURE	TERM TECHNO AGRICULTURE STAV
	LPA Jonzac	SAINT-GERMAIN-DE-LUSIGNAN	BAC PRO AGRICULTURE 3 ANS	TLFPROA CONDUITE ET GESTION DE L'EXPLOITATION AGRICOLE OPT SYSTEMES A DOMINANTE CULTURES
	LPA JONZAC RENAUDIN	JONZAC	BAC PRO AGRICULTURE 3 ANS	TLFPROA CONDUITE ET GESTION DE L'EXPLOITATION AGRICOLE OPT VIGNE ET VIN
Niveau V	LAP Saint Antoine de St Genis de Saintonge	BOIS	BREVET PROF AGRICULTURE NIV. 4	ZBPA2 RESPONABLE EXPLOITATION AGRICOLE
	LPA JONZAC RENAUDIN	JONZAC	CAPA EN 2 ANS	ZCAP2A SOIGNEUR DE QUÉQUES
			CAPA EN 2 ANS	ZCAP2A VIGNE ET VIN
03-Mécanique - Automatismes				
Niveau IV	CFA CM 17 JONZAC	JONZAC	BAC PRO EN 3 ANS	TLFPRO MAINTENANCE DES MATÉRIELS OPT PARCS ET JARDINS
			BAC PRO EN 3 ANS	TLFPRO MAINTENANCE DE VÉHICULES AUTOMOBILES OPT VOITURES PARTICULIÈRES
	LYCÉE POLYVALENT EMILE COMBES	PONS	BT DES MÉTIERS	ZBTM2 MÉCANICIEN AGRICOLE
			BAC PRO EN 3 ANS	TLFPRO MAINTENANCE DE VÉHICULES AUTOMOBILES OPT VOITURES PARTICULIÈRES
Niveau V			CAPA EN 2 ANS	ZCAP2 MAINTENANCE DES MATÉRIELS OPT MATÉRIELS DE PARCS ET JARDINS
	CFA CM 17 JONZAC	JONZAC	CAPA EN 2 ANS	ZCAP2 MAINTENANCE DES MATÉRIELS OPT TRACTEURS ET MATÉRIELS AGRICOLES
			CAPA EN 2 ANS	ZCAP2 MAINTENANCE DES VÉHICULES AUTOMOBILES OPT VÉHICULES PARTICULIERS
			MENT COMP NIV. 5	MC MAINTENANCE SYSTEMES EMBARQUÉS DE L'AUTO (MCS)

4. UNE PRODUCTION CARACTÉRISTIQUE DE L'ESPACE DE VIE DE PONS

Les paysages agricoles et donc les pratiques sur l'espace de vie de Pons sont le reflet de potentiels et de productions. Que ce soit les assolements ou les productions, l'ensemble de ces métiers de la terre sont interconnectés dans un environnement, valorisés et détenteur d'un patrimoine local, d'une identité riche et défendue.



Groupes de culture

- | | |
|---------------------------------------|------------------------|
| Autres céréales | Légumineuses à grains |
| Autres cultures industrielles | Mais grain et ensilage |
| Autres oléagineux | Oliviers |
| Blé tendre | Orge |
| Colza | Plantes à fibres |
| Divers | Prairies permanentes |
| Estives et landes | Prairies temporaires |
| Fourrage | Protéagineux |
| Fruits à coque | Tournesol |
| Gel (surfaces gelées sans production) | Vergers |
| Légumes ou fleurs | Vignes |

Les groupes de culture

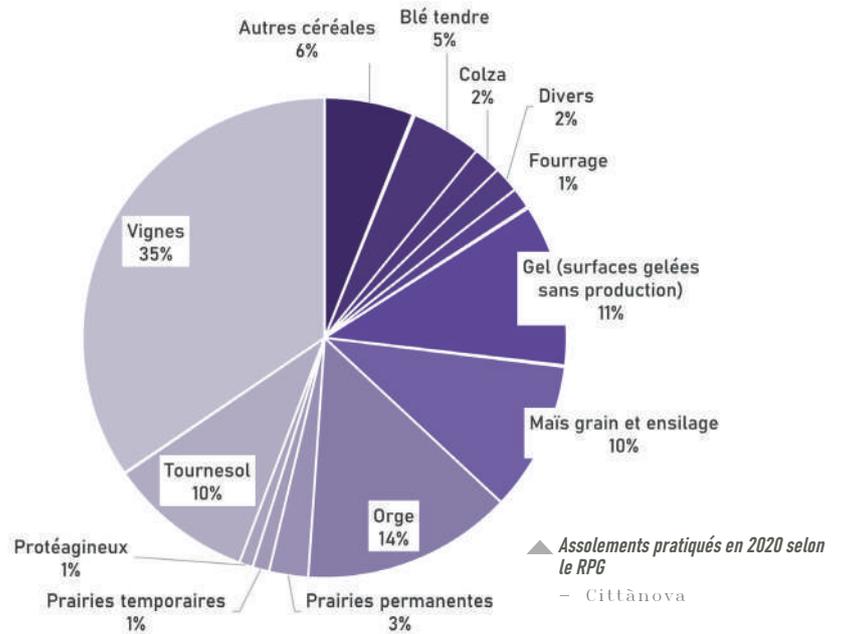
Un clivage qui se retrouve sur la répartition des types de cultures

L'espace de vie de Pons présente un gradient d'Est en Ouest, avec des types de cultures diversifiées et réparties de manières spécifiques sur le territoire. A l'Est se trouve une production assez diverse, composée de petites parcelles de viticulture, de maïs, d'orge, de tournesol, de blé. Sur la vallée de la Seugne se trouvent les prairies pour l'élevage, avec autour les grandes cultures de céréales. On retrouve également des terres d'élevage au niveau du Né et de ses affluents, cette pratique favorisant les espaces irrigués et proches des cours d'eau. L'ouest de l'espace de vie est très marqué par la viticulture, où l'on ressent la prévalence du Cognac.

Une domination de la vigne et des céréales

Avec 33% des assolements en viticulture, et les plus grandes autres parts en céréales, la production agricole sur l'espace de vie est peu diversifiée.

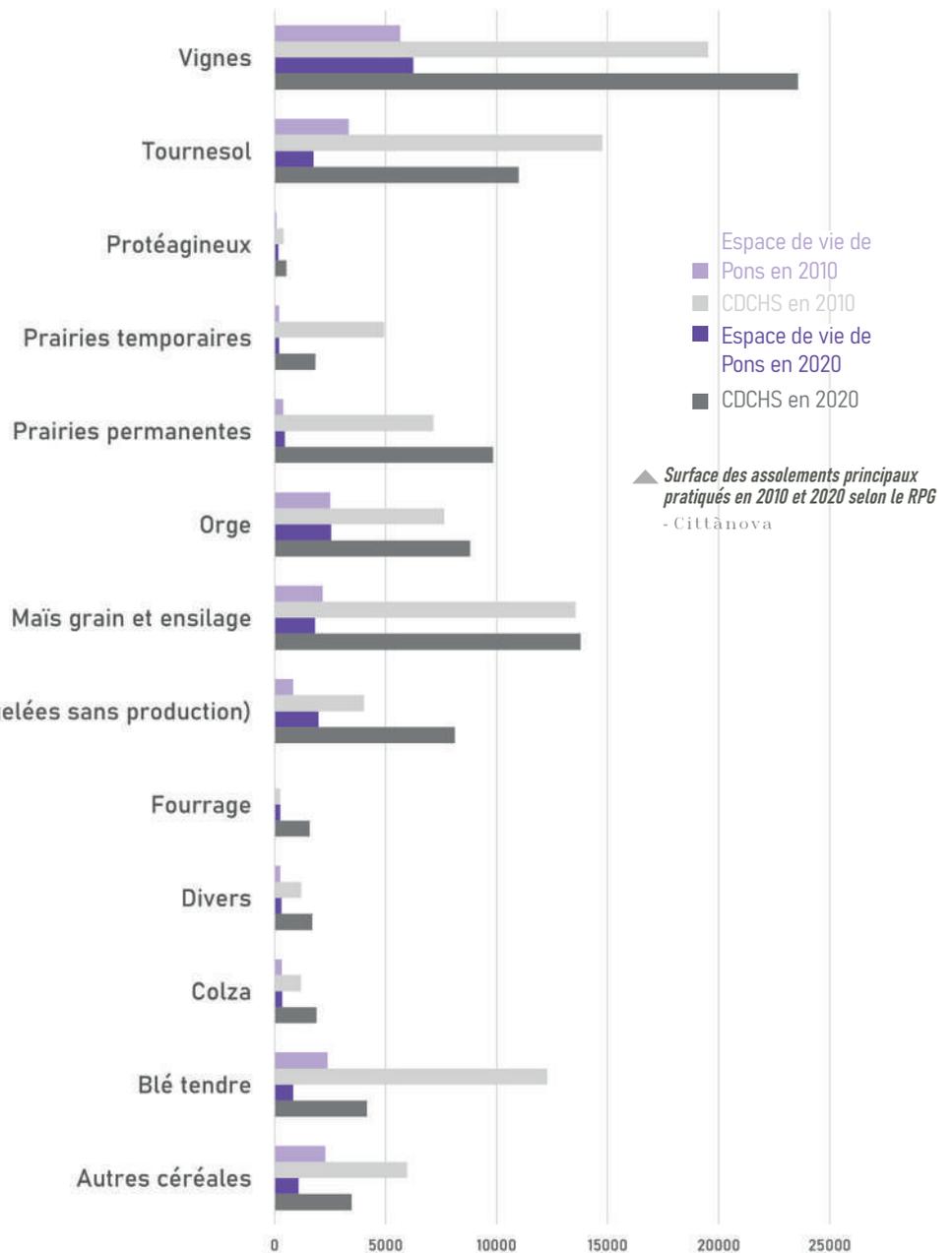
On constate une faible augmentation des pratiques pour l'élevage, avec les prairies et surtout le fourrage qui passe de 5Ha à 252 en 10 ans sur l'espace de vie, une tendance qui se retrouve aussi à l'échelle de l'intercommunalité.



▲ Élevage d'Oies à Saint Martial sur Né
- Cittànova



▲ Champs de tournesols à Mazerolles
- Cittànova



Principaux groupes de cultures (qui représentent plus de 5% des assolements) sur l'espace de vie :

35% vignes

14% orge

11% Gel

10 % Maïs (grain et ensilage)

10% Tournesol

6% Autres céréales (principalement blé dur d'hiver et de printemps)

Les cultures de céréales sont elles en déclin et ont diminué sur les 10 dernières années, sauf pour l'Orge, qui lui est resté stable sur l'espace de vie, tandis qu'il augmente sur la CDCHS entière.

Vignes : Une activité florissante : l'augmentation des surfaces dédiées à la vigne sur tous les espaces de vie

La surface de vigne est la seule à avoir augmenté de 2010 à 2020, que ce soit sur la CDCHS entière (+4044Ha sur la Communauté des Communes) ou sur l'espace de vie en lui même (+596Ha).

On remarque aussi que la production viticole de l'espace de vie de Pons constitue une grande part de celle de la CDCHS, de même que celles de certains céréales comme l'orge et le tournesol.

L'évolution des types de culture

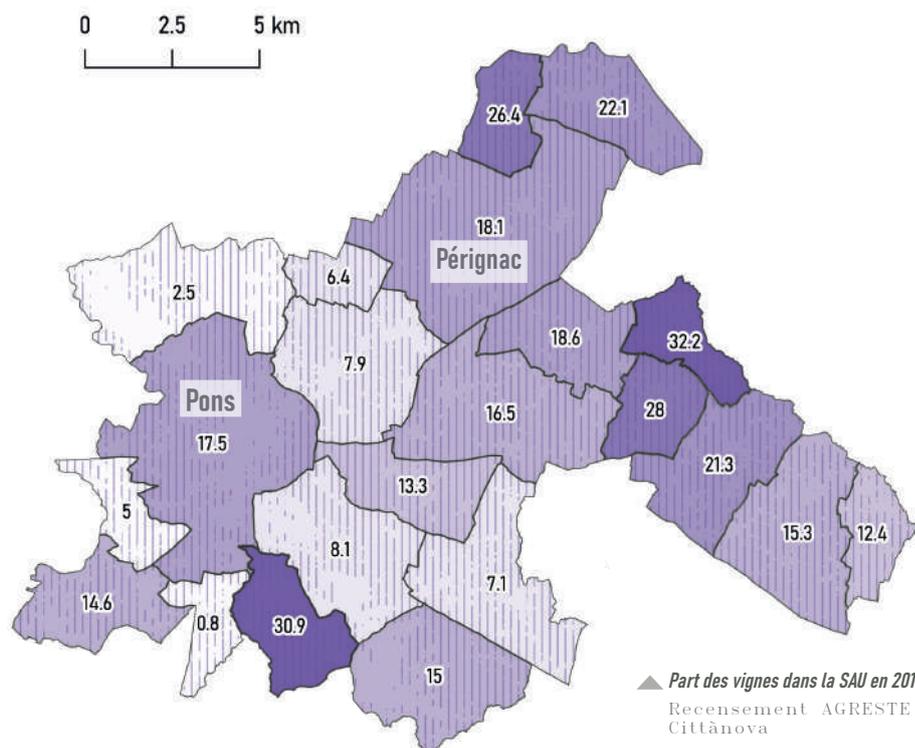
Les céréales : Une production céréalière qui a globalement diminué entre 2010 et 2020

La production de céréales a globalement diminué entre 2010 et 2020 si l'on rapproche cela de la surface des assolements pratiqués. Cela peut être expliqué par plusieurs facteurs environnementaux :

- » Les ressources en eau parce qu'il est de plus en plus difficile d'irriguer les terres,
- » Les sécheresses de plus en plus marquées qui apportent aussi leur lot d'insecte avec des effets néfastes sur le rendement des cultures,
- » Les conditions météo avec de plus en plus d'intempéries fortes et notamment de grêles qui écrasent des cultures entières.

Mais aussi par des problématiques économiques et politiques :

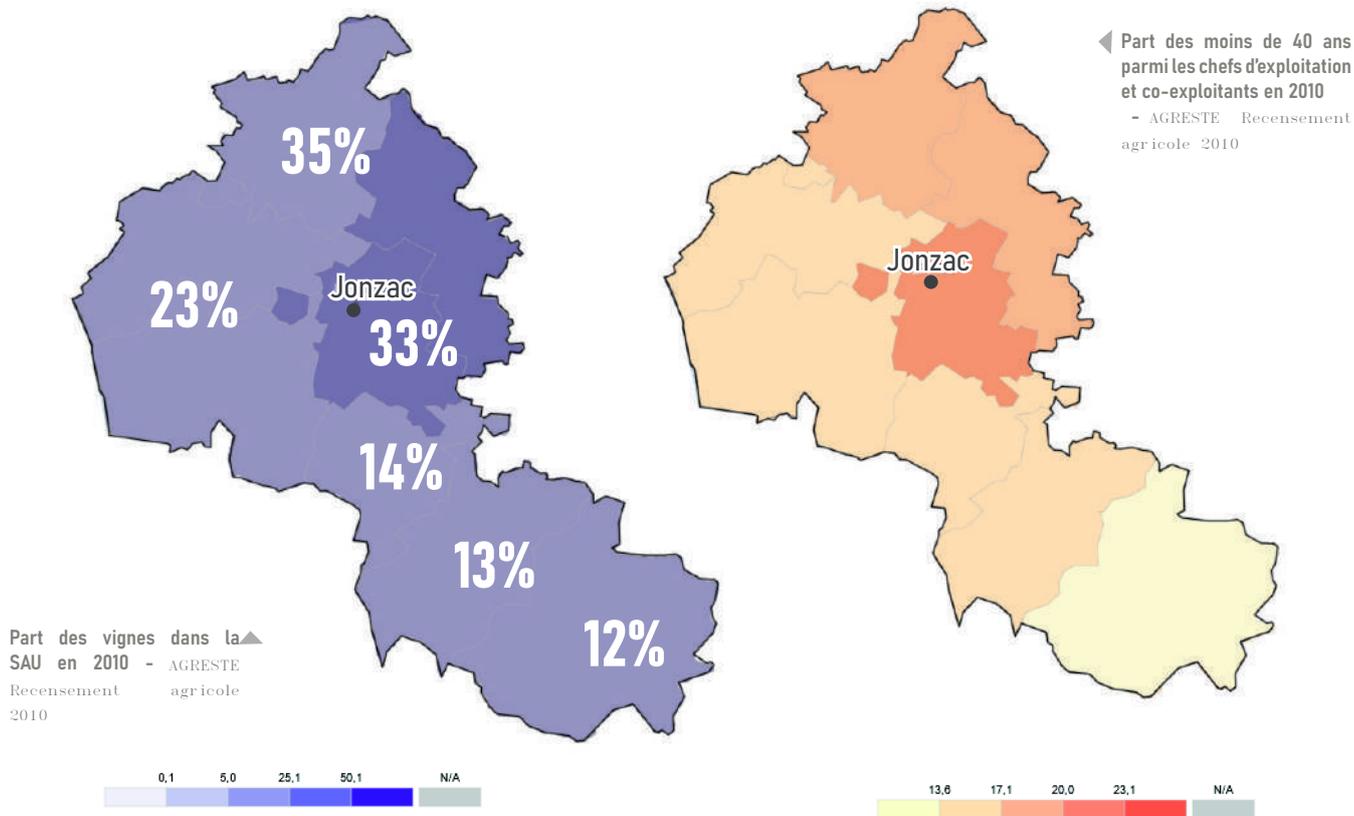
- » Le prix de vente des céréales baisse, on revient aujourd'hui au prix des années 80.
- » La Politique agricole commune (PAC) impose d'arrêter certaines cultures et valorise les terres de jachère
- » Le modèle viticole en lui même qui évolue : il y a plusieurs années, les viticulteurs avaient, en plus de leurs parcelles de vignes, quelques surfaces dédiées aux céréales. Aujourd'hui, la différence de rentabilité entre les types de culture fait que le territoire tend vers la monoculture viticole.



35% de la SAU de l'espace de vie couverte par des vignes

27% des surfaces viticoles de la cdchs sur l'espace de vie de pons

La culture du Cognac : un système économique viable



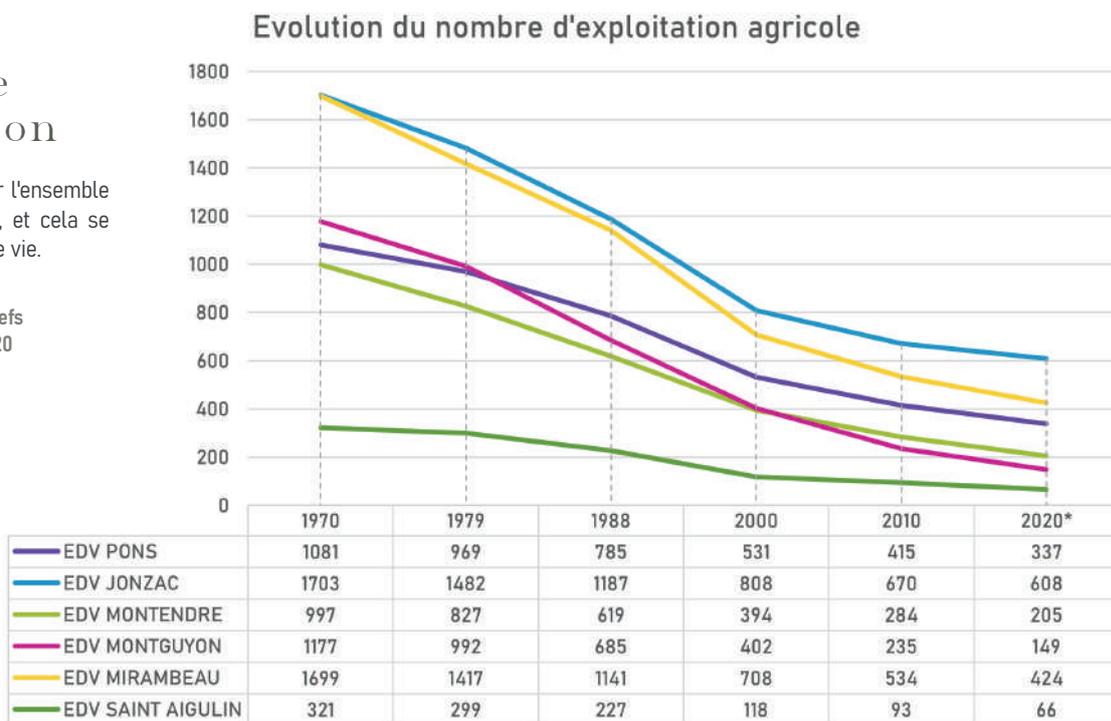
On constate la corrélation entre la part de vigne dans la SAU en 2010, et la part des moins de 40 ans parmi les chefs d'exploitations et co-exploitants à la même période. Cela témoigne de la viabilité du système économique viticole, en étant le type de culture que vont choisir les jeunes agriculteurs pour assurer le fonctionnement de leur exploitation.

En effet, la rémunération est plus facile et plus importante sur les parcelles viticoles. C'est donc une contrainte économique qui pousse aujourd'hui les agriculteurs à la monoculture. Cela s'inscrit également dans la déprise agricole générale de ces dernières années.

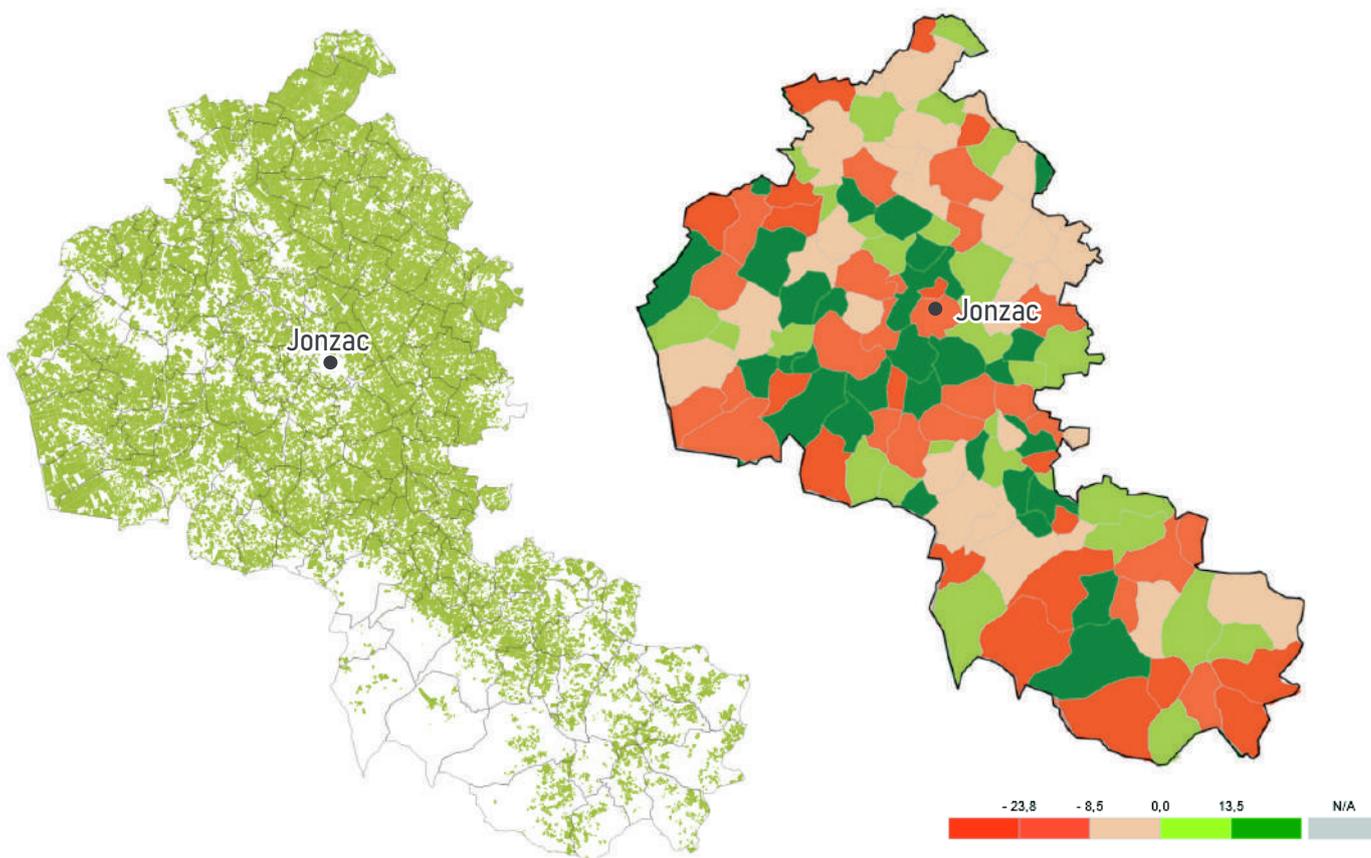
Une baisse du nombre d'exploitation

Le nombre d'exploitation sur l'ensemble de la CDCHS est en baisse, et cela se ressent aussi sur l'espace de vie.

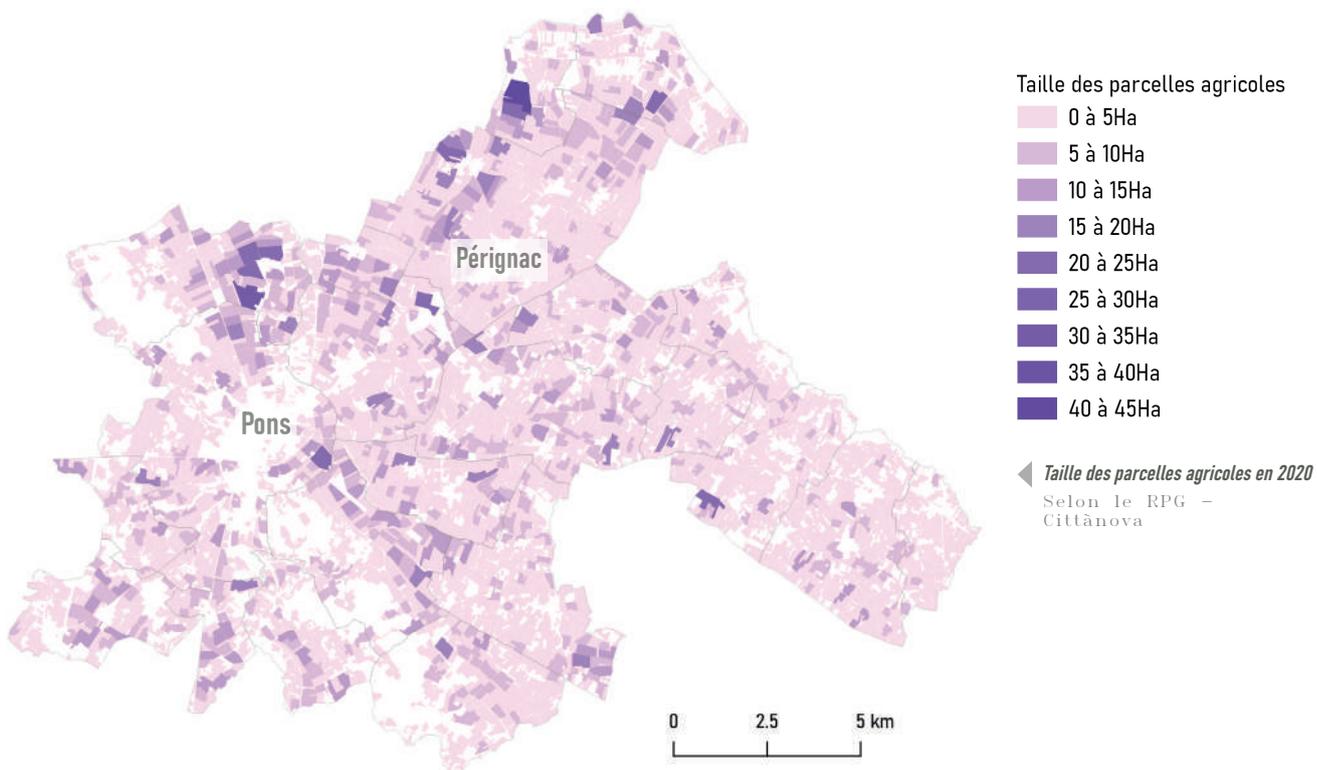
► **Évolution du nombre de chefs d'exploitation de 1970 à 2020**
- AGRESTE Recensement agricole 2020 * Données provisoires

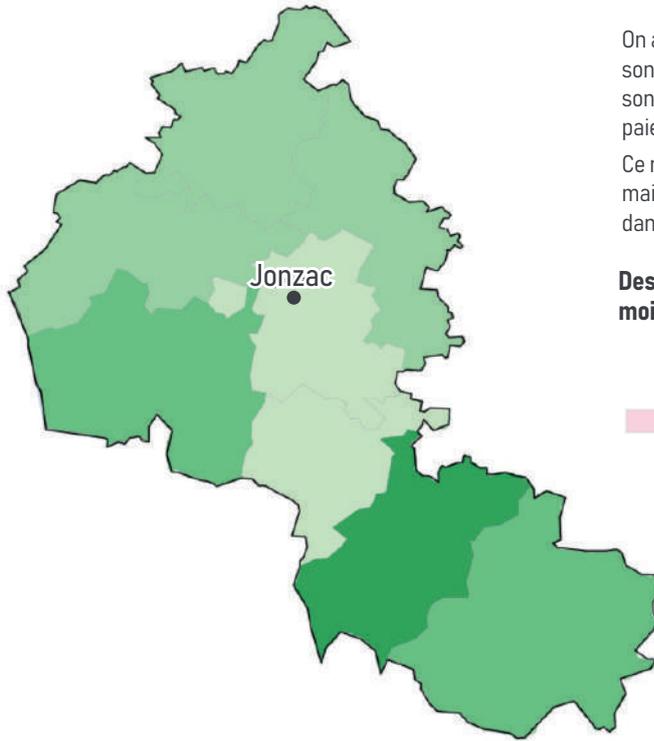


Une SAU globalement stable



La surface agricole utile et les surfaces d'assolements quant à eux, restent globalement stables à l'échelle de la CDCHS et de ses espaces de vie.

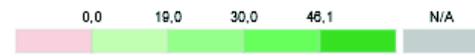




On a de plus de plus grandes facilités aujourd'hui à mettre aux normes son exploitation lorsqu'elle est plus grande (les frais engendrés sont plus facilement valorisés), et cela fonctionne de même pour le paiement des charges.

Ce ne sont pas seulement les exploitations qui prennent plus de place, mais aussi le matériel, causant des problématiques de déplacements dans les bourgs notamment.

Des exploitations de plus grandes tailles : une dynamique moins marquée au Nord avec la présence des vignes



SAU moyenne par exploitation

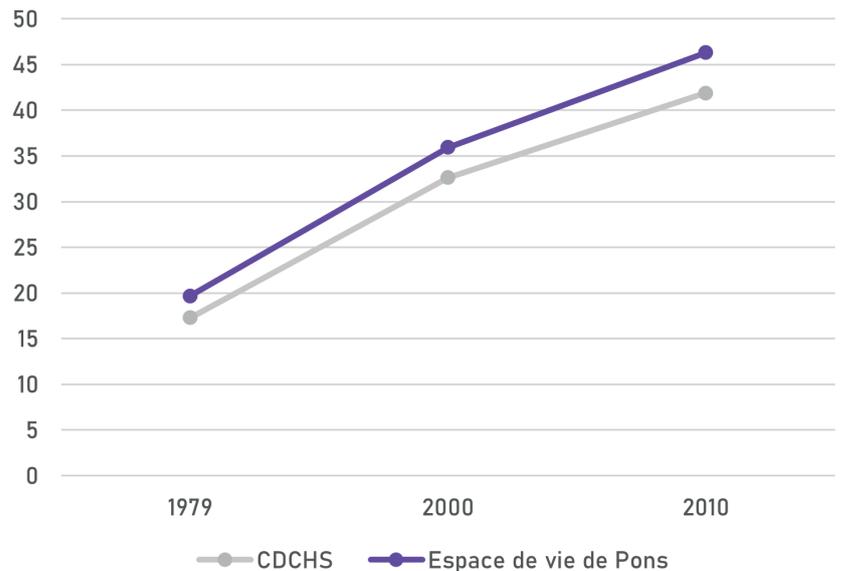
- AGRESTE Recensement agricole 2020

Une taille moyenne des exploitations en augmentation

La taille moyenne des exploitations agricoles de l'espace de vie de Pons est de 46 Ha en 2010, selon le recensement Agreste. Cela représente plus de deux fois la taille moyenne des exploitations dans les années 80 sur le même territoire. Les exploitations sont en moyenne un peu plus grandes que celles de la CDCHS, ce qui est dû à la prépondérance de domaines viticoles, exploitant plusieurs îlots de culture.

Si le nombre d'hectares par exploitations augmente, la taille des îlots de cultures (cf. Carte du recensement parcellaire graphique sur la page suivante) est plutôt à tendance faible (de 0 à 5Ha). Si les petits îlots sont plutôt localisés au niveau des espaces viticoles, on remarque de plus grandes parcelles sur les territoires plus irrigués, là où l'on cultive des céréales. La taille des îlots est souvent liée aux assolements pratiqués, et aux pratiques agricoles sur les espaces étudiés.

L'augmentation de la taille des exploitations est une problématique partagée à l'échelle de la CDCHS mais aussi de toute la France, avec un modèle de reprise des exploitations agricoles qui favorise cette tendance.

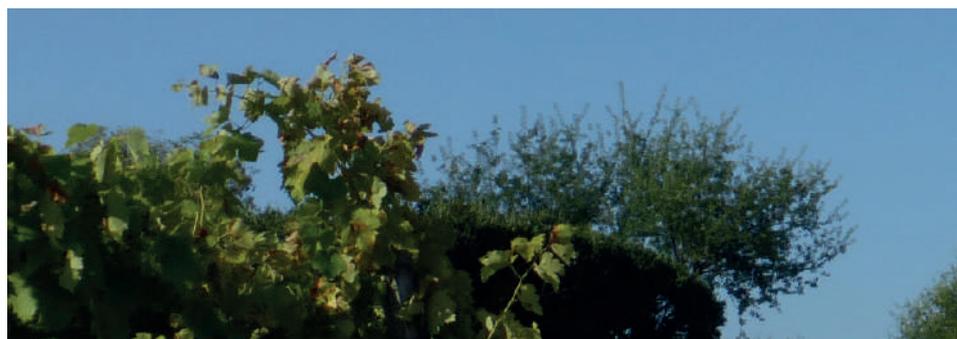


Évolution de la taille moyenne des exploitations

Recensement AGRESTE - Cittànova

Vignes à Biron

- Cittànova



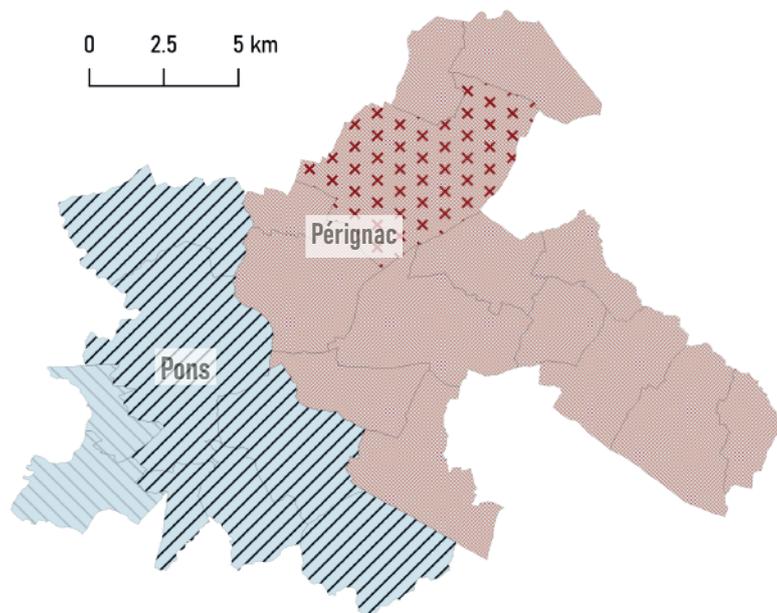
Les AOP et AOC

Le territoire de l'espace de vie de Pons est surtout reconnu pour sa production viticole

Quelques labels agricoles sont présents sur le secteur et leur présence permet une valorisation plus importante des produits issus de l'agriculture. Ces panels d'appellations d'origine contrôlées protègent à la fois l'origine du produit, les usagers de sa fabrication et son rôle paysager et environnemental.

Dans le cadre des procédures de PLU et PLUi, l'impact des choix de développement sur ces surfaces pouvant recevoir l'appellation doit être pris en compte et mesuré.

En effet, en cas de réduction substantielle de surfaces affectées à des productions bénéficiant d'un signe d'identification de la qualité et de l'origine, l'INAO (Institut National de l'Origine et de la Qualité) prend part aux commissions départementales venant examiner l'incidence des PLU et PLUi. (Art L112-1-1 Code Rural et de la pêche maritime)



▲ Répartition des AOP et AOC sur l'espace de vie en 2021
INAO – Cittanova

AOP AOC 2021

\\ Cognac Bons Bois

/// Cognac Fins Bois

< > Cognac Grande Champagne ou Grande Fine Champagne

⊞ Cognac Petite Champagne ou Petite Fine Champagne, Cognac Fine Champagne

■ Pineau des Charentes, Cognac ou eau de vie de Cognac ou Eau de Vie des Charentes, Beurre Charentes-Poitou

Les AOP et AOC concernent en grande partie la production viticole, ainsi que le Beurre Charente-Poitou. Seulement 5% des agriculteurs exploitants ayant répondu à l'enquête agricole sur l'espace de vie sont concernés par une AOP ou AOC.

5. QUEL AVENIR POUR L'AGRICULTURE ?

Une démarche environnementale et de qualité

Des agriculteurs conscients d'une transition en cours et déjà engagé dans un changement de pratique

Il existe différents facteurs de qualité sur le territoire de l'espace de vie. Ceux-ci ont été évoqués par une minorité lors de l'enquête agricole, mais constituent tout de même des étapes pour une agriculture eu plus proche des enjeux environnementaux :

- » Le HVE : Haute Valeur Environnementale

Cette certification correspond au niveau le plus élevé de la certification environnementale des exploitations agricoles. Elle garantit que les pratiques agricoles utilisées sur l'ensemble d'une exploitation préservent l'écosystème naturel et réduisent au minimum la pression sur l'environnement (sol, eau, biodiversité...). Il s'agit d'une mention valorisante, prévue par le Code rural et de la pêche maritime.

- » La CEC : Certification Environnementale Cognac

La Certification Environnementale Cognac & HVE est une démarche conçue par le Bureau National Interprofessionnel du Cognac (BNIC) en collaboration avec les chambres d'agriculture de la Charente et de la Charente-Maritime ainsi que l'institut français de la vigne et du vin (IFV).

Cette certification globale de l'exploitation permet de développer et faire reconnaître les bonnes pratiques adoptées sur son exploitation en terme de raisonnement des intrants, maintien de la biodiversité et protection de l'environnement. Elle permet la double reconnaissance du cahier des charges Haute Valeur Environnementale (HVE) et celui de la filière Cognac : certification environnementale Cognac.

- » L'AB : L'agriculture biologique

L'agriculture biologique, et son label AB, est un mode de production ayant pour objectif de rapprocher au maximum les productions agricoles des conditions naturelles de vie des animaux et des plantes -interdisant l'utilisation de produits issus de la chimie de synthèse-, reposant sur des principes écologiques, sociaux et économiques. Beaucoup poursuivent cette qualité mais peu tendent à s'engager dans cette démarche. Sur l'espace de vie de Pons, l'agriculture biologique représente 330Ha en 2019, soit 2% de sa SAU totale. C'est une proportion similaire à celle de la CDCHS qui possède près de 2000Ha de SAU en agriculture biologique. Cela reste bien plus faible que la moyenne nationale à 8.3% en 2019 et qui monte aujourd'hui à 9.5%.



La diversification des pratiques

La monoculture, un risque face aux aléas environnementaux pour le territoire de l'espace de vie de Pons où la viticulture est très rentable

Les agriculteurs sont conscients des risques qu'impliquent la monoculture, notamment celle du Cognac constaté sur la partie Est du territoire. Face aux aléas climatiques, aux épidémies, et même aux changements de goûts de la société, les cultures peuvent subir de fortes pertes économiques lorsqu'elles ne sont pas assez diversifiées. On cherche donc à multiplier les types de cultures, mais aussi les formes que peuvent prendre l'agriculture dans sa production.

Une agriculture qui prend de nouvelle forme, à intégrer dans les documents d'urbanisme : Des activités qui ne sont plus de l'ordre de l'agriculture, en lien étroits avec celle-ci.

- » Les activités complémentaires voire industrielles : brasserie de bière, distillerie à grande échelle, stockage de l'eau de vie de grande dimension...
- » Les Entreprises de Travaux Agricoles (ETA) qui ont besoin de se localiser à proximité des agriculteurs pour fonctionner : vendeurs de paille, distillateurs...

Ces types d'activité sont à recenser et localiser, afin de permettre différentes typologies de réglementation dans les nouveaux zonages des Plan Locaux d'Urbanisme concernant les zones agricoles.

PRESCRIPTION : Favoriser le bon fonctionnement des exploitations agricoles.

- Eviter ou limiter le morcellement des exploitations, en prenant en compte la localisation des sièges d'exploitation en lien avec les besoins des activités agricoles (élevage, polyculture, sylviculture, viticulture..).
- Les documents d'urbanisme locaux veillent à assurer le bon fonctionnement des exploitations agricoles au regard de :
 - Leur proximité avec des bâtiments d'exploitation existants ou futurs ;
 - Leur projet de développement économique ;
 - L'organisation du parcellaire d'exploitation (ensemble de parcelles exploitées par le même exploitant) ;
 - L'accessibilité des parcelles et la circulation des engins agricoles et des troupeaux ;
 - L'usage des parcelles : aménagements, nature des cultures, plan d'épandage..
- Prévoir les possibilités de réalisation de réserves de substitution pour accompagner l'adaptation au changement climatique sous conditions de conformité avec la loi sur l'eau

PRESCRIPTION : Encourager le développement et la diversification agricole.

- Prévoir, dans les zones A et N, les possibilités d'implantation d'activités accessoires à l'activité agricole :
 - Les besoins immobiliers liés aux activités de vente, préparation, transformation, création de valeur sur place des produits de l'exploitation ;
 - Les besoins immobiliers liés aux activités touristiques et de loisirs accessoires à l'activité agricole : chambre d'hôte, table d'hôte en lien avec une activité de découverte de l'activité agricole et l'agro-tourisme ;
 - Les possibilités de changement de destination de bâtiments agricoles qui pourraient être utilisés pour des activités complémentaires de revenus (transformation, préparation, tourisme...) : soit qui ne rentrent pas dans la définition des activités accessoires mais qui ne remettent pas en cause l'activité agricole, soit qui permettent la mutualisation de certaines activités et la coopération entre les exploitants ;
 - Les documents d'urbanisme locaux autorisent les activités de vente directe sur les sites d'exploitations agricoles afin d'encourager le développement de la vente directe et des circuits-courts de distribution.
 - Prévoir, hors zones A et N, les possibilités d'implantation d'activités de diversification de l'agriculture dans les zones urbaines ou dans les parcs d'activités le cas échéant.
 - Permettre l'installation de production d'énergies renouvelables au sein des exploitations agricoles pour favoriser le maintien de l'agriculture.
 - Encourager le double usage des sols, en permettant notamment l'installation de dispositifs photovoltaïque dans le cadre de démarche agrivoltaïque par exemple.

Un contexte favorable aux transitions agricoles

La feuille de route NeoTerra : La transition agroécologique

La Région a décidé d'accompagner l'ensemble de la filière agricole dans sa transition agroécologique ; avec comme horizon 2030, une agriculture néo aquitaine bio, respectueuse de l'environnement, économe en ressources en eau, sans pesticides de synthèse et moins dépendante des intrants, répondant aux attentes des consommateurs, et intégrant le bien être animal. L'atteinte de ces objectifs devra se faire en améliorant la rémunération des agriculteurs, en développant l'emploi et en s'appuyant sur les filières de qualité et d'origine.

- » Défi 1 : Sortir des pesticides et généraliser les pratiques agroécologiques

S'engager vers la sortie des pesticides est une nécessité pour préserver la biodiversité, la qualité de l'eau, protéger les populations et en premier lieu les agriculteurs.

Pour répondre aux objectifs de développement durable à l'horizon 2030 ainsi qu'au déclin de la biodiversité, tout en conservant sa place de leader à l'échelle européenne, la filière agricole néo-aquitaine doit se montrer exemplaire et accélérer sa transition agroécologique.

- » Défi 2 : S'adapter au changement climatique et participer à son atténuation

Le réchauffement du climat est devenu un enjeu crucial à intégrer dans la transition des systèmes agricoles et aquacoles. Afin de s'adapter et d'atténuer les conséquences liées au changement climatique, les modèles agricoles doivent nécessairement évoluer, la ressource Eau étant notamment cruciale.

Énergies renouvelables et agri-voltaïsme

Le photovoltaïque, secteur d'enjeu pour la Haute Saintonge

Les agriculteurs de la Haute Saintonge étant fortement sollicités pour l'installation de champs photovoltaïques, il est nécessaire de le prendre en compte dans les documents d'urbanisme afin d'avoir un déploiement concerté sur l'ensemble de l'intercommunalité, préservant la qualité des pratiques agricoles du territoire

Inaugurée en 2012, la centrale photovoltaïque de Saint Léger s'étend sur 17Ha. Elle dispose d'une puissance de 10,7 MW avec panneau polycristallin de 230 W et inverseurs SMA.

Aujourd'hui, l'installation de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments agricole est réglementée, et doit être adaptée aux pratiques technico-économiques.



▲ Centrale photovoltaïque à Saint Léger,
TSK, fabricant de la centrale – Cittànova

PROJETS EN COURS

+ La transition énergétique, des projets émergent sur l'espace de vie

Les élus de l'espace de vie de Pons citent certains projets liés à la transition énergétique sur leurs commune. Pour certains ce sont des projets privés, comme du photovoltaïque, mais on a également des projets mis en place par les communes, comme l'installation de bornes électriques pour charger les voitures à Cierzac.

PROJETS EN COURS

+ La Haute Saintonge, membre du réseau TEPOS : Territoire à Energie Positive

Depuis juillet 2015, la Haute Saintonge est membre du réseau Territoire à Energie Positive. Le réseau TEPOS rassemble des acteurs engagés en faveur de la transition énergétique dans les territoires. Il est composé de trois types de structures : les collectivités locales, les porteurs de projet et les acteurs qui les soutiennent (associations et agences spécialisées, bureaux d'études, entreprises...).

À la tête du réseau, une Commission Territoires représentant l'ensemble des membres a pour missions de déterminer les axes de travail stratégiques du réseau, de veiller au respect de ces orientations et d'élaborer les positions.

Ce réseau rassemble des territoires qui abordent la question de l'énergie dans une approche globale de développement local – à la fois économique, social, démocratique et environnemental.

Au cœur de la démarche, les trois principes de la démarche négaWatt : sobriété, efficacité énergétique et énergies renouvelables.

La participation au réseau TEPOS répond à plusieurs objectifs :

- » capitaliser et mutualiser les diverses expériences menées dans les territoires, lors de différents temps de rencontres
- » développer des outils et des projets communs pour accompagner la transition énergétique territoriale
- » promouvoir leurs retours d'expérience en matière d'énergie auprès des institutions et pouvoirs publics, afin de participer à améliorer le cadre législatif, réglementaire et financier.

La vacance agricole

Quels usages pour les bâtiments agricoles délaissés ?

» Des friches aux morphologies différentes à recenser :
Corps de ferme abandonné
Zone agricole devenue industrielle
Abattoir...

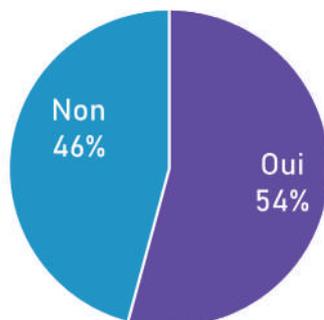
» Des potentiels à mobiliser :
Foncier
Patrimoine
Energie

» Des financements à trouver :
Sensibilisation
Mise en relation
Information

La cohabitation agricole

Un territoire attractif pour de nouvelles populations qui pose des questions de cohabitation avec ces "néo-ruraux"

Existe-t-il des habitations occupées par des tiers (personnes non liées à l'exploitation) à proximité immédiate des bâtiments d'exploitation (100m) ?



54% des exploitations agricoles des agriculteurs répondant à l'enquête sont à proximité immédiate d'habitations occupées par des tiers. Si les conflits de voisinage sont peu évoqués lors de l'enquête, ils ressortent des conversations de territoire de décembre 2021. Le problème de la cohabitation de cette population rurale et notamment agricole avec les nouveaux arrivants est lié selon les élus aux nuisances (sonores et olfactives) que peuvent provoquer les exploitations, ainsi qu'à une incompréhension des pratiques agricole.

▲ Réponses de l'enquête agricole sur les participants de l'espace de vie

- Cittanova

↳ Objectif 3.3.1. : Pérenniser la filière viticole et agricole.

PRESCRIPTION : Préserver et valoriser les espaces agricoles par la maîtrise de la consommation foncière.

- ↳ Le SCoT fixe une enveloppe foncière maximale de 600 ha, soit 32 ha/an en extension des enveloppes urbaines existantes.
- ↳ Evaluer l'impact de l'urbanisation sur le fonctionnement agricole en fonction notamment de la qualité agronomique des sols et les périmètres des espaces labellisés (AOC, IGP.).
- ↳ Limiter la consommation d'espace par le biais des modalités de développement urbain, en renouvelant la ville sur elle-même, en travaillant sur les friches économiques, et en optimisant les densités urbaines, etc.

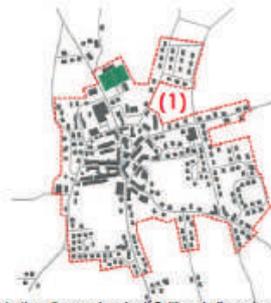
Une enveloppe urbaine existante, c'est quoi ?

C'est l'espace urbanisé existant à la date d'approbation du SCOT en prenant en compte les espaces non urbanisés éventuellement enclavés en fonction de leur fonctionnalité agricole, forestière ou naturelle, et des enjeux de maintien d'une agriculture de proximité (maraichage, vergers de fruits,...) si le cas se présente.

Enveloppe urbaine « optimale » si pas d'impact sur les exploitations agricoles



Enveloppe urbaine « optimale » si espace agricole productif (1)



Enveloppe urbaine « optimale » si espaces agricoles productifs (1) et (2)

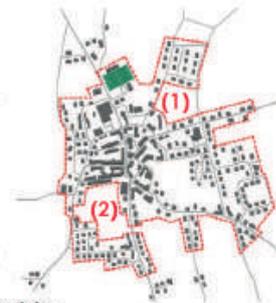


Illustration d'exemples de définition de l'enveloppe urbaine

Les circuits courts

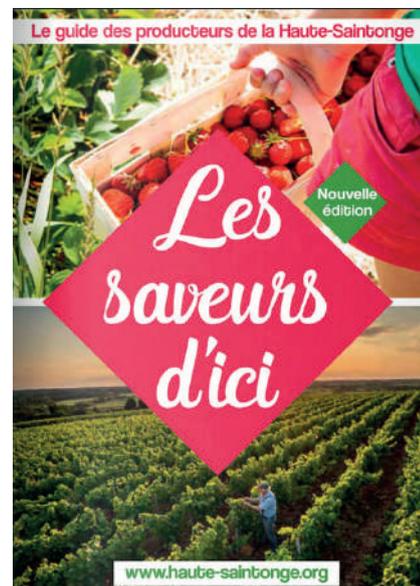
RECOMMANDATION : Valoriser les productions agricoles locales et favoriser les circuits-courts.

- ↳ Organiser la promotion de productions locales notamment au travers de la mise à disposition d'espace sur les marchés ;

Une valorisation de nos producteurs grâce à la démarche sur les circuits courts

Des initiatives à différentes échelles :

- » Intercommunale avec la Chambre d'Agriculture
- » Communale, par exemple marchés de producteurs à Jonzac, une ferme communale à Pons, une initiative à Nieul-le-Dolent, le village des initiatives à Cercoux
- » Organisations et associations
- » A l'échelle de l'exploitation



Les enjeux alimentaires



PROJETS EN COURS

+ Le lancement du projet alimentaire territorial de la Haute Saintonge (PAT)

La présentation du diagnostic agricole aux acteurs du monde agricole de cette démarche a permis également d'inviter ces derniers à participer au lancement du Projet Alimentaire Territorial :

Les objectifs du Programme national pour l'alimentation (PNA)

- Amélioration de la qualité nutritionnelle et diversification de l'offre alimentaire
- Lutte contre la précarité alimentaire
- Information du consommateur
- Éducation alimentaire

=> Associer le « Bien Manger » (éducation à l'alimentation, lutte contre le gaspillage alimentaire) et le « Bien produire »

L'objet du PAT : Coordination d'un ensemble d'initiatives locales, en cours ou en projet, en vue de développer un système alimentaire DURABLE à l'échelon du territoire.

La démarche, doit :

- être concertée avec les acteurs locaux et répondre à des besoins ou demandes de la population.
- répondre de manière transversale aux enjeux économiques, sociaux, environnementaux, de santé, culturels et éducatifs.
- s'intégrer dans le schéma de planification du territoire : SCOT, plan climat air énergie territorial, schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité territoriale de Nouvelle-Aquitaine.

■■■ Parole d'acteur

Aujourd'hui le maître mot de l'agriculture c'est : "Vivre de son travail" et "pérenniser son entreprise"

Le contexte géopolitique impose de se questionner sur l'alimentation du territoire "le but c'est de nourrir les gens", ce qui permettra aussi de développer les emplois.

on constate une transformation de la culture : des agriculteurs qui deviennent transformateurs, séparent leurs entreprises et veulent donc construire de nouveaux bâtiments qui n'ont pas forcément de vocation agricole. Quelle est la définition de l'agriculture ? Quel statut pour les exploitations qui cultivent et transforment ?

Sur le territoire, l'agriculture évolue très rapidement : un impact carbone à réfléchir notamment par rapport aux chais de stockage, qui aujourd'hui sont plutôt délocalisés sur cognac, mais qu'il serait plus intéressant de garder sur le territoire de la CDCHS (moins de transports, plus d'emplois sur le territoire, et une économie locale qui en bénéficie). D'autant plus que ces chais ont une certaine zone de sécurité à respecter autour, qui serait moins importante à proximité des exploitations qu'en zone d'activité.

Il y a une nécessité de recenser les bâtiments agricoles par typologie et d'adapter les règlements des documents d'urbanisme en fonction des activités qui s'y trouvent. Les règlements des documents d'urbanisme doivent permettre l'implantation de bâtiments de transformation à proximité des exploitations et aussi de bâtiments dédiés à l'agri-tourisme.

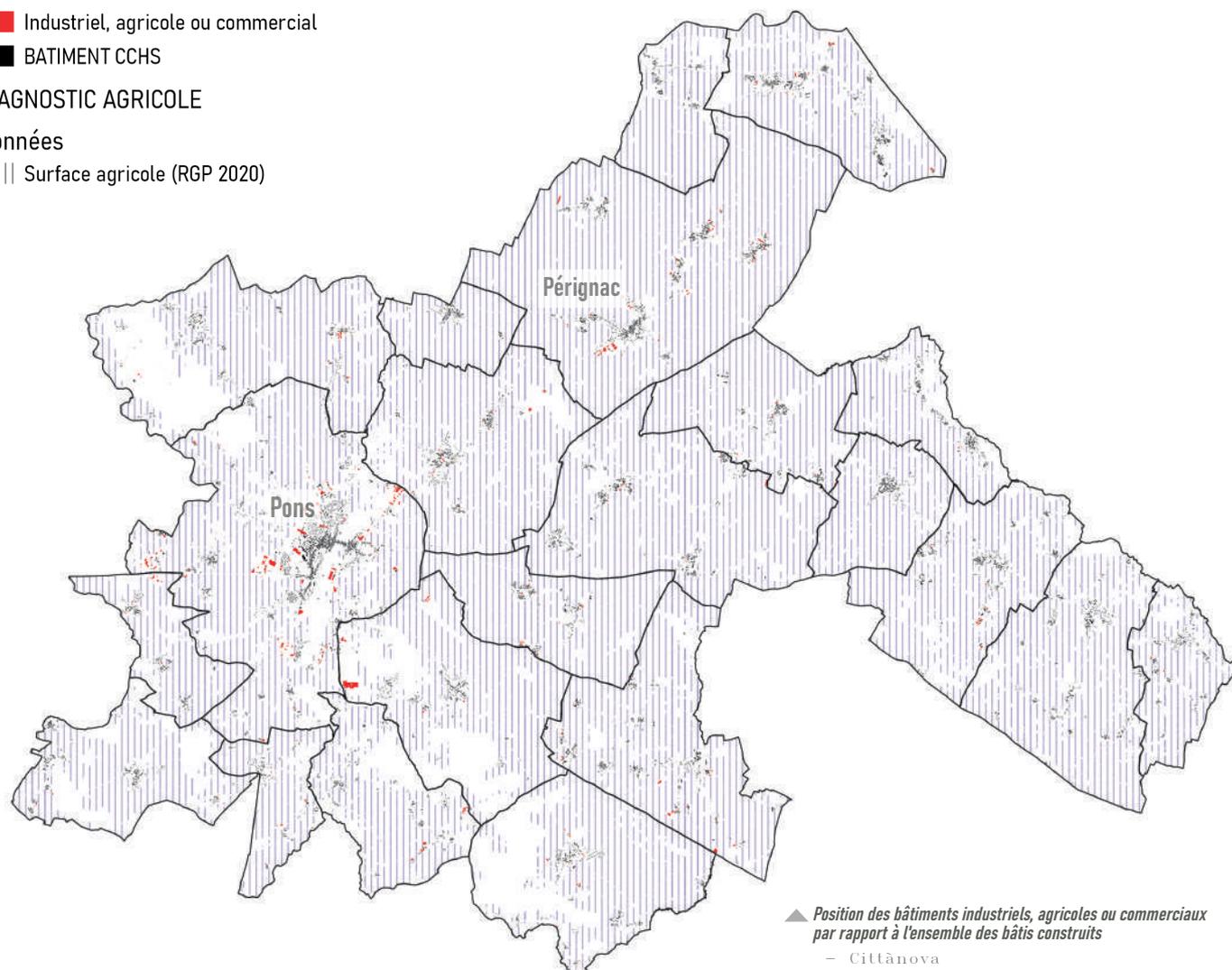
■ Industriel, agricole ou commercial

■ BATIMENT CCHS

DIAGNOSTIC AGRICOLE

Données

||||| Surface agricole (RGP 2020)



▲ Chadenac
- Cittànova

Une tendance à "sortir" les exploitations agricoles des hameaux

On constate aujourd'hui un phénomène de restructuration des exploitations agricoles qui vise à faire sortir les exploitations des hameaux, et les éloigner des habitations. Cela peut être vu comme une stratégie pour éviter les conflits de voisinage, mais soulève des enjeux d'artificialisation des sols en dehors des enveloppes urbaines déjà prévues dans les documents d'urbanisme.

La viticulture est un secteur économique important, présent sur l'ensemble du territoire, qui est pourvoyeur d'emplois locaux tant à travers des exploitations viticoles que des distilleries. La viticulture est aussi une activité en développement, avec certaines distilleries souhaitant se développer, et de plus en plus de parcelles plantées en vigne. L'agrandissement des distilleries pose la question du zonage : si celles-ci se trouvent au sein des zones agricoles elles ne peuvent pas s'agrandir puisqu'elles sont considérées comme des activités industrielles.

Des pratiques en mutation, des besoins bâtis qui évoluent

Les activités de distillerie, ainsi que les autres pratiques agricoles ayant un enjeu alimentaire demandent une part de transformation de leurs produits. Cela fait partie du processus de production agricole, mais les bâtiments que cela nécessite relèvent plutôt de constructions industrielles. Pour cela, il est nécessaire de les prendre en compte et de penser leur intégration à proximité des exploitations agricoles.